

**Direction des bibliothèques**

**AVIS**

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

**NOTICE**

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

**L'autonomie d'un jeune agent révolutionnaire :  
Marc-Antoine Jullien de Paris, 1789-1794**

par  
Nicolas Déplanche

Département d'histoire  
Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
Maîtres ès arts (M.A) en histoire

Août 2008

© Nicolas Déplanche, 2008



Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

L'autonomie d'un jeune agent révolutionnaire :  
Marc-Antoine Jullien de Paris, 1789-1794

présenté par :  
Nicolas Déplanche

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Susan Dalton, directrice de recherche  
Olivier Hubert  
Dominique Deslandres

06 JAN. 2009

## Résumé

Ce mémoire de maîtrise portant sur Marc-Antoine Jullien de Paris (1775-1848) explore le parcours peu commun d'un jeune révolutionnaire français, agent du Comité de salut public entre 1793 et 1794. Âgé de seulement quatorze ans lors de la prise de la Bastille, Jullien a néanmoins réussi à infiltrer le corps révolutionnaire et à obtenir sa première fonction officielle dès l'âge de dix-sept ans. En scrutant d'une part le processus d'apprentissage de Jullien et d'autre part son action sur le terrain, ce mémoire cherche à cerner l'espace d'autonomie d'un jeune agent révolutionnaire, à la fois subordonné par son âge et ses fonctions, mais pourtant capable de sortir des cadres normatifs de son époque.

**Mots-clés :** Marc-Antoine Jullien de Paris (1775-1848) - Révolution française - France XVIII<sup>e</sup> siècle

## **Abstract**

This study on Marc-Antoine Jullien de Paris (1775-1848) explores the unusual case of a young agent of the French Revolution, under the orders of the Comity of Public Safety between 1793 and 1794. Although Jullien was only fourteen at the fall of the Bastille, he found a way to join the revolutionary body and was appointed as a war commissioner only three years later, at the age of seventeen. The purpose of this study is to explore the agency of a young subordinate of the French Revolution, by looking both at his revolutionary training and career.

**Keywords :** Marc-Antoine Jullien de Paris (1775-1848) - French Revolution - XVIII<sup>th</sup> Century France

## Table des matières

<b>Liste des abréviations utilisées</b> .....	v
<b>Remerciements</b> .....	vi
<b>Introduction</b> .....	1
Marc-Antoine Jullien dans l'historiographie .....	6
Méthodologie et sources utilisées .....	10
Marc-Antoine Jullien, 1775-1848 : brève esquisse biographique .....	13
<b>Chapitre 1 : L'apprentissage d'un jeune révolutionnaire</b> ..	19
Mobilisation étudiante .....	22
La Révolution à l'école ou l'école de la Révolution ? .....	22
Conscience politique et activisme à l'échelle du collègue .....	25
Journaux parisiens .....	33
L'Affaire du baron de Gillier .....	37
Joindre les Jacobins .....	44
Éloignement du collègue .....	45
Le plus jeune des Jacobins .....	47

Conclusion .....	51
<b>Chapitre 2 : Sous les ordres du Comité de salut public</b> .....	<b>54</b>
Idéologie .....	56
Révolution et modération .....	61
L'invention d'un discours .....	65
Le révolutionnaire modéré : une figure ambiguë .....	68
La maladie du modérantisme .....	72
Pratique .....	77
La mission de Jullien .....	78
Jullien et Carrier à Nantes .....	83
Conclusion .....	92
<b>Conclusion</b> .....	<b>94</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>98</b>
<b>Annexe</b> .....	<b>vii</b>
Principales destinations de Marc-Antoine Jullien - mission dans les départements de l'ouest .....	vii
Sources utilisées .....	viii

## Liste des abréviations utilisées

**ACR** - Archives communales de Romans-sur-Isère, France.

**IML** - Institut Marx-Lénine [ aujourd'hui Archives d'État russes d'histoire sociopolitique ].

**RACSP** - Recueil des actes du Comité de salut public.

**RD** - Transcription de la correspondance de Rosalie Ducrollay par la Société des amis de Rosalie et Marc-Antoine Jullien, déposée aux Archives communales de Romans-sur-Isère, France.

## Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement la Société des amis de Rosalie et Marc-Antoine Jullien et son président M. Jean Sauvageon, pour m'avoir gracieusement autorisé à consulter et reproduire de précieux documents d'archives. Merci aussi aux membres du personnel des Archives communales de Romans-sur-Isère pour leur assistance au cours de mes recherches et pour avoir autorisé la reproduction des archives du fond Moscou à prix modique.

Pour m'avoir autorisé à utiliser leurs ressources cartographiques, merci aux responsables du site *histgeo.ac-aix-marseille.fr* et plus particulièrement à M. Jean Sérandour.

Pour ses précieux conseils sur le cas Jullien et pour ses encouragements, merci à Pierre de Vargas.

Pour m'avoir permis à la fois d'étudier et de gagner des sous en m'offrant des horaires de travail flexibles, merci à Roselyne Chessé du Centre de recherche sur l'opinion publique.

Pour m'avoir accueilli et hébergé avec une incroyable hospitalité lors de mon séjour en France, merci mille fois à Poucette, Alain, Nanou et Jacques.

Pour m'avoir hébergé (et nourrit !) durant la phase finale de rédaction de ce mémoire, merci à ma soeur Florence Déplanche, à François Desrochers et à Julie Rivard.

Pour avoir partagé avec moi leurs angoisses, leurs découvertes et leurs espoirs d'étudiants en histoire, un merci chaleureux à mes collègues Étienne de Sève, Maxime Raymond-Dufour, Daniel Poitras, Guillaume Tremblay et Véronique Church.

Pour leur soutien inconditionnel, à tous les niveaux et en toutes circonstances, un merci infini à mes parents.

Et pour ce savant mélange de rigueur intellectuelle, de pédagogie et d'empathie dont elle seule a le secret, merci à ma directrice de recherche Susan Dalton.

ND

## Introduction

L'un des aspects les plus fascinants de la Révolution française, et sans doute l'un de ses legs les plus persistants, tient dans sa foi inébranlable en la capacité de l'Homme à bâtir un monde nouveau, sublime et conforme à sa volonté. Derrière cette constatation, se cache l'évolution du concept même de révolution, auquel l'année 1789 va donner son sens définitivement moderne. Pour l'historien allemand Reinhart Koselleck, l'idée que les révolutions sont le produit de la volonté humaine constitue l'une des transformations fondamentales induites par la Révolution française : dans le vocabulaire politique de l'Ancien Régime, les révolutions sont des bouleversements subis, un peu à la manière des saisons qui viennent et qui vont ; à partir de 1789 apparaît brusquement l'idée, « autrefois impensable [...], que des êtres humains peuvent faire des révolutions »<sup>1</sup>.

Pourtant, si le volontarisme de la Révolution française constitue une innovation sans précédent, celui n'efface pas complètement les anciens repères conceptuels. Lorsque la Révolution s'emballe, resurgît un mode de compréhension qui plonge ses racines dans l'ancienne acception du terme où l'enchaînement des événements semble hors de contrôle. C'est ainsi que Pierre Vergniaud s'expliquera le caractère tragique des événements révolutionnaires à l'automne 1793, alors qu'il se retrouve au banc des accusés avec ses collègues Girondins, par une réplique qui marqua profondément les esprits : « la Révolution », dit Vergniaud, « sera comme Saturne, elle dévorera ses enfants »<sup>2</sup>. Quatre ans

---

<sup>1</sup> Reinhart Koselleck. *Le futur passé, contribution à la sémantique des temps historiques*. Paris, Éditions de l'EHESC, 1990 [1979]. p.75. Pour la réflexion de Koselleck sur l'évolution du concept de révolution, voir le chapitre « Critères historiques du concept de révolution des Temps modernes », p.63-80.

<sup>2</sup> Tiré de Gérard Walter. *Actes du Tribunal révolutionnaire*. Paris, Mercure de France, 1986. p.608. Les paroles de Vergniaud sont rapportées dans les *Essais historiques* de Claude-François Beaulieu, tome V, p.475-476.

après l'enthousiasme volontariste de 1789, voilà que l'idée de la Révolution est renvoyée à nouveau au-dessus des hommes, menaçant de broyer tout ceux qui, pour un moment, avaient cru pouvoir s'en emparer. La pensée contre-révolutionnaire en fera aussi l'un de ses thèmes récurrents, notamment à travers l'œuvre de Joseph de Maistre, qui dans la Révolution verra l'intervention vengeresse du Dieu tout-puissant, et dans le volontarisme révolutionnaire une pitoyable illusion : « on ne saurait trop le répéter », écrit de Maistre, « ce ne sont point les hommes qui mènent la révolution, c'est la révolution qui emploie les hommes. [...] jamais la divinité ne s'était montrée d'une manière si claire dans aucun événement humain »<sup>3</sup>. Pour Mona Ozouf, c'est précisément parce que l'idée moderne de Révolution a opéré l'amalgame entre ces deux caractères contradictoires, à la fois issue de la volonté humaine et mue par un mouvement irrésistible et incontrôlable, qu'elle a pu exercer une telle force d'attraction et s'assurer d'une telle pérennité<sup>4</sup>.

L'historiographie, qu'elle ait été sympathique aux projets des révolutionnaires ou critique à l'égard de leurs excès, a souvent eu tendance à négliger le poids des volontés particulières, préférant éclairer l'événement à la lumière d'un grand dessein hors de portée de ses acteurs. C'est Lynn Hunt, dans l'introduction de son brillant ouvrage *Politics, Culture and Class in the French Revolution*, qui fut l'une des premières à remettre en cause cette perspective partagée par des courants historiographiques pourtant diamétralement opposés<sup>5</sup>. Ainsi, de Marx aux révisionnistes en passant par Tocqueville, les révolutionnaires n'étaient-ils que les

---

<sup>3</sup> Joseph de Maistre. *Considérations sur la France*. Paris, Potey, 1821 [1796]. p.9-10.

<sup>4</sup> Mona Ozouf. « Révolution », dans *Dictionnaire critique de la Révolution française, Idées*. Paris, Flammarion, 1992. p.433-434.

<sup>5</sup> Lynn Hunt. *Politics, Culture and Class in the French Revolution*. Berkeley, University of California Press, 2004 [1984]. p.1-16. Ce paragraphe s'inspire du regard que porte Hunt sur l'historiographie de la Révolution dans l'introduction de son ouvrage.

instruments d'un nouveau personnage agitant le récit historique, la Révolution. Chez Marx, son rôle tenait essentiellement dans l'articulation entre différents stades d'évolution socio-économique, au final inévitable puisque dictée par les lois de l'histoire. Chez Tocqueville, elle chapeautait le long processus de création de l'État moderne entamé sous l'absolutisme royal, régime dont les révolutionnaires avaient bien malgré eux poursuivi l'œuvre centralisatrice. Opposés à l'interprétation marxiste, les révisionnistes tels François Furet et Colin Lucas rejetèrent le déterminisme économique mais conservèrent l'idée implicite que la Révolution avait été autre chose que ce qu'en pensaient ses acteurs, dans ce cas-ci un malentendu intervenu dans le processus inéluctable de formation d'une élite libérale. En recentrant l'analyse sur la culture politique révolutionnaire, Lynn Hunt put démontrer avec brio que la Révolution française avait été un moment de création, d'innovation et d'apprentissage unique dans l'histoire occidentale : « à partir du moment où les révolutionnaires agirent selon l'idée de Rousseau que les gouvernements pouvaient former un nouveau peuple, l'Occident ne fut plus jamais le même »<sup>6</sup>.

Cette nouvelle perspective introduite par Hunt trouva écho dans les développements ultérieurs de l'historiographie de la Révolution, notamment dans l'analyse de cas individuels permettant de raffiner notre compréhension de la culture révolutionnaire. Comme l'a récemment fait remarquer Timothy Tackett, l'attention portée depuis les quinze dernières années aux membres de l'élite, à travers un ensemble de biographies et d'études de cas, a permis de dépasser la traditionnelle opposition entre le déterminisme socio-économique et idéologique respectivement soutenus par les écoles marxiste et révisionniste,

---

<sup>6</sup> Lynn Hunt. *Politics, Culture ...* , p.16. Traduction libre de : « once revolutionaries acted on Rousseau's belief that government could form a new people, the West was never again de same ».

et de proposer une analyse plaçant le révolutionnaire lui-même au centre du questionnement historique<sup>7</sup>.

C'est dans cette trajectoire que se situe le présent mémoire de maîtrise portant sur Marc-Antoine Jullien dit de Paris, à la différence que le sujet de notre étude ne figure pas parmi l'élite de la révolution au sens strict. Âgé de seulement quatorze ans lorsque la Révolution éclate à l'été 1789, Jullien est un cas atypique de révolutionnaire-enfant dont l'essentiel de la carrière politique se déroula alors qu'il n'avait pas atteint la majorité. Conséquemment, l'étude que nous proposons est celle d'un personnage secondaire plutôt méconnu et dont la capacité d'action révolutionnaire était limitée par son caractère juvénile, ce qui en fait paradoxalement tout l'intérêt. En effet, si les principaux acteurs politiques et représentants du peuple ont déjà fait l'objet de plusieurs études biographiques et prosopographiques<sup>8</sup>, tout comme ce fut le cas pour le menu peuple et la paysannerie, les membres auxiliaires du personnel de la Révolution ont beaucoup moins attiré l'attention des historiens. Pourtant, si la Révolution française put tonner avec un tel fracas, c'est bien parce qu'elle fut autre chose qu'une simple lutte politique au sein des couches dirigeantes et beaucoup plus qu'une révolte populaire comme l'Europe en avait déjà connue : par son projet de régénérer le genre humain, la Révolution française constituait une périlleuse aventure dans l'inconnu à laquelle tous et chacun se devait de contribuer à sa façon. C'est du moins ainsi que Marc-Antoine Jullien l'avait compris : à 14 ans, ce jeune étudiant au collège de Montaigu voulut saisir toutes les chances qui s'offraient à lui pour participer à ce grand événement qui se

---

<sup>7</sup> Timothy Tackett. « La Révolution et la violence. » dans *La Révolution à l'œuvre*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005. p.208.

<sup>8</sup> Citons récemment les études prosopographiques de Timothy Tackett. *Becoming a Revolutionary*. Pennsylvania State University Press, 2006 [1996]. 355 pages ; et Michel Biard. *Missionnaires de la République*. Paris, CTHS, 2002. 623 pages.

déroulait sous ses yeux ; une fois lancée dans la carrière révolutionnaire, c'est en tant que subordonné qu'il se donna corps et âme au service de la Première République.

L'idée que ce mémoire de maîtrise entend démontrer est que malgré son jeune âge et son statut de subalterne, Marc-Antoine Jullien jouissait d'un espace d'autonomie considérable qui lui permit de participer de façon directe à l'expérience révolutionnaire ; ce faisant, nous serons à même de montrer à quoi cet espace d'autonomie pouvait ressembler et quelles en étaient les limites. Pour ce faire, nous avons divisé la démonstration en deux parties. Le premier chapitre, qui couvre les années 1789 à 1791, traite de l'apprentissage révolutionnaire de Jullien et soutient que celui-ci est largement tributaire de sa volonté de participer à la Révolution par tous les moyens et malgré sa jeunesse. Suite à cette période d'apprentissage, le second chapitre traite de la carrière du jeune Jullien, et plus particulièrement de la mission dont il fut chargé par le gouvernement révolutionnaire de l'automne 1793 à l'été 1794. Nous soutiendrons que malgré un encadrement idéologique et politico-légal passablement rigide, ce jeune agent du gouvernement central était en mesure de formuler ses propres représentations du mouvement révolutionnaire et de s'écarter temporairement des directives balisant son action sur le terrain. Ainsi, en scrutant les modalités d'accès à la culture révolutionnaire chez un personnage qui en était à priori assez éloigné, soit un collégien de quatorze ans, et en analysant ensuite la latitude dont il pouvait jouir dans sa pratique et ses conceptions, nous espérons faire ressortir l'importance de ces acteurs de second rôle dans le processus révolutionnaire, et par le fait même mettre en lumière toute la force mobilisatrice de l'événement.

## Marc-Antoine Jullien dans l'historiographie

Si notre homme est relativement inconnu du grand public, il jouit tout de même d'une certaine notoriété chez les historiens et autres spécialistes. Le corpus d'études entourant Marc-Antoine Jullien, dit de Paris pour le différencier de son père portant le même nom, est divisé en deux groupes, ce qui témoigne d'une profonde rupture dans la nature du personnage. D'une part, on retrouve des livres et articles qui se consacrent à la carrière politique de Jullien, dont l'apogée se situe en 1794, mais qui se poursuit de façon plus paisible sous l'Empire : ici, on traite de Jullien le jeune révolutionnaire jacobin, Jullien le politique<sup>9</sup>. D'autre part, on retrouve des ouvrages portant sur le rôle de Jullien dans l'histoire des sciences de l'éducation, puisqu'il se consacra durant une bonne partie de sa vie adulte au développement de nouvelles méthodes d'enseignement : ici, on traite de Jullien le pédagogue<sup>10</sup>. À cette division de l'historiographie correspondent ainsi deux conceptions de l'identité de Jullien : d'une part un acteur de la Révolution française, d'autre part un pédagogue éclairé. En ce qui nous concerne, le Marc-Antoine Jullien qui nous intéresse est le révolutionnaire.

---

<sup>9</sup> Les trois ouvrages les plus récents sont ceux de Eugenio Di Rienzo. *Marc-Antoine Jullien de Paris (1789-1848) : una biografia politica*. Naples, Guida Editori, 1999. 346 pages ; Robert R. Palmer. *From Jacobin to Liberal : Marc-Antoine Jullien de Paris, 1775-1848*. Princeton, Princeton University Press, 1993. 243 pages ; Helmut Goetz. *Marc-Antoine Jullien de Paris (1775-1848)*. Paris, Institut Pédagogique National, 1962. 267 pages. D'autres travaux de moindre envergure, et notamment plusieurs articles biographiques et chapitres de monographies écrits au dix-neuvième siècle, apportent des éclairages précieux sur certaines questions et seront utilisés ultérieurement. Voir la section de la bibliographie consacrée à Jullien pour une présentation complète de ces travaux.

<sup>10</sup> Notons entre autres Marie-Claude Delieuvin. *Marc-Antoine Jullien, de Paris, 1775-1848 : théoriser et organiser l'éducation*. Paris, L'Harmattan, 2003. 380 pages ; Jean-Michel Leclerc (dir.). *L'éducation comparée : mondialisation et spécificités francophones. Actes du congrès international sur l'histoire et l'avenir de l'éducation comparée en langue française, organisée par l'Association francophone d'éducation comparée, à Paris, mai 1998*. Paris, CNDP, 1999. 287 pages ; Pedro Rossello. *Marc-Antoine Jullien de Paris, père de l'éducation comparée et précurseur du Bureau International d'Éducation*. Genève, 1943. 40 pages.

Les études biographiques traitant de Jullien comme révolutionnaire peuvent être catégorisées selon qu'elles formulent un jugement moral favorable ou défavorable à son endroit. La carrière de Jullien est en effet pavée de controverses, notamment en raison de sa proximité avec Robespierre et de son rôle dans l'accélération de la Terreur à Bordeaux à l'été 1794. Ainsi, tout un pan de la littérature entourant Jullien cherche à le présenter comme un terroriste violent et fanatique, d'autant plus effrayant qu'il n'avait pas vingt ans au moment des faits qu'on lui reproche. Le titre le plus important du lot est sans doute l'ouvrage de Charles Vatel, *Charlotte de Corday et les Girondins*, qui détaille la mission de Jullien à Bordeaux à l'été 1794 et son rôle dans la capture et l'exécution des Girondins proscrits réfugiés non loin de la ville, démonstration solide qui sera reprise par plusieurs auteurs dont Alfred Lallié, qui ira jusqu'à écrire que « M. Vatel, dans son bel ouvrage [...] a rendu à la vérité historique un service signalé en jetant à la face de ce jeune misérable tout le sang qu'il avait fait verser »<sup>11</sup>. Plus récemment, les travaux de Pierre Bécamps et Pierre de Vargas s'inscrivent à la suite de l'ouvrage de Vatel en posant toutefois un jugement plus nuancé sur la carrière du jeune homme<sup>12</sup>. À l'opposé, se trouvent bon nombre de travaux qui présentèrent le jeune Jullien sous une lumière plus favorable et cherchèrent à réfuter les accusations portées contre lui, à commencer par un article louangeur probablement écrit par

---

<sup>11</sup> Charles Vatel. *Charlotte de Corday et les Girondins*. Tomes II et III. Paris, Henri Plon, 1864-1872. p. 407-454 ; p. 608-637 ; Alfred Lallié. « La Terreur par les jeunes gens », *Revue de Bretagne-Vendée (Nantes)*. n.6, vol.5, 1884, p.346-352. Dans le même ordre d'idées, voir Ambroise Caradec. « La Révolution en Bretagne. Prieur de la Marne et Jullien de la Drôme [sic] (fils) à Vannes, novembre 1793 », *Revue de Bretagne-Vendée (Nantes)*. n.6, vol.5, 1884. p.5-17.

<sup>12</sup> Pierre Bécamps. « Marc-Antoine Jullien, agent du Comité de salut public à Bordeaux a-t-il servi ou trahi Robespierre ? », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*. n.3, vol.1 (1952). p. 202-212 ; Pierre de Vargas. « L'éducation du « Petit Jullien », agent du Comité de salut public » dans *L'enfant, la famille et la révolution française* (Levy dir.). Paris, Olivier Orban, 1990. p.219-239 ; « L'héritage de Marc-Antoine Jullien de Paris à Moscou », *AHRF*. n.301 (juillet-septembre 1995). p.409-431 ; « La carrière haletante d'un politique et d'un pédagogue », dans *L'éducation comparée : mondialisation et spécificités francophones*. Paris, CNDP, 1999. p.33-45.

Jullien lui-même dans la *Biographie des hommes du jour* de Sarrut et Saint-Edme<sup>13</sup>. Les travaux plus récents consacrés à Jullien eurent aussi tendance à prendre une position favorable à son égard bien que passablement nuancée. Cela se traduit chez Helmut Goetz et Robert Palmer par l'idée implicite que l'activité terroriste de Jullien était attribuable à sa jeunesse et son immaturité, période qui fut suivit d'une évolution intérieure menant Jullien vers la modération et la sagesse<sup>14</sup>.

Outre ces ouvrages à caractère biographique, d'autres types de publications ont traité du cas Jullien. On retrouve des références au jeune homme dans plusieurs monographies importantes concernant la Révolution française, dans lesquelles il figure parmi ces personnages historiques fréquentant souvent les notes de bas de page, parfois gratifiés de quelques paragraphes, jamais vraiment oubliés des historiens, mais rarement héros à part entière de leurs récits<sup>15</sup>. Cette ambiguïté propre au personnage s'explique sans doute par sa nature quasi romanesque : Jullien de Paris, c'est avant toute chose un cas étrange, celui d'un révolutionnaire juvénile ayant atteint le sommet de sa carrière politique entre l'âge de seize et dix-neuf ans, et dont le parcours est riche en rebondissements le faisant participer,

---

<sup>13</sup> Germain Sarrut et B. Saint-Edme. « Jullien de Paris (Marc-Antoine) » dans *Biographie des Hommes du jour*. Paris, H. Krabbe, 1841. p.326-367. Vatel suggère la possibilité que cet article fut entièrement rédigé par Jullien lui-même, ce qui est fort probable vu la taille de l'article et les nombreuses références à des pièces d'archives manuscrites que seul Jullien avait en sa possession au moment de la rédaction de cet article. Voir Charles Vatel. *Charlotte de Corday et les Girondins*, tome II. Paris, H. Plon, 1864. p.426. Dans le même ordre d'idée, voir le discours pro-Jullien donné par Georges Bourgin, président de la Société d'histoire de France, dans *Annuaire-Bulletin de la Société d'histoire de France*. vol.84, 1951. p.32-41.

<sup>14</sup> Goetz. *L'évolution spirituelle ...* ; Palmer, *From Jacobin to Liberal ...*. À l'inverse, l'historien soviétique Victor Daline déplore ce passage d'un révolutionnaire radical à un homme politique libéral, qui lui « paraît ainsi un exemple typique de l'évolution de toute une couche de démocrates petits-bourgeois [...] ». Voir Victor Daline. « Marc-Antoine Jullien après le 9 Thermidor » dans *Hommes et Idées*. Paris, Éditions du Progrès, 1983 [1970]. p.27.

<sup>15</sup> Personnage résolument secondaire, Jullien fait quelques apparitions dans plusieurs monographies d'importance sur la Révolution. Notons ici les ouvrages de Lucien Jaume. *Le Discours jacobin et la démocratie*. Paris, Fayard, 1989. p.183 ; Bronislaw Baczko. *Comment sortir de la Terreur*. Paris, Gallimard, 1989. p.197 ; Patrice Gueniffey. *La politique de la Terreur : essai sur la violence révolutionnaire, 1789-1794*. Paris, Gallimard, 2000. p.180 et p.340 ; Michel Biard. *Missionnaires de la République*. Paris, CTHS, 2002. p. 65 ; Pierre Serna. *La République des Girouettes*. Paris, Champ Vallon, 2005. p.276-284.

souvent dans l'ombre, aux principaux événements de la Révolution. À ce titre, il frappa autant l'imaginaire romanesque qu'historiographique : en 1979, l'écrivain Pierre Gascar, lauréat du Prix Goncourt en 1953 pour son roman *Les Bêtes*, publia une biographie romancée de Jullien intitulée *L'ombre de Robespierre*<sup>16</sup>, qui contribua à faire connaître le personnage par un public plus large. Le livre de Gascar suscita l'intérêt des journalistes de Romans-sur-Isère, où demeurait la famille Jullien, qui publièrent à leur tour quelques articles sur l'« enfant prodige et oublié de Bourg-de-Péage, personnage-clé de la Révolution »<sup>17</sup>. Plus éloquent encore est probablement l'existence d'un chapitre consacré à Jullien dans un curieux livre s'inspirant de l'œuvre de Gascar, intitulé *Destins et histoires extraordinaires*<sup>18</sup>. Jullien y côtoie des personnages fantastiques, tel que « Lucie de Pracomtal, l'emmurée vivante, et l'ermite de Montségur-sur-Lauzon »<sup>19</sup>, dans un recueil de récits qui de l'aveu même de son auteur passe « progressivement de l'irréel au réel en partant des légendes sorties soit de l'histoire déformée, soit carrément de l'imagination »<sup>20</sup>. Jullien a beau se retrouver au bout de cette progression allant de l'irréel au réel, il n'en conserve pas moins les traits d'un véritable personnage de roman : parcours extraordinaire depuis l'enfance, parsemé de péripéties, de rencontres, d'intrigues et de tragédies, dont la mise en récit est encadrée par les principaux faits de l'histoire de la Révolution. Plus

---

<sup>16</sup> Pierre Gascar. *L'ombre de Robespierre*. Paris, Gallimard, 1979. 325 pages. Gascar entreprit la rédaction de son livre après s'être vu confié une partie de la correspondance de la famille Jullien recopiée par Marc-Antoine fils dans un document nommé le *Cahier vert*. Ce *Cahier vert* fut légué à Édouard Lockeroy, petit-fils de Jullien, puis à Georges Payelle qui le remit à Philippe Henriat pour finalement aboutir entre les mains de Pierre Gascar. Le parcours des archives Jullien, qui mérite un travail d'analyse à part entière, est brillamment exposé dans un article d'Odile Krakovitch. « Un cas de censure familiale : la correspondance revue et corrigée de Rosalie Jullien (1789-1793) », *Histoire et archives*. vol.9 (2001). p.81-123.

<sup>17</sup> *L'Impartial*, n.1441 et 1442, samedi 18 et 25 août 1979.

<sup>18</sup> Jean Durand. *Histoires et destins extraordinaires*, Tome 1. Sauzet, Savasse, 1985. 206 pages.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p.29-40.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p.12-13.

souvent qu'autrement, les historiens professionnels n'ont su s'affranchir totalement de cette représentation plutôt littéraire du cas Jullien.

Ce mémoire de maîtrise s'écarte de ces différentes perspectives historiographiques à plusieurs égards. D'une part, nous ne cherchons pas à formuler des conclusions sur l'aspect condamnable ou admirable de la carrière de Jullien et sur le caractère moral ou immoral de son rôle dans l'application des mesures terroristes. D'autre part, nous avons tenté par notre type de mise en récit de minimiser l'aspect romanesque de notre sujet, en évitant par exemple de rechercher dans sa petite enfance les origines de son identité révolutionnaire ou d'adopter une structure narrative continue et linéaire qui suggère la cohérence d'un parcours ou l'unité d'une vie. À la place, nous avons choisi d'analyser certains moments clés du cas Jullien, de les situer dans leur contexte et de formuler des conclusions sur leur signification quant à l'expérience révolutionnaire, position historiographique qui émane des orientations méthodologiques que nous revendiquons.

### **Méthodologie et sources utilisées**

Essentiellement, cette recherche s'appuie sur deux évolutions parallèles au sein de la discipline historique, soit le retour au genre biographique et le changement d'échelle proposé par la microhistoire. En effet, une simple revue des publications en histoire depuis les vingt dernières années suffit à constater, ne serait-ce que par le titre des ouvrages publiés, un retour en force de la biographie comme façon d'écrire l'histoire. Mais comme le fait remarquer Corinne de France dans un article publié récemment, il s'agit beaucoup plus

d'une évolution que d'un simple mouvement de balancier : loin de signifier un retour aux pratiques historiennes du dix-neuvième siècle, le nouveau biographique s'inscrit dans une volonté de repenser la place de l'individu au sein des processus historiques complexes mis à jour par l'histoire des Annales<sup>21</sup>.

En prenant pour objet d'analyse l'espace d'autonomie dont jouissait le jeune Marc-Antoine Jullien de Paris dans son apprentissage et sa carrière révolutionnaire, ce mémoire s'inscrit directement au sein de ce nouveau biographique qui ne remet pas en question l'importance des phénomènes collectifs (ici la Révolution), mais qui au contraire tente d'en définir les contours de façon plus précise en y juxtaposant l'étude de ce que Giovanni Levi nomme des cas limites<sup>22</sup>. Comme nous l'avons dit précédemment, cette étude ne revendique toutefois pas le statut de biographie au sens stricte : l'intention n'est pas d'écrire la vie de Jullien de Paris<sup>23</sup>, mais plutôt de se pencher sur des moments de cette vie afin d'éclairer un phénomène plus large, la Révolution française. Ce changement d'échelle s'apparente ainsi à la méthode développée par Carlo Ginzburg et la *microstoria* italienne, dont le but est « d'élargir vers le bas le concept historique "d'individu" »<sup>24</sup> par l'étude à petite échelle de phénomènes en marge du récit historique traditionnel. Au cœur de ces deux orientations méthodologiques, nouveau biographique et microhistoire, l'idée est de « vérifier le caractère interstitiel - et néanmoins important - de la liberté dont disposent les agents »<sup>25</sup>.

---

<sup>21</sup> Corinne De France. « Le nouveau de la biographie dans les historiographies françaises et allemandes contemporaines. », *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*, n.33, vol. 4 (2001). p.378.

<sup>22</sup> Giovanni Levi. « Les usages de la biographie. », *Annales ESC*, n.6, 1989. p.1331.

<sup>23</sup> La rédaction d'une biographie complète de Jullien, comme le faisait remarquer Jacques Godechot en 1961, ne sera possible que par un usage exhaustif des archives conservées à Moscou, auxquelles nous n'avons eu que partiellement accès. Voir le compte-rendu de l'ouvrage d'Henri Lacape publié par Godechot dans *Annales historiques de la Révolution française*. 1961, p.553.

<sup>24</sup> Carlo Ginzburg. *Le fromage et les vers*. Paris, Flammarion, 1980. p.17.

<sup>25</sup> Levi. « Les usages ... », p.1333.

Parce que Jullien est un acteur secondaire, dominé de par son jeune âge et ses fonctions, pris dans une situation où même les hommes les plus puissants peuvent sembler désemparés, mais qu'il démontre néanmoins une formidable capacité d'agir et de penser, l'analyse de son cas est un terrain d'application idéal des méthodes d'enquête cherchant à retrouver et mettre en lumière la liberté des agents historiques.

Le corpus de sources utilisé dans le cadre de ce mémoire a été bâti durant un séjour de recherche en deux principaux endroits. Tout d'abord, à la Bibliothèque nationale de France où se retrouvent la majorité des sources imprimées ; ensuite, aux Archives communales de Romans-sur-Isère, où la Société des amis de Rosalie et Marc-Antoine Jullien a rassemblé un fond d'archives diversifié sur cette famille. À l'intérieur de ce fond, se trouvent entre autres la reproduction des documents manuscrits conservés aux Archives nationales de France, la transcription intégrale de la correspondance de Rosalie Jullien, mère de Marc-Antoine, et un microfilm d'une partie du fond Jullien conservé aux Archives d'État russes d'histoire socio-politique<sup>26</sup>.

Les sources utilisées pour les fins de cette recherche peuvent se diviser en deux groupes. D'une part, nous traitons un ensemble de documents de nature informelle, comprenant la correspondance entre le jeune Jullien et sa famille, ses amis, et certains membres du personnel politique de la Révolution. D'autre part, nous utilisons les documents issus directement de l'activité révolutionnaire de Jullien, soit ses discours, adresses, articles de

---

<sup>26</sup> Aux Archives nationales de France, ces documents se trouvent sous la série 39 AP 1-4. Aux Archives d'État russes, ancien Institut Marx-Lénine de Moscou, c'est le fond 317 qui contient le reste des documents concernant les Jullien. Cette division est le fait de Georges Bourgin, qui vendit à l'Institut Marx-Lénine en 1929 un lot de 1524 pièces concernant les Jullien. Lors de son voyage de recherche à Moscou, Pierre de Vargas ramena un microfilm contenant 95 pièces tirées de ce lot, maintenant disponible aux Archives communales de Romans-sur-Isère. Voir De Vargas. « L'héritage ... ».

journaux, ce qui permet l'analyse de ses positions politiques. C'est en confrontant de ces deux types de documents qu'il nous est possible de reconstituer le cas Jullien dans sa singularité et de formuler des conclusions inédites sur la signification de son parcours. Par ailleurs, ce mémoire ne prétend pas à l'exhaustivité. D'un côté, une masse considérable de documents encore largement inexploités et auxquels nous n'avons pas eu accès dort toujours dans les archives moscovites. De l'autre, nous avons choisi de ne pas revenir sur certaines pièces largement utilisées par les différents biographes et analystes du cas Jullien. Il nous a semblé plus pertinent de nous attarder aux documents laissés de côté qui éclairent des aspects encore méconnus de la vie de Jullien, et qui permettent en outre de mieux comprendre certains faits déjà établis. Afin de compléter ce corpus, nous avons parfois fait appel à certaines sources extérieures permettant de jeter un éclairage plus large sur notre sujet, notamment les Archives parlementaires, le *Moniteur universel* et le *Recueil des actes du Comité de salut public*. Pour conclure cette introduction, nous avons cru bon d'inclure une courte section biographique afin d'établir les principaux traits de la vie de Jullien, en mettant l'emphase sur la période révolutionnaire et sur les événements que nous jugeons significatifs en regard de notre étude.

### **Marc-Antoine Jullien, 1775-1848 : brève esquisse biographique<sup>27</sup>**

Jullien naît à Paris le 10 mars 1775. Les sources disponibles fournissent peu de détails sur la vie de ses parents avant cette date : secrètement unis depuis au moins 1774, ceux-ci officialiseront leur mariage le 28 janvier 1777, soit deux ans après la naissance de Marc-

---

<sup>27</sup> Les informations utilisées pour la rédaction de passage sont tirées de Goetz, *Marc-Antoine Jullien ...* ; De Vargas, « L'éducation ... » ; et De Vargas, « La carrière haletante ... ».

Antoine. Le père fut précepteur d'un petit-fils de la duchesse d'Anville, poste qu'il obtient grâce aux bons soins de l'abbé Mably, et qui lui permet d'acquérir une certaine notoriété dans les cercles éclairés de la capitale. Quant à sa mère, Rosalie Ducrollay, nous savons qu'elle est la fille d'un marchand aisé, Philippe Ducrollay. De 1775 à 1785, l'histoire de la famille Jullien est rythmée par les nombreux déplacements de Marc-Antoine père, contraint de quitter temporairement son épouse et son fils pour aller s'occuper de différentes « affaires ». Ces absences engendrent une abondante correspondance entre lui et Rosalie, qui nous renseigne du même coup sur la situation de la jeune famille, leurs occupations, leurs fréquentations et sur l'éducation du « petit Jules », surnom donné au jeune Marc-Antoine. De cette période, retenons l'installation de la famille dans le Dauphiné, dans une maison de campagne non loin de Romans baptisée les « Délices », où les Jullien vivent en rentiers de façon relativement confortable, en plus de tirer des revenus d'une exploitation agricole et d'un élevage de vers à soie. Le 4 septembre 1785, le jeune Jullien est envoyé comme élève de sixième à Paris au collège de Navarre, puis est transféré au collège de Montaigu. Marc-Antoine père, désirant veiller sur l'éducation de son fils, prendra lui aussi logis à Paris, laissant Rosalie seule à Pizançon avec leur second fils, Auguste, séparation qui la plonge dans un profond désarroi à en juger sa correspondance presque quotidienne. Ainsi, par leur situation économique, leur position sociale, leur amour de Rousseau, leur valorisation de la vie domestique et privée, leur obsession pour l'éducation de leur fils, les Jullien représentent parfaitement l'image-type de la famille bourgeoise de la fin du dix-huitième siècle<sup>28</sup>.

---

<sup>28</sup> Voir Philippe Ariès. « De la famille médiévale à la famille moderne » dans *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Paris, Seuil, 1973 [1960]. p.252-307.

Lorsque la Révolution éclate à l'été 1789, Jullien est âgé de quatorze ans. Quelques années plus tard, il affirmera avoir répandu dans les rues de Paris, lors du 14 juillet, des petits billets sur lesquels il avait inscrit « c'est peu de renverser la Bastille, il faut renverser le Trône ! »<sup>29</sup>. Quelle audace pour un jeune collégien ! Cette anecdote deviendra l'acte fondateur de l'identité romanesque de Jullien : on la trouve dans tous les récits qui veulent faire ressortir l'aspect extraordinaire de sa vie et raconter celle-ci à la manière d'une intrigue littéraire<sup>30</sup>, ainsi que dans plusieurs travaux d'historiens chevronnés qui veulent montrer la précocité de l'enfant<sup>31</sup>. La réalité est toutefois légèrement différente, ce qui nous montre comment les faits entourant le parcours de Jullien sont parfois subtilement déformés, le plus souvent par lui-même, pour mieux s'agencer à la construction d'un récit qui transporte. En fait, la première occurrence de cette histoire apparaît dans une lettre écrite par Jullien en juin 1794 à son ami d'enfance Saint-Cyr Nugues, dans laquelle on peut lire : « la Bastille tombe, et la main d'un enfant grave ces mots qu'une imprudence inutile sème de tous côtés : c'est peu d'avoir détruit la Bastille, il ne faut plus de Roi »<sup>32</sup>. Or, sachant que la Bastille n'est pas détruite au 14 juillet mais seulement après, on comprend que cet épisode de propagande précoce est postérieur à cette fameuse journée marquant officiellement le début de la Révolution. Comme si Jullien avait voulu, en jouant ensuite avec les dates et les mots, faire correspondre son histoire de vie avec l'histoire de la Révolution, créer une identification parfaite entre la Nation qui se soulève et le jeune garçon qu'il était, tout deux

---

<sup>29</sup> Jullien y fait souvent référence lorsqu'il s'agit de prouver la pureté de son républicanisme, comme lorsqu'il se voit accusé de complicité avec Robespierre au lendemain du 9 Thermidor. Voir *Force, union, liberté. Adresse de Marc-Antoine Jullien fils, en réponse aux inculpations dirigées contre lui dans la séance du 11 thermidor an deuxième de la république française, une et indivisible*. [s.d], p.14.

<sup>30</sup> Notamment Gascar. *L'ombre de Robespierre ...* ; et Durand. *Histoires et destins ...*

<sup>31</sup> L'ouvrage le plus récent à relater cette anecdote pour introduire le caractère précoce de Jullien est celui de Di Rienzo. *Marc-Antoine Jullien ...*, p.27.

<sup>32</sup> Jullien à Saint-Cyr Nugues, Bouscat [près de Bordeaux], 15 juin 1794. IML 317-427. Des remerciements particuliers doivent être adressés à Pierre de Vargas pour ses conseils sur cette question.

subitement et simultanément devenus révolutionnaires. Et comme le récit est imagé et séduisant, les quelques historiens qui s'intéressèrent à Jullien en firent eux aussi leur point de départ, succombant au pouvoir explicatif de ce que le sociologue Pierre Bourdieu nomme *l'illusion biographique*<sup>33</sup>.

Cette anecdote illustre toutefois un fait majeur du parcours de Jullien durant les premiers moments de la Révolution, soit son intérêt prononcé pour les affaires politiques. Dès 1789, il assiste aux séances de l'Assemblée nationale avec l'un de ses maîtres au collège et collaborateur au *Journal du soir de législation et de politique*, M.Eury<sup>34</sup>. À l'été 1790, alors âgé de 15 ans, il insiste auprès de son père pour obtenir la permission de devenir membre du club des Jacobins de Paris et obtient son certificat d'appartenance en avril 1791, au moment où il termine sa rhétorique. En septembre 1791, Jullien âgé de 16 ans défie l'autorité paternelle et projette d'abandonner l'école pour poursuivre lui-même son éducation en solitaire. On lui propose alors de partir en Angleterre comme *élève-diplomate*, une première mission pour le gouvernement révolutionnaire dont Jullien sera chargé du 16 mai au 15 septembre 1792. Entre temps, il continue son apprentissage politique en fréquentant le club des Jacobins, où il se fait remarquer en janvier 1792 par un discours pacifiste aligné sur les positions de Robespierre. C'est aussi durant cette période que Jullien alors âgé de 17 ans publie ses premiers textes dans le *Journal du soir* et *La semaine politique*, à l'occasion d'une dispute entre Jérôme Pétion (1756-1794), maire de Paris, et Dupont de Nemours (1739-1817), ancien député de l'Assemblée nationale.

---

<sup>33</sup> Pierre Bourdieu. « L'illusion biographique ». *Actes de la recherche en sciences sociales*. n.62-63, juin 1986. p.69-72.

<sup>34</sup> Nous ne disposons d'aucune autre information à l'égard de ce M. Eury.

permet à Jullien et son compagnon Saint-Cyr Nugues de se joindre à l'armée des Pyrénées en tant qu'aide-commissaire en octobre 1792, suite à quoi Jullien obtient ensuite le poste de commissaire au début de l'hiver 1793. Chargé du recrutement et de l'approvisionnement des armées, Jullien remplit avec brio les tâches qui lui sont confiées. À dix-sept ans, son audace et son zèle lui valent d'être remarqué par le pouvoir révolutionnaire mais en juin 1793 il est réformé faute d'âge. Il est malgré tout réadmis comme commissaire à la même époque et attaché au commissaire ordonnateur en chef Hion, toujours dans l'armée des Pyrénées.

Jullien retourne à Paris à la fin de l'été 1793. Le 10 septembre, il reçoit un nouvel ordre de mission venant cette fois du Comité de salut public. À travers une tournée dans l'ouest de la France, Jullien est chargé par le Comité de « ranimer, éclairer le peuple et soutenir les sociétés populaires, surveiller les ennemis de l'intérieur, déjouer leurs conspirations et correspondre exactement avec le Comité de salut public »<sup>35</sup>. De ce périple, nous retiendrons surtout son passage à Nantes, où le jeune Jullien entre en conflit direct avec le représentant

---

<sup>35</sup> RACSP, T.VI, p.397.

Le passage de Jullien en Angleterre est peu documenté, si ce n'est que quelques lettres envoyées à des parents et amis. Le but véritable de son voyage reste incertain : si on le désigne officiellement comme *élève-diplomate*, ses biographes lui donnent le rôle d'agent secret du gouvernement français, dont la mission devait être de recueillir l'état de l'opinion publique anglaise sur la Révolution. Ce qui semble toutefois évident est qu'à son retour en France, en septembre 1792, Jullien est définitivement orienté vers une carrière politique.

en mission Carrier qui y fait régner la Terreur révolutionnaire. Jullien, par sa correspondance avec le Comité de salut public, participera par ailleurs au rappel de Carrier à Paris. En avril 1794 Jullien visite Bordeaux, toujours en qualité d'agent du Comité de salut public. Cette première mission bordelaise est écourtée à la fin du mois d'avril, lorsqu'il reçoit l'ordre de revenir à Paris pour occuper les fonctions de commissaire à l'Instruction publique. À peine un mois plus tard, Jullien est renvoyé à Bordeaux pour une seconde mission, durant laquelle il entrera en conflit avec le représentant du peuple Ysabeau, dont le départ de la ville est imminent. Entre le départ de celui-ci et l'arrivée de son remplaçant Garnier de Sainte, Jullien devient à Bordeaux l'une des plus hautes autorités révolutionnaires. C'est à ce moment qu'il initie la chasse aux Girondins proscrits et réfugiés à Saint-Émillion, soit Élie Guadet (1758-1794), Jean-Baptiste Salle (1759-1794), Charles Barbaroux (1767-1794), François Buzot (1760-1794) et Jérôme Pétion, opération qui se solde en juin 1794 par l'exécution ou le suicide de ceux-ci.

Le 9 Thermidor marque l'arrêt momentané de la carrière de Jullien. Il est arrêté comme complice de Robespierre lors de son retour à Paris le 9 août 1794, emprisonné et remis en liberté en octobre 1795. Après sa détention, il occupera diverses fonctions politiques et militaires sous l'Empire, puis gagnera une notoriété internationale en tant que pédagogue et fondateur de la *Revue Encyclopédique*, qui paraîtra de 1819 à 1835. Mais en dépit de ces succès, Jullien sera engagé, tout au long de sa vie adulte, dans un incessant processus d'expiation de son passé révolutionnaire, faisant appel à la fois à l'innocence de sa jeunesse et à son dévouement tout entier à la cause républicaine.

## Chapitre 1 : L'apprentissage d'un jeune révolutionnaire

Comprendre le cas Jullien, c'est d'abord réfléchir sur l'inadéquation entre son âge et son cheminement dans la carrière révolutionnaire : alors que s'émiettent les murs de la Bastille, le personnage auquel nous avons affaire n'est rien d'autre qu'un collégien d'à peine quatorze ans, certes intéressé par les événements de la Révolution, mais encore loin de pouvoir figurer parmi son personnel. Pourtant, son ascension fut fulgurante : en 1791, il devient membre de l'un des clubs politiques les plus influents de France, les Jacobins de Paris, et reçoit sa première mission l'année suivante, alors qu'il quitte pour l'Angleterre en tant qu'élève-diplomate. À son retour à l'automne 1792, on l'envoie comme aide-commissaire à l'armée des Pyrénées, où il s'illustre par son zèle et son efficacité lors des efforts de recrutement, suite à quoi le puissant Comité de salut public en fait l'un de ses agents particuliers, sans doute le plus célèbre d'entre eux. Déjà à cette époque, la jeunesse de Jullien faisait sourciller. Les témoignages des contemporains à cet effet sont nombreux, mais le plus éloquent vient sans doute de son ami, le jeune Saint-Cyr Nugues, qui décrit dans une lettre adressée à la mère de Jullien le cheminement de celui-ci avec une étonnante lucidité :

Ainsi donc il est entraîné par la destinée à une vie errante et incertaine, et ne se fixera jamais au sein de sa famille, et parmi ses amis. Lancé avant le temps sans doute, mais lancé sans retour, dans la carrière publique ; il a subi le joug, et sera désormais l'esclave des affaires, des devoirs dont son âge semblait l'éloigner encore. Il n'est plus temps de le rappeler au repos, à l'obscurité, dans laquelle je me suis efforcé longtemps de le retenir. Le sort en est jeté ; qu'il avance, qu'il marche à la gloire. Elle lui sourit, elle l'invite ; et il n'a plus qu'à se soutenir et se surpasser toujours lui-même. Il a atteint, dès les premiers efforts, une hauteur dont tout autre serait effrayé, mais qui ne peut être pour lui qu'un encouragement.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Saint-Cyr Nugues à Rosalie Jullien, Toulouse, 19 septembre 1793. ACR S-61S-30.

Perçu comme une exception par ses proches, Jullien a lui-même parfaitement conscience de l'aspect singulier de son parcours. Afin de répondre à ses détracteurs, il n'hésitera pas à mettre en parallèle sa jeunesse avec celle de la nouvelle nation française en cours de régénération :

On m'a reproché mon extrême jeunesse [...]. Oui, je suis jeune d'âge, mais je suis vieux dans la carrière de la Liberté. Nous avons tous une vie nouvelle qui date du premier jour de la révolution. Moi aussi, je suis de l'âge de tous les Français.<sup>2</sup>

Dans ce nouvel âge de liberté inauguré par la Révolution, le monde adulte est politiquement retombé en enfance et doit tout réapprendre : pour Jullien, la métaphore est à prendre au pied de la lettre. Mais si la formation politique du corps révolutionnaire de 1789 peut aisément se concevoir à travers l'« intense expérience pédagogique »<sup>3</sup> que fut l'Assemblée nationale constituante, il est beaucoup plus difficile d'imaginer comment un jeune homme de quatorze ans ait pu aussi rapidement se familiariser avec les formes de la politique révolutionnaire au point d'en devenir l'un des acteurs à peine deux ans plus tard. La politisation des enfants et des adolescents durant les trois premières années de la Révolution française pose en effet un problème historiographique de taille : même si l'éducation patriotique est un thème central dans le discours de la Révolution dès son commencement, la première structure de politisation de la jeunesse n'apparaît qu'au printemps 1792, sous l'initiative de Léonard Bourdon, fondateur de la Société des jeunes Français, école à caractère patriotique qui accueille 50 boursiers dès son ouverture en mai

---

<sup>2</sup> *Notes écrites en 1794, concernant les relations du jeune Jullien, avec le représentant du peuple Ysabeau, à Bordeaux.* Cité dans Germain Sarrut et B. Saint-Edme. « Jullien de Paris (Marc-Antoine) », *Biographie des Hommes du jour*. Paris, H. Krabbe, 1841, p.341.

<sup>3</sup> Timothy Tackett. « Étude sérielle de la psychologie révolutionnaire : la correspondance des députés des Assemblées nationales (1789-1794) » , *Colloque Archives épistolaires et Histoire*, Mireille Bossis et Lucia Bergamasco (dir.), Éditions Connaissances et Savoirs, 2007. p.179. Tackett élabore cette idée en identifiant les séances de l'Assemblée nationale comme l'un des principaux éléments déterminant la formation d'une culture politique révolutionnaire dans *Becoming a Revolutionary*. Pennsylvania State University Press, 2006 [1996]. 355 pages.

1792<sup>4</sup>. Quant à la réforme de l'instruction publique, un débat intense aura lieu dès le début de la Révolution, mais ce n'est qu'avec le plan Bouquier à l'hiver 1793 que ces discussions aboutissent à des mesures concrètes<sup>5</sup>. Dès lors, comment expliquer la précocité de l'engagement politique de Jullien ?

L'explication classique offerte par ses biographes identifie le milieu familial de Jullien comme principal déterminant de son engagement précoce<sup>6</sup>. Compte tenu de la politisation prononcée de ses parents même avant la Révolution, ceci explique en partie pourquoi le jeune Jullien affiche très tôt un intérêt pour les affaires publiques, mais n'aide pas à comprendre comment il parvient à s'infiltrer dans le corps révolutionnaire. Pour répondre à cette question, il faut laisser de côté l'analyse du milieu familial et mettre en lumière ses premières expériences politiques durant les trois premières années de la Révolution, soit de 1789 à 1792. Durant ces années, les efforts de Jullien pour s'inclure dans le mouvement révolutionnaire sont tantôt fructueux, tantôt voués à l'échec, mais toujours orientés vers un

---

<sup>4</sup> Voir Raymonde Monnier. « L'école du citoyen », dans *L'enfant, la famille et la Révolution française*. Paris, Olivier Orban, 1989. p.193-206. Notons aussi qu'à partir de 1793, on assiste à l'apparition de clubs de jeunes, comme celui des Jeunes Amis de la République formé en juillet 1793, à la manière des sociétés populaires montagnardes ; voir l'entrée « Clubs de jeunes » dans Albert Soboul (dir.). *Dictionnaire historique de la Révolution française*. Paris, PUF, 2005 [1989]. p.237. De plus, à l'hiver 1794, l'explosion de la publication des catéchismes révolutionnaires indique par ailleurs le besoin ressenti par l'État d'encadrer politiquement la jeunesse française ; voir Penny Brown. « Children of the Revolution : the Making of Young Citizens », *Modern and Contemporary France*. vol. 14, n. 2, 2006. p.205-220 et Jean Hébrard. « La Révolution expliquée aux enfants : les catéchismes de l'an II », dans *L'enfant, la famille et la Révolution française*. Paris, Olivier Orban, 1990. p.171-192.

<sup>5</sup> Voir Robert Palmer. *The Improvement of Humanity*. Princeton, Princeton University Press, 1985. 347 pages ; ainsi que Bronislaw Bacsko. « Instruction publique » dans *Dictionnaire critique de la Révolution française. Institutions et créations*. Paris, Flammarion, 1992. p.275-297.

<sup>6</sup> Trois travaux doivent être mentionnés sur cette question : Goetz. *Marc-Antoine Jullien...* ; Di Rienzo. *Marc-Antoine Jullien ...* ; Krakovitch. « Un cas de censure familiale ... ». Goetz insiste particulièrement sur l'influence parentale, surtout du côté maternel, mais aussi sur le milieu rural qui selon lui fait naître chez Jullien un « irrésistible élan vers la liberté » (p.16). Di Rienzo se contente de noter la radicalisation progressive des parents de Jullien et affirme que « almeno nel primo triennio del periodo rivoluzionario, l'apprendistato politico del giovane Jullien [...] avvenne soprattutto nel seno della famiglia » (p.27). Quant à Krakovitch, elle présente Rosalie Jullien comme étant essentiellement responsable du radicalisme de son fils, sur lequel elle aurait eu une emprise considérable tout au long de la Révolution.

seul et même but : la participation active à la Révolution française. À travers ce chapitre, nous soutiendrons l'idée que l'éducation politique de Jullien est d'abord et avant tout le fruit de ses propres efforts pour pénétrer la nouvelle culture politique révolutionnaire, et ce à l'aide de trois stratégies pédagogiques qu'il utilise pour *devenir* révolutionnaire<sup>7</sup>, soit la mobilisation étudiante au collège, le recours aux journaux parisiens, et la fréquentation des Jacobins de Paris. Si le cas Jullien nous permet d'observer l'autonomie d'un agent de la Révolution et sa capacité à s'écarter des cadres normatifs, c'est en tout premier lieu son apprentissage politique qui en est la manifestation la plus éclatante.

## **Mobilisation étudiante**

### **La Révolution à l'école ou l'école de la Révolution ?**

Les événements de la Révolution et les décisions prises quotidiennement à l'Assemblée nationale vont bien au-delà d'un simple bouleversement de la sphère politique : dès l'été 1789, chaque parcelle de la société française sera, de près ou de loin, touchée par cette colossale entreprise de régénération de l'humanité entamée et débattue depuis Versailles. L'institution collégiale, intimement liée à celle du clergé, ne pouvait ainsi échapper à cette refonte complète des principes de la vie collective. L'Assemblée nationale ayant donné la directive aux collèges de rester ouverts et d'attendre la promulgation de nouveaux décrets pour définir les conditions de leurs activités, ceux-ci sont largement éprouvés par la vente des biens de l'Église qui leur enlève une bonne partie de leurs ressources et par la

---

<sup>7</sup> L'expression est tirée du titre de l'ouvrage de Tackett, *Becoming a Revolutionary*.

Constitution civile du clergé, qui entraîne une division du corps professoral<sup>8</sup>. Toutefois, la pesanteur de ces décisions nous cache une réalité tout autre à l'intérieur de l'enceinte collégiale : dès les premiers mois de la Révolution, il semble se dessiner au sein du corps étudiant un rapport d'identité avec la scène politique nationale, qui à terme constitue une véritable structure informelle d'apprentissage de la culture révolutionnaire<sup>9</sup>. C'est ici, au sein de l'univers collégial, que Marc-Antoine Jullien de Paris trouvera l'occasion d'une première expérience politique.

À l'origine de cette première expérience, se trouve la rencontre entre le corps étudiant et le corps de la nation. Le 18 février 1790, le compte-rendu de la séance du soir de l'Assemblée nationale fait état d'un don patriotique effectué par quatorze représentants de l'Université de Paris, suivi du discours de l'un d'eux jurant « à la nation ; à la loi et au Roi, une fidélité inviolable » et aux représentants du peuple, qu'il nomme « nosseigneurs », « une éternelle reconnaissance, [...] un entier dévouement »<sup>10</sup>. À la suite de ce discours, figurent le nom desdits représentants et le collège dont ils proviennent : du collège de Montaigu, ont été délégués Broché et Jullien<sup>11</sup>. Replacé dans le contexte quotidien des séances de l'Assemblée, cela n'a rien d'extraordinaire : durant la seule séance du 18 février 1790 au

---

<sup>8</sup> Palmer. *The Improvement ...*, p.102. Selon Palmer, la vente des biens du clergé, décrétée par l'Assemblée nationale en novembre 1789, devait au départ exclure ce qui relevait des collèges et des universités, mais cette distinction fut éventuellement abandonnée et les nombreuses dotations des institutions collégiales mises en vente pour pallier les problèmes financiers hérités de l'Ancien Régime. En ce qui concerne la Constitution civile du clergé, celle-ci entraîna l'exclusion d'une partie significative du corps professoral ayant refusé de prêter le serment d'allégeance requis par celle-ci.

<sup>9</sup> Cette idée va à l'encontre de la conclusion de Robert Palmer sur la question des étudiants au début de la Révolution. Selon Palmer, il n'existe pas à cette époque de véritable conscience révolutionnaire chez les étudiants, puisque « the revolutionary sentiments of students was often hard to distinguish from patriotic excitement or youthful exuberance ». Voir Palmer. *The Improvement ...*, p.103.

<sup>10</sup> Archives parlementaires, T.11, p.644.

<sup>11</sup> Les archives parlementaires ne mentionnent pas le prénom des représentants étudiants, mais il est clair que le nommé Jullien est bien le Marc-Antoine Jullien qui nous intéresse, puisqu'il fera lui-même référence à ce passage à l'Assemblée nationale dans sa correspondance.

soir, douze autres dons patriotiques sont effectués par différents groupes, dont des corps municipaux, artisans, gardes nationaux et citoyens. Au milieu de ces dons patriotiques et serments d'allégeances, l'offrande des représentants de l'Université de Paris semble passer plutôt inaperçue : le compte-rendu de la séance ne mentionne aucune réaction de la part des députés et aucun commentaire de la part du président de l'Assemblée. En outre, le *Moniteur* omet de rendre compte de cette séance du 18 février au soir, et selon Jullien lui-même les autres journaux parisiens ignorent complètement ce passage des étudiants à l'Assemblée nationale<sup>12</sup>. Ce sont plutôt d'autres interventions qui vont retenir l'attention des députés lors de cette séance. Juste avant la représentation des étudiants, on annonce le rétablissement de l'ordre par des volontaires dans la province du Quercy<sup>13</sup>, ce qui se solde par une motion de remerciement adoptée à l'unanimité par l'Assemblée sous proposition de Robespierre. Suivant immédiatement le discours du représentant étudiant, voilà que des membres de la commune de Paris viennent annoncer la mort de l'abbé de l'Épée et réclamer que l'État poursuive l'oeuvre du défunt, intervention à laquelle réagit de manière favorable le président de l'Assemblée<sup>14</sup>. À l'échelle nationale, la représentation des étudiants de l'Université de Paris à l'Assemblée nationale se fonde donc dans la masse des dons et serments d'allégeance qui affluent de la France entière, et disparaît derrière les événements qui animent la scène révolutionnaire.

<sup>12</sup> Brouillon d'une lettre de Jullien aux rédacteurs d'un journal, Paris, 23 février 1790. IML 317-27.

<sup>13</sup> Dans le contexte des révoltes de la Grande Peur, des châteaux de la province du Quercy et des alentours furent attaqués par des masses de paysans armés à l'hiver 1790. Une milice locale se forma, repoussa les insurgés, et le rétablissement de l'ordre fut annoncé à l'Assemblée nationale durant la séance du 18 février. Pour une vue d'ensemble des révoltes paysannes au début de la Révolution, voir Georges Lefebvre. *La grande peur de 1789*. Paris, A. Colin, 1988 [1932]. 271 pages. Pour un récit détaillé des événements dans le Quercy, voir Eugène Sol. *La révolution en Quercy, tome I*. Paris, Auguste Picard, 1929. p.303-345.

<sup>14</sup> L'abbé Charles-Michel de l'Épée (1712-1789) fut célèbre pour la fondation d'un institut voué à l'éducation des enfants atteints de surdité, et fut l'un des défenseurs des droits des personnes sourdes et muettes au début de la Révolution. Suite à sa mort, la Commune de Paris entrepris des démarches auprès de l'Assemblée nationale pour que l'État poursuive l'oeuvre de l'abbé de l'Épée, ce qui se solda en juillet 1791 par l'élévation de son école au rang d'Institution nationale. Voir Maryse Bézagu-Deluy. *L'abbé de l'Épée*. Paris, Seghers, 1990. 351 pages.

Pourtant, à l'échelle de la vie collégiale cette rencontre des deux corps représentatifs revêt une importance toute particulière : elle témoigne d'une organisation et d'une conscience politique chez les étudiants parisiens qui vont au-delà de la simple exubérance juvénile ou de l'excitation patriotique que suppose Robert Palmer<sup>15</sup>. En réalité, derrière la représentation des étudiants de l'Université de Paris à l'Assemblée nationale se cache un processus autonome visant à recréer dans l'enceinte collégiale les débats et les enjeux du moment révolutionnaire. Jullien y trouvera, à l'hiver 1790, une première occasion de se former à la Révolution.

### **Conscience politique et activisme à l'échelle du collège**

La politisation du milieu collégial que suggère la représentation des étudiants à l'Assemblée nationale n'est pas une innovation de l'hiver 1790. Dès les premiers instants de la crise révolutionnaire à l'été 1789, les passions politiques qui animent la capitale se fraient un chemin jusque dans les échanges informels entre étudiants, tel que nous l'apprend un ami de Jullien ayant depuis quitté le collège :

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'esprit public commence à se répandre dans l'université. Je me rappelle bien que, même de mon temps, il n'y avait rien de si commun pendant les récréations, que de voir de jeunes patriotes disserter sur les opérations de l'assemblée nationale, prendre parti pour ou contre, et soutenir leur opinion avec autant de chaleur, que si elle eut dû décider des intérêts de la nation.<sup>16</sup>

Le passage à l'Assemblée nationale le 18 février 1790 pose cependant au corps étudiant des problèmes qui dépassent les échanges informels d'opinions politiques. Deux semaines avant

---

<sup>15</sup> Palmer. *The Improvement ...*, p.103.

<sup>16</sup> Charles Nugues à Jullien, Romans, 13 février 1790. ACR S-61S-30.

la séance en question, Jullien sera à l'origine d'un débat qui animera la vie politique du collège et qui prendra forme autour de la question suivante : doit-on ou non dresser une liste nominative des étudiants qui participent à l'offrande patriotique ? Cette question aura des répercussions importantes pour Jullien, qui rédigera un « petit mémoire »<sup>17</sup> afin de gagner l'opinion de ses camarades et qui fera de ce débat son premier cheval de bataille politique.

### **Contester l'Assemblée étudiante**

Le contexte immédiat entourant ce débat nous est révélé alors que Jullien se tourne vers l'un des membres du corps professoral afin d'obtenir son appui. De qui s'agit-il exactement nous ne le savons pas, mais le contenu de la lettre que Jullien lui adresse laisse supposer qu'il s'agit d'un professeur ou du moins d'une personne en position d'autorité autre que le principal du collège. Dans cette lettre, Jullien demande à son destinataire de l'appuyer dans sa démarche de consultation auprès des étudiants afin de renverser une décision prise en assemblée quelque temps auparavant. En effet, la question d'une liste nominative des donateurs fut d'abord débattue au sein d'une assemblée générale des étudiants, qui se prononcèrent en majorité contre la rédaction d'une telle liste. Cette décision, aux yeux de Jullien, ne représente toutefois pas la réelle volonté des étudiants : elle est plutôt le fruit de la « cabale » menée par quelques-uns. Afin de rétablir la situation et de ramener la majorité vers le « bon parti », Jullien entreprend donc la rédaction d'un court texte destiné à être lu lors de la prochaine assemblée. Malheureusement pour lui, celle-ci se voit interdite par le

---

<sup>17</sup> C'est ainsi que Jullien nomme le document qu'il rédigera à l'attention de ses camarades. Nous y référerons par le titre qui figure sur le document lui-même ; *A Messieurs les écoliers de chaque classe*. [s.d], IML 317-29. Sous la cote 317-29 des archives moscovites, titrée *3 lettres aux étudiants de Montaigu*, se trouvent aussi deux autres documents qui seront cités ultérieurement.

principal du collège pour des motifs que Jullien ne mentionne pas, ce qui ne l'empêche pas d'avoir recours à une solution alternative pour obtenir la légitimité nécessaire au renversement du décret sur la liste des donateurs : il fait appel à son destinataire afin que celui-ci fasse circuler son plaidoyer dans les classes du collège pour ensuite « faire écrire au bas du papier le résultat abrégé de leur délibérations ». Ainsi, Jullien affirme que « par ce moyen l'on pourra sans assemblée générale connaître le vœu de tout le collège et agir en conséquence »<sup>18</sup>.

Ce « petit mémoire »<sup>19</sup>, comme l'appelle son auteur, circulera effectivement dans les classes du collège. Il s'agit de deux pages manuscrites, signées « Jullien, écolier d'humanités au collège de Montaigu », et portant le titre « À Messieurs les écoliers de chaque classe ». La structure du texte est simple et efficace : dans une courte introduction, Jullien présente les arguments avancés lors de l'assemblée pour que les étudiants contribuant à l'offrande patriotique restent anonymes, soit la volonté de « ménager la modestie des riches, la honte des pauvres et la délicatesse du trésorier ». Ensuite, Jullien réfute chacun de ces arguments à l'aide de quatre brefs paragraphes, et conclut en proposant une marche à suivre pour établir une liste nominative de donateurs.

Dans le premier paragraphe intitulé « l'intérêt des riches », Jullien prétend que seule la publicité du don incitera les riches étudiants à participer à l'offrande, une « faiblesse qui tient de leur éducation plus que de leur naturel ». Ménager la modestie des riches est une

---

<sup>18</sup> Jullien à [?], Paris, 3 février 1790. IML 317-29.

<sup>19</sup> *À Messieurs les écoliers ...*

erreur selon Jullien, puisqu'en réalité « leur but est de pouvoir garder à la fois leur honneur et leur argent ». Par ailleurs, il en va aussi de « l'intérêt des pauvres », puisque l'étudiant moins fortuné pourra être « plus fier du peu qu'il aura donné que le riche d'avoir fait un sacrifice plus considérable [...] vu son peu de moyens ». Quant au trésorier, Jullien affirme qu'une liste nominative permettrait la transparence nécessaire pour éviter que « l'envie ou la calomnie ne put trouver de prise contre son intégrité ». En somme, il en va de « l'intérêt de la Patrie », puisque cette mesure encouragera les étudiants à faire des dons plus importants et fournira « une juste récompense due au patriotisme des donateurs ». En concluant son plaidoyer, Jullien suggère une marche à suivre advenant le cas où le décret soit renversé. Premièrement, adjoindre au trésorier de chaque classe un « réviseur des comptes » qui aurait pour mandat de dresser la liste exacte des donateurs et du montant offert par chacun. En second lieu, faire six copies de la délibération avec les motifs y ayant concouru, afin de les faire circuler dans les autres collèges de l'université de Paris.

Il est probable que l'entreprise de Jullien se soit révélée fructueuse. Le formulaire de délibération qui circula au collège nous est accessible et indique qu'au moins cinq classes ont adopté la proposition de Jullien, alors qu'une seule la rejette et deux semblent temporairement s'abstenir<sup>20</sup>. En outre, l'index du fond Jullien à Moscou<sup>21</sup> révèle l'existence d'un document auquel nous n'avons malheureusement pas accès, qui porte le nom de « liste des offrandes », ce qui laisse croire que l'initiative de Jullien fut sans doute victorieuse, du moins au collège de Montaigu.<sup>22</sup>

---

<sup>20</sup> *Résultat des délibérations dans les classes du collège de Montaigu*, [s.d]. IML 317-29.

<sup>21</sup> *Liste de la collection Jullien*. IML 317-1.

<sup>22</sup> *Liste des offrandes*, [s.d]. IML 317-28.

### Tactiques politiques

Deux objectifs politiques déterminants à l'échelle du cas Jullien sont à l'origine de la rédaction du « petit mémoire ». Premièrement, cela lui permet de participer à la joute politique qui se déroule au collège et sur laquelle il ne semble pas avoir suffisamment d'emprise avant la rédaction du texte en question. Les premières lignes de la lettre du 3 février nous en révèlent toute l'importance : lorsqu'il affirme que « quelques étudiants ont tellement cabalé pour qu'on n'écrive pas les noms des donateurs<sup>23</sup> », Jullien trahit son impuissance à faire valoir son point de vue lors de l'assemblée. C'est en invoquant les demandes de ses camarades désormais revenus au « bon parti » qu'il peut alors avoir recours à un moyen alternatif, soit « résumer par écrit toutes les raisons les plus propres à démontrer la nécessité d'une liste des noms de tous les contribuans [sic] »<sup>24</sup>. Cette stratégie est d'autant plus efficace qu'elle est assez flexible pour contourner l'interdiction posée par le principal du collège de tenir une autre assemblée. À terme, cela lui permet de faire triompher sa position et de renverser le décret de l'assemblée des étudiants.

La rédaction du « petit mémoire » répond en outre à un second objectif politique, soit la recherche de notoriété publique<sup>25</sup>. Ceci se confirme à la lecture d'une lettre écrite par son ami Charles Nugues en réponse à Jullien une semaine après les événements du collège. On y apprend que le véritable motif derrière la rédaction du mémoire en question n'était pas tant d'avoir gain de cause sur la question des donateurs, mais plutôt d'obtenir une chance

---

<sup>23</sup> Jullien à [?], 3 février 1790. IML 317-29.

<sup>24</sup> *Idem*.

<sup>25</sup> Pierre de Vargas soutient que c'est ce besoin de reconnaissance qui constitue le fil conducteur de toute la biographie de Jullien. Voir Pierre de Vargas. « L'héritage de Marc-Antoine Jullien de Paris à Moscou », *Annales historiques de la Révolution française*, n.301 (juillet-septembre 1995). p.429.

d'être nommé député de Montaigu lors de la représentation des étudiants à l'Assemblée nationale :

Je suis fâché cependant que la démarche que tu as faite, l'ait été de l'espérance d'être député mais, si tu n'obtiens pas cet honneur, l'avantage réel qui a résulté de ton mémoire, compensera bien à tes yeux l'honneur d'être nommé.<sup>26</sup>

La stratégie de Jullien fonctionne, puisque celui-ci est effectivement envoyé comme représentant de Montaigu lorsque les étudiants se présentent à l'Assemblée le 18 février 1790. En cherchant à mobiliser ses camarades de classe autour de l'enjeu posé par la liste des donateurs, Jullien parvient à s'imposer comme représentant du corps étudiant et à poser les pieds sur la scène politique nationale, ce qui toutefois ne sera pas suffisant pour combler le besoin de notoriété publique qui anime le jeune homme, comme nous le verrons dans la seconde partie de ce chapitre.

### **Une cause insignifiante ?**

Le débat autour de la liste des donateurs dans lequel Jullien s'engage à Montaigu nous révèle des aspects insoupçonnés du rapport entre la vie au collège et la Révolution. À l'intérieur de l'enceinte collégiale, se forme une réplique à petite échelle du monde politique extérieur qui permet à Jullien d'expérimenter un élément clé de la rupture révolutionnaire, soit le combat pour la légitimité. L'historiographie révisionniste a déjà démontré comment la Révolution trouve ses origines en partie dans la crise politique qui afflige l'Ancien Régime et qui émiette peu à peu les fondements théoriques du pouvoir

---

<sup>26</sup> Charles Nugues à Jullien, Romans, 13 février 1790. ACR S-61S-30.

monarchique<sup>27</sup>. Or, la conséquence de cette vacance du pouvoir héritée d'un Ancien Régime « mort avant d'avoir été abattu »<sup>28</sup> est bien la quête incessante de la légitimité nécessaire afin d'incarner le pouvoir politique, qui précède la rupture de 1789 mais qui ne s'arrête pas avec elle, étant l'objet constant de la lutte entre les différentes équipes dirigeantes de la Révolution<sup>29</sup>. Essentiellement mouvante, la légitimité révolutionnaire siègera tantôt au sein de l'Assemblée nationale puis législative, tantôt au sein des Jacobins devenus à l'été 1791 une véritable « contre assemblée »<sup>30</sup>, mais ne cessera d'être problématique<sup>31</sup>.

Ce qui est remarquable à travers le combat que livre le jeune Jullien pour invalider la décision de l'Assemblée étudiante, c'est qu'on y retrouve les mêmes motifs que ceux qui activent les luttes entre révolutionnaires pour l'obtention de la légitimité : l'accaparement jaloux et sans partage de l'opinion et de la volonté générale, et la méfiance envers un corps représentatif chargé d'exprimer ou de formuler cette même volonté. Car c'est d'abord en faisant appel à la volonté de tous que Jullien parvient à justifier son désir renverser le décret de l'assemblée étudiante. Essentiellement, il fonde sa démarche sur l'opinion des autres étudiants dont il s'autoproclame le représentant : « j'ai vu revenir au bon parti plusieurs

---

<sup>27</sup> Nous renvoyons ici à l'ouvrage de Keith Michael Baker. *Inventing the French Revolution*. Cambridge, Cambridge University Press, 1990. 372 pages ; et en particulier au chapitre 2 « Memory and Practice : Politics and the Representation of the Past in Eighteenth-Century France. », p.31-58 ; qui explore l'utilisation de l'histoire de France par les parlementaires en exil dans l'élaboration d'un discours s'opposant à l'absolutisme royal.

<sup>28</sup> François Furet. *Penser la Révolution française*. Paris, Gallimard, 1978. p.181.

<sup>29</sup> Pour François Furet, cette quête de légitimité constitue l'élément déterminant de toute la politique révolutionnaire. Voir Furet. *Penser la Révolution ...*, p.81-89.

<sup>30</sup> François Furet. « Jacobinisme », dans *Dictionnaire critique de la Révolution française, Idées*. Paris, Flammarion, 1992. p.238.

<sup>31</sup> Ran Halévi souligne que, suite aux événements de l'été 1791, le déplacement de la légitimité révolutionnaire en dehors de la stricte légalité incarnée par l'Assemblée sera l'un des facteurs précipitant la défaite des Feuillants qui, contrairement aux Jacobins, n'avaient pu saisir toute l'importance d'un tel changement. Voir l'article « Feuillants » dans *Dictionnaire critique de la Révolution française, Acteurs*. Paris, Flammarion, 1992. p.342.

écoliers qui réclament maintenant contre un arrêté qui n'avait été suscité que par la cabale, je crois que tous ces messieurs ne seraient peut-être pas fâchés de changer cet article », ce qui justifie « les respectueuses représentations que j'ai l'honneur de vous faire au nom de plusieurs membres qui m'ont exprimé leur vœu à cet égard »<sup>32</sup>. En s'érigeant ainsi en représentant de l'opinion publique étudiante, Jullien fait l'expérience d'une stratégie politique qui, née de la contestation de l'autorité royale sous l'Ancien Régime, constitue l'un des principes fondamentaux du discours révolutionnaire<sup>33</sup>. Mais encore, sa contestation de l'assemblée étudiante se fonde sur l'évolution du concept même de la représentation politique mise en pratique durant la Révolution, qui selon les mots de Paul Friedland « n'exige plus ces preuves matérielles et tangibles de légitimité si importantes sous l'Ancien Régime », mais s'appuie plutôt sur « la volonté du peuple de la percevoir comme étant légitime. »<sup>34</sup>.

Ainsi, la démarche de Jullien visant à discréditer la décision de l'assemblée étudiante est-elle intimement liée à cette position toujours critique de la gauche révolutionnaire envers la représentation nationale, dont la formulation de la volonté générale risque à tout moment d'être distordue par des factions malintentionnées<sup>35</sup>. Car en plus de s'ériger en représentant de l'opinion, Jullien doit rendre la première décision de l'Assemblée étudiante illégitime, ce que l'opposition entre le « bon parti », qui est le sien, et celui de la « cabale » lui permet

---

<sup>32</sup> Jullien à [?], 3 février 1790. IML 317-29

<sup>33</sup> Voir Lynn Hunt. « The Rhetoric of Revolution », dans *Politics, Culture and Class in the French Revolution*. Berkeley, University of California Press, 2004 [1984]. p.19-51. et Baker. « Public Opinion as Political Invention » dans *Inventing ...*, p.167-199.

<sup>34</sup> Paul Friedland. *Political Actors. Representative Bodies and Theatricality in the Age of the French Revolution*. Ithica, Cornell University Press, 2002. p.141. Traduction libre de : « no longer needed the sort of tangible, material artifacts of legitimacy that had been so important to the Old Regime » ; « willingness of the people to regard it as legitimate ».

<sup>35</sup> Friedland. *Political Actors ...* p.243.

d'effectuer. Dans le discours de Jullien, si le décret de l'Assemblée doit être contesté c'est effet parce que l'opinion de ses membres a été détournée par une coterie aux desseins malicieux. La cabale, c'est en fin de compte l'outil rhétorique que Jullien utilise afin d'inverser les rôles : dès lors ce n'est plus lui qui fait figure d'opposant minoritaire, mais bien le petit groupe, réel ou imaginé, qui a su s'emparer du poids de la majorité.

Ainsi, par la création d'une petite assemblée, les étudiants du collège de Montaigu ont aussi recréé certains traits fondamentaux de la politique révolutionnaire, permettant du même coup au jeune Jullien de mettre en application les principes de cette nouvelle culture politique qui s'élabore sous ses yeux dans la capitale. En voulant mobiliser ses camarades autour du renversement du décret de l'Assemblée étudiante, Jullien fait pour la première fois l'expérience concrète des formes de la démocratie moderne, et emploie pour arriver à ses fins des tactiques qui reflètent les vicissitudes de la vie politique nationale.

## **Journaux parisiens**

Cette école de la Révolution, premier stade de l'apprentissage politique autonome du jeune homme, se conjugue à l'hiver 1790 avec une seconde stratégie pédagogique, soit le recours aux publications dans les journaux parisiens. Cinq jours après la séance de l'Assemblée du 18 février 1790, Jullien écrit au rédacteur d'un journal pour se plaindre du fait qu'aucun « papier public ne faisait mention de l'offrande présentée jeudi à l'Assemblée nationale par les étudiants de l'Université de Paris »<sup>36</sup>. Il prend alors l'initiative de faire un récit de

---

<sup>36</sup> Jullien au rédacteur d'un journal [brouillon], Paris, 23 février 1790. IML 317-27.

l'événement et demande au rédacteur du journal en question d'y insérer sa lettre, ce qui ne semble pas avoir été fait<sup>37</sup>. Cela nous démontre toutefois que sa nomination à la députation de Montaigu, rendue possible par la rédaction du « petit mémoire », ne correspond pas seulement au besoin d'être reconnu parmi ses pairs, mais aussi d'obtenir une première forme de visibilité à l'échelle nationale.

À ce niveau, Jullien devra cependant attendre jusqu'à la fin du mois d'avril 1792, alors qu'il publie pour la première fois dans les journaux parisiens<sup>38</sup>. S'interposant dans une dispute entre Jérôme Pétion, maire de Paris, et Pierre Samuel Dupont de Nemours, ancien député de l'Assemblée nationale, le jeune homme maintenant âgé de dix-sept ans, publie deux textes à caractère polémique concernant la fête donnée pour les soldats de Châteaueux le 15 avril de la même année<sup>39</sup>. Réfutant les critiques que Dupont formule contre le maire de Paris, accusé d'encourager le désordre public et de mépriser la représentation nationale, les deux textes de Jullien sont mordants et bien argumentés, illustrant par ailleurs son

---

<sup>37</sup> À priori, les premiers articles de Jullien seront publiés en 1792 lors de l'affaire Châteaueux. Rien n'indique que cette lettre fut publiée, bien qu'un dépouillement des quotidiens parisiens serait nécessaire pour s'en assurer, notamment le *Journal du soir* dont Jullien connaît un membre de la rédaction, M.Eury. Nous pouvons toutefois affirmer avec certitude qu'on ne retrouve aucune trace de cette lettre dans le journal de Camille Desmoulins, *Les Révolutions de France et de Brabant*, à qui Jullien adresse une requête semblable en mars de la même année.

<sup>38</sup> Voir *Réponses d'un jeune citoyen patriote au libelle calomnieux de M. Dupont contre M. Pétion*. Imprimerie de la Société typographique, Paris, [s.d]. et *Réponse à la seconde lettre de M. Dupont à M. Pétion*. Imprimerie de la Société typographique, Paris, [s.d]. Le premier de ces deux documents fut initialement publié dans le journal *La Semaine politique*, n.20, 30 avril 1792, p.1-24.

<sup>39</sup> Cette fête fut largement polémique et fit couler beaucoup d'encre dans la capitale. À la fin de l'été 1790, des soldats suisses du régiment de Châteaueux se rebellèrent contre la proclamation de la loi martiale voulu par le gouverneur de Nancy, et furent éventuellement vaincus par les Gardes nationaux sous le commandement de Bouillé. Bien que les mutins avaient désobéi afin de supporter des mesures démocratiques apportées dans l'organisation des armées, 41 d'entre eux furent condamnés à 30 ans de galère. Suivant l'amnistie décrétée après l'adoption de la Constitution, l'Assemblée opta finalement pour leur libération le 15 mars 1792. L'événement fut repris par les Jacobins qui obtinrent que l'on célèbre officiellement le retour des soldats suisses, glorifiant ainsi l'insubordination téméraire dont ils avaient fait preuve. Voir l'entrée « Châteaueux (Affaire des Suisses de) » dans *Dictionnaire historique de la Révolution française*, p.212. et Mona Ozouf. *La fête révolutionnaire, 1789-1799*. Chapitre 3 « La fête au-dessus des partis », Paris, Gallimard, 1976. p.75-98.

affiliation à la gauche jacobine. Selon Eugenio Di Rienzo, le ton employé par Jullien cadre parfaitement avec le climat politique des premiers mois de l'année 1792<sup>40</sup>, et permet au jeune homme d'attirer sur lui l'attention de l'élite révolutionnaire dans le but d'obtenir une charge officielle<sup>41</sup>. Présentée ainsi, l'intervention de Jullien dans l'affaire Châteaueux apparaît comme le moment marquant le début de son engagement politique<sup>42</sup>. En réalité, il s'agit beaucoup plus de l'aboutissement des efforts entrepris par Jullien dès février 1790 pour s'engager dans les débats qui animent la France révolutionnaire au moyen de l'expression écrite.

Cette seconde stratégie n'est pas pour Jullien une nouveauté issue de l'expérience révolutionnaire. Pierre de Vargas a déjà fait remarquer dans ses travaux consacrés à Jullien toute l'importance qu'accordent les parents du « petit Jules » à l'apprentissage et au perfectionnement de l'expression écrite<sup>43</sup>, faisant écho aux pratiques éducatives en vogue à la fin du dix-huitième siècle<sup>44</sup>. Familier avec l'expression écrite dès sa petite enfance, Jullien emploiera l'écriture comme porte d'entrée dans les affaires publiques un an avant la Révolution, alors qu'il produit un curieux document au collège de Montaigu, à l'hiver 1788,

---

<sup>40</sup> Di Rienzo fait référence à cette période de la Révolution où l'apparence d'un consensus autour de la Constitution promulguée en 1791 masque de profondes divisions au sein du mouvement révolutionnaire, notamment en ce qui concerne le lieu où s'incarne la légitimité, aux Jacobins ou à l'Assemblée législative. Cette question constitue l'un des enjeux de l'échange entre Pétion et Dupont de Nemours, et Jullien en récupérera les principaux traits en défendant le mouvement Jacobin et en affirmant leur soutien inconditionnel à la Constitution.

<sup>41</sup> Di Rienzo. *Marc-Antoine Jullien ...*, p.36.

<sup>42</sup> Di Rienzo mentionne les interventions de Jullien aux Jacobins de Paris dans les mois précédents, mais n'y accorde qu'une importance marginale. Voir Di Rienzo. *Marc-Antoine Jullien ...*, p.29.

<sup>43</sup> Voir De Vargas. « L'éducation du "petit Jullien", agent du Comité de salut public », dans *L'enfant, la famille et la Révolution française*. Paris, Olivier Orban, 1990. p.226.

<sup>44</sup> Voir l'étude de cas sur le journal intime d'un enfant : Arianne Baggerman et Rudolf Dekker. « Sensibilité et éducation d'un enfant à l'époque batave : le journal intime d'Otto Van Eck (1791-1796) », *Annales historiques de la Révolution française*, n.4, 2001. p.129-139 et Rudolph Dekker. *Childhood, Memory and Autobiography in Holland from the Golden Age to Romanticism*. New-York, St-Martin's Press, 2000, 174 pages.

intitulé *Discours au Roi*<sup>45</sup>. En réalité, il s'agit d'un brouillon malheureusement incomplet et difficile à analyser étant donné le peu d'information disponible entourant sa production<sup>46</sup>. En bref, Jullien y critique ce qui semble être un projet de réforme de l'Université de Paris initié par le Roi : d'une part il affirme que la dispersion des collèges de l'université dans tout Paris serait néfaste pour les étudiants, et d'autre part il se prononce contre l'ajout de disciplines modernes telles l'histoire ou la géographie au sein du cursus classique. Selon Pierre de Vargas, le *Discours au Roi* met en évidence le rôle de l'écriture chez Jullien, permettant « d'accéder à l'égalité »<sup>47</sup>, dans ce cas-ci avec le Roi. Quelle était l'attitude de Jullien face au Roi à ce moment est difficile à évaluer, mais l'intuition de De Vargas est juste : lorsque débute la Révolution, le recours à l'écriture constitue l'une des stratégies employées par le jeune Jullien pour faire sa place dans l'espace public.

Dès les premiers mois de la Révolution, M. Eury, son maître au collège travaillant à la rédaction du *Journal du soir et de législation politique*, amène Jullien âgé de quatorze ans dans les tribunes de l'Assemblée nationale, où le jeune homme participe à la rédaction de comptes-rendus des débats<sup>48</sup>. Déjà, Jullien manifeste un intérêt particulier pour les affaires politiques. Sa mère, qui vit avec lui, le mentionne fréquemment dans ses lettres à Marc-Antoine père : « Jules va continuellement à l'Assemblée nationale. Le conte qu'il vous en a

---

<sup>45</sup> *Discours au Roi*, collège de Montaigu, janvier 1788. ACR S-61S-25.

<sup>46</sup> Eugenio Di Rienzo évoque le passage de Jullien au Collège de Montaigu « dove pronuncerà nel gennaio del 1788 un pubblico *Discours au Roi* ». Pourtant rien n'indique que Jullien a effectivement lu ce *Discours* en public, et Di Rienzo ne cite aucun autre document pour soutenir une telle affirmation. Voir *Marc-Antoine Jullien ...*, p.25.

<sup>47</sup> De Vargas. *L'éducation ...*, p.231.

<sup>48</sup> Germain Sarrut et B. Saint-Edme. « Jullien de Paris (Marc-Antoine) », dans *Biographie des Hommes du jour*, Paris, H. Krabbe, 1841, p.327. Les informations contenues dans cet article doivent toutefois être utilisées avec précautions, puisque qu'il s'inscrit dans une polémique entourant la jeunesse de Jullien alors que celui-ci est toujours en vie. Si l'article sur Jullien parut en 1817 dans *Biographie des hommes vivants* de Michaud lui est clairement hostile, celui des républicains Sarrut et Saint-Edme lui est particulièrement favorable, et probablement écrit par Jullien lui-même. Voir la note 13 de l'introduction de ce mémoire.

rendu hier est effrayant mais ils [les députés] sont inébranlables »<sup>49</sup>. Quelques jours plus tard elle ajoute : « il m'apprend que les législatures sont fixées à deux ans »<sup>50</sup>. Ces comptes-rendus des débats de l'Assemblée faits par Jullien n'ont malheureusement pas été conservés, mais il semble à en juger de la réaction de Rosalie que le petit Jules a vite compris les enjeux qui s'y jouent, en tout cas suffisamment pour en faire un récit « effrayant » mettant en scène les « inébranlables » députés du Tiers<sup>51</sup>. Quelques mois plus tard, alors que survient un conflit lors de la fédération de Romans le 14 février 1790, Jullien trouvera une première occasion de tester ses compétences acquises dans les tribunes de l'Assemblée.

### **L’Affaire du baron de Gillier**

Le conflit entourant Charles-Ferdinand de Gillier (1752-?), ex-baron maintenant colonel de la garde nationale de Romans, relativement à la rédaction d'une adresse au Roi controversée, mérite d'être examiné puisqu'il s'agit vraisemblablement du premier débat

---

<sup>49</sup> Rosalie à Marc-Antoine père, Versailles, 1<sup>er</sup> septembre 1789. RD 64.

<sup>50</sup> Rosalie à Marc-Antoine père, Versailles, 14 septembre 1789. RD 66.

<sup>51</sup> Suivant l'euphorie du fameux décret du 4 août 1789 abolissant le régime féodal, les députés de l'Assemblée nationale furent rapidement saisis d'un sentiment d'insécurité grandissant face à l'ampleur de la tâche de reconstruction du royaume à laquelle ils étaient voués, aux désordres populaires qui agitaient les provinces et la capitale, et surtout face à l'apparition d'une faction conservatrice bien organisée. Durant le mois de septembre, les séances de l'Assemblée auxquelles Jullien assiste portent sur des enjeux fondamentaux dont la structure de la Constitution et l'équilibre des pouvoirs entre le Roi et l'Assemblée, ce qui polarise davantage les membres de la députation et laisse planer un doute sur la pérennité des gains révolutionnaires et la bonne volonté du Roi à accepter ces changements. Sans aucun doute, cette période d'insécurité a produit une forte impression sur le jeune apprenti révolutionnaire qu'était Jullien, dont les comptes-rendus semblent comporter une charge émotive certaine. Sur le climat qui régnait à l'Assemblée nationale à ce moment, voir Tackett, *Becoming ...*, p.176-195.

publique d'envergure nationale auquel Jullien tente de participer<sup>52</sup>. À n'en point douter, lorsque Jullien sollicite Camille Desmoulins (1760-1794) en mars 1790 afin que celui-ci lui « accorde une petite place dans [ses] feuilles pour dénoncer au public par cette voie une adresse rien moins que patriotique »<sup>53</sup>, il exhibe non seulement un intérêt pour les affaires publiques, mais aussi une réelle volonté de prendre part activement à la Révolution par le biais des journaux parisiens<sup>54</sup>. En dépit du peu de résonance qu'obtiendra Jullien par sa tentative d'intervention, celle-ci constitue bel et bien une étape importante de son apprentissage révolutionnaire, et indique de surcroît l'importance de la publication comme stratégie pédagogique.

### **Une fédération conflictuelle**

L'affaire en question nous ramène au 14 février 1790, alors qu'environ 4000 gardes nationaux de Romans et Bourg-de-Péage, ainsi que des représentants des villes environnantes, se réunissent au centre de Romans pour y prêter le serment d'union propre au mouvement fédératif de l'hiver 1790. Ces rencontres solennelles entre milices de municipalités voisines, qui prirent le nom de « fédération », étaient avant tout vouées à la création d'alliances défensives à l'échelle régionale visant à protéger la Révolution des

---

<sup>53</sup> Jullien à Camille Desmoulins, Paris, mars 1790. IML 317-13. Ce document est en fait le brouillon de la lettre qu'il adresse à Desmoulins.

<sup>54</sup> La lettre que Jullien adresse à Desmoulins, de même que celle évoquée en début de section concernant la venue des étudiants à l'Assemblée nationale, ne sont pas les seules pièces qui révèlent que Jullien tente d'entrer en communication avec les journalistes de Paris dès 1790. Deux autres documents semblables sont répertoriés aux archives de Moscou, mais auxquels nous n'avons malheureusement pas accès. Il s'agit de *Brouillon d'une lettre de Jullien au rédacteur du Journal de la langue française, Paris, 8 janvier 1791*. IML 317-15 ; ainsi que *Brouillon d'une lettre de Jullien aux auteurs du Journal universel*, [s.d]. IML 317-25.

désordres populaires et des possibles tentatives de retour à l'Ancien Régime<sup>55</sup>. Elles culminèrent lors de la fédération de Paris, le 14 juillet 1790, qui marqua l'apogée du mouvement mais aussi sa dépolitisation, puisque l'aspect festif du rassemblement avait largement pris le dessus sur son contenu proprement révolutionnaire<sup>56</sup>. Or, malgré le sentiment d'unanimité fraternelle qui marque la tenue des différentes fédérations régionales, des tensions politiques et sociales sont bel et bien présentes au sein même du mouvement : si les fédérés étaient en majorité très proches du parti patriote, les officiers commandants étaient bien souvent d'anciens nobles que l'on suspectait de vouloir orienter le mouvement fédératif vers le rétablissement du plein pouvoir royal<sup>57</sup>.

Le conflit qui opposa Gillier, colonel de la garde nationale, et les patriotes de Romans illustre parfaitement cette tension inhérente au mouvement fédératif qui pouvait à tout moment en miner l'unanimité symbolique<sup>58</sup>. Charles-Ferdinand de Gillier, dont la Révolution avait emporté le titre de baron, avait été à Romans un personnage important à la fin de l'Ancien Régime. Formé à l'École militaire de Grenoble, maire de Romans d'avril à novembre 1787, Gillier fut chargé de restructurer les milices bourgeoises et prit part aux

---

<sup>55</sup> Mona Ozouf. « Fédération » dans *Dictionnaire critique de la Révolution française*. Paris, Flammarion, 1992. p.185. En outre, il ne faut pas confondre le mouvement fédératif de 1790 et le soulèvement fédéraliste de 1793. Alors que le premier est un rassemblement de gardes nationaux placé sous le signe de l'unité et de la défense de l'Assemblée nationale et de ses lois, le second correspond au soulèvement militaire de quelques départements, initié à la demande des Girondins proscrits en juin 1793, afin de combattre la Convention montagnarde. La rébellion fut un échec, et le « fédéralisme » constituera l'un des principaux chef d'accusation porté contre les Girondins lors de leur procès à l'automne de la même année. Voir Marcel Dorigny, « Fédéralisme » dans *Dictionnaire historique de la Révolution française* ( Soboul dir.), p.437.

<sup>56</sup> Claude Petitfrère. « Fédération » dans *Dictionnaire historique de la Révolution française* (Soboul dir.), p. 440. L'auteur souligne en outre le retour en force des fédérés dans le paysage politique deux ans plus tard, alors que 20 000 gardes nationaux arrivés à Paris participèrent à la chute de la royauté lors de la journée du 10 août 1792.

<sup>57</sup> Roger Pierre (dir.). *240 000 Drômois, tome II : Aux quatre vents de la Révolution*. Valence, Éditions Notre Temps, 1985. p.18.

<sup>58</sup> L'affaire Gillier est relatée dans Roger Pierre (dir.). *240 000 Drômois, tome II* ... p.18-20 ; ainsi que dans P. Doyon. « Notice historique sur Charles-Ferdinand baron de Gillier, ancien maire de Romans », *Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme*, vol.49 (1915), p.153.

États provinciaux en tant que député de la noblesse. Lorsque les troubles issus de la Grande Peur gagnèrent le Dauphiné, l'expérience militaire de Gillier lui valut d'être nommé Colonel-général des gardes nationaux de Romans et Bourg-de-Péage, poste qu'il occupa avec un assentiment populaire certain jusqu'à ce que la fédération de Romans, qu'il avait lui-même convoqué le 14 février 1790, le fasse définitivement pencher dans le camp de la contre-révolution<sup>59</sup>. Le jour même du grand rassemblement de Romans, des frictions étaient apparues entre Gillier et les officiers municipaux nouvellement élus, ce qui culmina à la fin de la journée quand la municipalité et les officiers fédérés ne purent s'entendre au sujet de la rédaction du compte-rendu de l'événement. Ceux-ci quittèrent l'hôtel-de-ville et, sous la présidence de Gillier, rédigèrent une adresse au Roi au nom de la fédération de Romans, sans la participation du corps municipal. C'est là, en définitive, que réside toute l'affaire : lorsqu'une copie du texte se mit à circuler dans les milieux patriotes de Romans, au début du mois de mars<sup>60</sup>, celui-ci suscita de vives protestations : Gillier, s'érigeant lui-même en représentant du mouvement fédératif de Romans, avait saisi l'occasion pour affirmer la primauté du pouvoir royal et du maintien de l'ordre au nom de tous les patriotes, ce qui donna lieu d'une part à une pétition adressée à l'Assemblée nationale par la municipalité de Romans, et d'autre part à une vive polémique dans les journaux locaux et nationaux. Louis-Sébastien Mercier (1740-1814), dans le numéro du 25 mars des *Annales patriotiques et littéraires*, attaqua durement Gillier, qui lui répondit par une lettre publiée dans les *Affiches du Dauphiné*, ce à quoi le *Patriote de Grenoble* répondit à son tour le 1<sup>er</sup>

---

<sup>59</sup> Après la fête de la fédération à Paris le 14 juillet 1790, Gillier fréquenta les milieux royalistes de la capitale et participa à l'élaboration de stratégies contre-révolutionnaires. Voir P. Doyon, « Notice historique... », p. 158-163.

<sup>60</sup> Les *Affiches du Dauphiné* publièrent l'adresse au Roi dans le 6 mars, mais le texte avait circulé dans les milieux patriotes et chauffé les esprits quelques jours avant, tel que le raconte Charles Nugues dans sa correspondance avec Jullien. Voir Charles Nugues à Jullien, Romans, 3 mars 1790. ACR S-61S-27.

avril<sup>61</sup>. Au final, l'affaire Gillier doit être comprise comme une lutte pour s'approprier la puissance symbolique de la fédération des gardes nationaux de Romans. Jullien, alors étudiant à Paris, l'a très bien compris : il s'agira d'une première occasion pour lui de mettre à l'épreuve son talent précoce pour les affaires politiques.

C'est par la correspondance qu'il maintient avec la famille Nugues, dont le fils aîné Charles demeure à Romans, que Jullien apprend les détails de la controverse entourant la fédération du 14 février. Charles Nugues, qui lui fait un récit des événements dans sa lettre du 3 mars, pose toutefois un jugement plutôt mitigé sur le caractère polémique de cette affaire :

Telles ont été les suites d'une chose qui au fond n'en valait pas la peine d'y faire attention ; car pour moi, je t'avoue que l'adresse en question me paraît bien faite, et il me semble que les principes n'en sont point aussi mauvais qu'on l'a voulu faire entendre.<sup>62</sup>

En outre, il fait parvenir une copie de l'adresse en question à Jullien, non pas pour que le jeune homme puisse mettre en application ses talents journalistiques, mais bien pour obtenir l'avis de Marc-Antoine père sur cette affaire. Mais pour le jeune patriote d'à peine quinze ans qu'est Jullien, l'affaire du baron de Gillier nécessite une vigoureuse réaction. C'est ainsi qu'il s'adresse à Camille Desmoulins, auteur des *Révolutions de France et de Brabant*, pour attirer son attention sur l'affaire et « obtenir une petite place dans ses feuilles »<sup>63</sup>.

---

<sup>61</sup> Ce récit de l'affaire Gillier est tiré de l'article de P. Doyons. « Notice historique ... », p.155.

<sup>62</sup> Charles Nugues à Jullien, Romans, 3 mars 1790. ACR S-61S-27.

<sup>63</sup> Jullien à Camille Desmoulins, Paris, mars 1790. IML 317-13.

Comment le jeune homme s’y prend-il afin de convaincre Desmoulins de l’importance de l’affaire Gillier ? D’abord, il s’introduit en insistant sur ses origines régionales : « je suis Dauphinois et Romanois : c’est vous en dire assez pour que vous ne doutiez plus de si je suis patriote<sup>64</sup> ». Brève démonstration de patriotisme qui lui permet d’enchaîner sur le motif de sa lettre, soit l’adresse au Roi écrite par un colonel de la garde nationale, en l’occurrence Gillier. Après avoir décrit brièvement le contexte de l’affaire, Jullien dresse un portrait de Gillier en insistant sur son attachement à l’Ancien Régime :

M. de Gillier est un ex-baron d’une baronnie de [illisible], qui, loin de renoncer de lui-même à son titre et à sa noblesse comme le brave M. [Deville?], aime au contraire singulièrement à se repaître encore de ses chimères du Régime féodal, et ne manque jamais de se faire appeler et de signer lui-même [...] le baron de Gilliers [sic], comme vous le verrez à la fin de son adresse.<sup>65</sup>

Ensuite, il présente à Desmoulins des extraits de l’adresse en question, qu’il choisit et commente minutieusement afin d’en faire ressortir le caractère antipatriotique et résolument monarchiste. Jullien insiste d’abord sur un passage où Gillier écrit : « nous [tous les fédérés] jurâmes tous aussitôt avec transport d’être fidèles à notre Roi comme à la loi, comme à la nation »<sup>66</sup>. Selon le jeune patriote, Gillier inverse volontairement l’ordre des mots Roi, loi et nation, « comme si c’était encore le Roi qui fit la loi et que ce fut à la nation d’y obéir »<sup>67</sup>. La stratégie du jeune homme est claire : il s’agit de mettre en évidence le danger que représente Gillier en l’associant directement à la figure royale, qui doit désormais être subordonnée à la nation.

---

<sup>64</sup> Jullien à Camille Desmoulins, Paris, mars 1790. IML 317-13.

<sup>65</sup> *Idem.*

<sup>66</sup> *Idem.*

<sup>67</sup> *Idem.*

À cette lettre écrite pour attirer l'attention de Desmoulins sur l'affaire Gillier, Jullien joint un document intitulé « mémoire des Romanois »<sup>68</sup>, qui semble être le texte que le jeune homme voudrait bien voir apparaître dans *Les Révolutions de France et de Brabant*. Il s'agit d'une version plus complète des événements, écrite dans un style impersonnel, voire même journalistique, et dans laquelle il affirme reproduire intégralement le controversé texte de Gillier. Dans ce « mémoire des Romanois », Jullien ne s'adresse pas à Desmoulins mais bien à la nation entière, en s'érigeant en représentant de la vertu citoyenne : « il est donc du devoir des bons citoyens d'en arrêter le cours [l'adresse de Gillier]. C'est pour cela qu'ils s'empressent de faire connaître les détails suivants »<sup>69</sup>. Le jeune auteur, ici dissimulé derrière la multitude des « bons citoyens », se voit déjà investi d'une mission : préserver la Révolution, sauver la nation.

### **Échec ou apprentissage ?**

Ce premier élan de Jullien vers le débat public se solde vraisemblablement par un échec : de mars à avril 1790, aucune trace de l'affaire Gillier dans *Les Révolutions de France et de Brabant*, ce qui semble indiquer que Desmoulins est resté sourd aux appels du jeune patriote. Mais lorsque l'on considère cet échec avec les autres démarches faites par Jullien auprès des journalistes parisiens<sup>70</sup>, on s'aperçoit que les premières publications du jeune homme en avril 1792 sont en réalité l'aboutissement des efforts qu'il multiplie, depuis deux ans, pour faire entendre sa voix au niveau national. En s'improvisant journaliste dès l'affaire Gillier à l'hiver 1790, le jeune homme procède à un exercice de dénonciation publique qui

---

<sup>68</sup> *Mémoire des Romanois*, mars 1790. IML 317-13.

<sup>69</sup> *Idem*.

<sup>70</sup> Voir la note 54 du présent chapitre.

constitue l'un des traits caractéristiques de la démocratie naissante en France, « chaque homme politique étant mis sous les yeux du public, pouvant être convoqué à tout moment par l'écrivain surveillant, sentinelle patriote, devant le peuple-lecteur, seule instance de jugement »<sup>71</sup>. Dans cette perspective, l'affaire Gillier est davantage un moment pédagogique qui permet au jeune homme de formuler les oppositions fondamentales engendrées par la rupture révolutionnaire et de s'exercer à la recherche de transparence par la dénonciation publique. À travers sa démarche pour publier au sujet de Gillier, Jullien n'est déjà plus un observateur passif : il intègre et met en pratique les fondements de la politique révolutionnaire.

À ces deux stratégies pédagogiques que Jullien mobilise de façon autonome, soit la politique étudiante au collège et les publications, s'ajoute une troisième qui complète le processus de formation précoce du jeune homme, soit la fréquentation du club des Jacobins. Étape cruciale de son parcours vers la carrière révolutionnaire, l'arrivée de Jullien aux Jacobins de Paris signifie à la fois la rupture avec le milieu collégial et l'entrée définitive dans l'univers politique du monde adulte.

## **Joindre les Jacobins**

Plus souvent qu'autrement, Jullien fut décrit par les historiens comme étant à 16 ans le plus jeune Jacobin de France. Pourtant, rares sont ceux qui furent en mesure d'expliquer

---

<sup>71</sup> Antoine de Baecque. *Le corps de l'histoire, métaphores et politique (1770-1800)*. Paris, Calmann-Levy, 1993, p.285.

comment et pourquoi ce jeune collégien put intégrer l'un des lieux les plus importants de la politique révolutionnaire, si ce n'est qu'en invoquant l'influence de son père, membre des Jacobins de Paris et fondateur des Jacobins de Romans<sup>72</sup>. Il est toutefois possible, à la lecture de certains documents-clés, de considérer l'arrivée précoce de Jullien aux Jacobins de Paris comme une autre manifestation des élans du jeune patriote vers un engagement actif dans la politique révolutionnaire, et ce au même moment où il se détache de l'univers collégial à l'été 1791. En effet, deux épisodes nous indiquent que l'engagement de Jullien auprès des Jacobins de Paris s'effectue en parallèle avec une désaffection du milieu scolaire d'une part et à l'encontre de la volonté paternelle d'autre part.

### **Éloignement du collège**

L'idée que Jullien se détourne du milieu collégial au moment où il s'intègre au club des Jacobins s'appuie d'abord sur un curieux document, dont la rédaction se situe quelque part au début de l'été 1791<sup>73</sup>. Les premières lignes du document en question semblent indiquer qu'il s'agit d'un discours écrit en vue d'une représentation que Jullien effectue devant un membre de l'Assemblée nationale, au nom des étudiants de l'Université de Paris :

Monseigneur,

C'est au nom de tout l'université, qui nous a député vers vous, que nous venons vous renouveler [sic] la demande dont nous vous avons prévenu par notre lettre. C'est en son nom que nous venons en vous exposant son voeu,

<sup>72</sup> Voir Di Rienzo. *Marc-Antoine Jullien...*, p.28.

<sup>73</sup> *Brouillon d'un discours de Jullien à [?]*, été 1791. IML 317-17. Ce document est répertorié dans les archives de Moscou sous le titre erroné de *Brouillon d'une lettre de Jullien à [?]*. L'analyse du contenu nous montre toutefois qu'il ne s'agit pas d'une lettre mais bien du texte d'un discours ou d'une représentation en personne effectuée par Jullien.

vous déclarer en même temps sa soumission entière à votre décision qu'elle quelle [sic] puisse être. [...] Une assemblée illustre composée des hommes les plus distingués de l'Empire français a été convoquée [...] et votre mérite et vos talents vous ont mérité une place dans cet auguste congrès ou [sic] vous occupez aujourd'hui une des premières dignités.<sup>74</sup>

Cette demande que Jullien va renouveler à un constituant a pour objet la suspension des classes jusqu'à ce que les travaux de l'Assemblée en matière d'instruction publique soient terminés. Ayant parfaitement saisi les enjeux symboliques et pratiques soulevés par la Révolution au sujet de l'instruction publique, Jullien affirme que le collège, institution corrompue héritée de l'Ancien Régime, ne doit pas survivre à l'achèvement de la nouvelle constitution du royaume :

Vous voudriez, en laissant subsister au-delà de ces bornes un établissement formé sous l'Ancien Régime et d'après les principes des siècles de préjugés et d'erreurs qui ont devancé ces tems [sic] de lumière et de raison, vous voudriez dis-je propager en quelque sorte l'empire de l'Ancien Régime jusque dans le domaine du nouveau, et souiller la première année de notre félicité par l'image odieuse de l'éducation ancienne qui semblera rappeler encore un souvenir qui doit à compter du 14 juillet être banni de tous les coeurs.<sup>75</sup>

À cet argument pour la réforme complète des institutions d'enseignement, Jullien ajoute qu'il serait dès lors « inutile de poursuivre une carrière que nous serons bientôt obligés d'interrompre pour toujours », et que la date du 14 juillet, « ce jour à jamais mémorable dans nos annales » semble le moment idéal pour « fixer l'époque de nos vacances »<sup>76</sup>. Une éducation révolutionnaire ou rien, voilà donc la demande que le jeune homme de seize ans présente au nom des étudiants de l'université de Paris à un membre de l'Assemblée. C'est aussi celle qu'il fera auprès de son père, dans des termes différents, mais qui ne manqueront pas de heurter l'autorité parentale : invoquant les préceptes de Rousseau, le jeune homme

---

<sup>74</sup> *Brouillon d'un discours de Jullien à [?], été 1791. IML 317-17.*

<sup>75</sup> *Idem.*

<sup>76</sup> *Idem.*

tentera de négocier son retrait du collège de Montaigu à l'été de la même année, dans le but de poursuivre son éducation par lui-même à Romans, loin de l'effervescence parisienne et de la corruption des mœurs<sup>77</sup>. Il est donc clair qu'à l'été 1791, le collège ne parvient plus à combler les aspirations révolutionnaires et les désirs d'éducation patriotique de Jullien. Une « école de patriotisme », voilà ce que cherche le jeune homme et ce qu'il trouvera aux Jacobins de Paris.

### **Le plus jeune des Jacobins**

En janvier et avril 1792, Jullien prononce deux discours au club des Jacobins de Paris, suscitant la curiosité et l'étonnement dans l'audience qui voit un jeune homme de seize ans se prononcer avec gravité sur les questions houleuses qui animent la France<sup>78</sup>. Comment parvient-il à s'y faire entendre ? Selon Eugenio Di Rienzo, Jullien ne fait que suivre les pas de son père, fondateur de la Société des amis de la Constitution de Romans à l'été 1791 où le jeune homme est employé comme premier secrétaire du club<sup>79</sup>. Cependant, le lien apparent entre l'engagement de Marc-Antoine père et fils dans le mouvement Jacobin masque une réelle tension entre les aspirations politiques du jeune homme et l'autorité paternelle. En réalité, les documents nous montrent que c'est Jullien qui insiste et négocie

---

<sup>77</sup> Cette confrontation avec l'autorité parentale dont Jullien ressort perdant est relatée dans De Vargas, « L'éducation du petit Jules... », p.232 ; et dans Palmer. *From Liberal...*, p.7.

<sup>78</sup> *Discours d'un jeune citoyen patriote sur les mesures à prendre dans les circonstances actuelles, 22 janvier 1792*, Paris, Société Typographique ; *Discours sur le décret de l'Assemblée nationale qui abolit les congrégations et le costume religieux, [...] le 8 avril de l'an quatrième de la liberté*. Imprimerie de la Veuve Trasseux. Pour l'analyse du contenu de ces discours, voir Goetz, *Marc-Antoine Jullien ...*, p.27-33 ; et Di Rienzo, *Marc-Antoine Jullien...*, p.29.

<sup>79</sup> Une copie des règlements de la *Société des amis de la Constitution de Romans* datée du 14 août 1791 porte la signature « Marc-Antoine Jullien fils, secrétaire ». ACR S-61S-3.

afin de joindre les rangs des Jacobins, troisième étape de son apprentissage révolutionnaire qui marque son entrée dans le monde politique adulte.

Car c'est bien une négociation qu'entreprend Jullien à partir de l'été 1790 pour obtenir l'assentiment paternel à son projet de joindre les Jacobins de Paris. « Je prends aujourd'hui la liberté de t'écrire », peut-on lire dans une lettre qu'il destine à son père,

pour t'exposer les raisons qui me paraissent propres à te faire révoquer le refus qui m'a plongé avant-hier dans une si profonde tristesse. Au moins quand tu les connaîtras, j'aurai la consolation, si tu persistes dans ton refus, de me persuader que c'est uniquement pour mon bien ...<sup>80</sup>

Pourquoi le père de Jullien, lui-même plongé dans politique révolutionnaire, refuse-t-il que son fils fréquente le Club des Jacobins ? Jullien, qui passe en revue les différents motifs de son père, nous en fournit l'explication :

Les motifs qui t'ont déterminé à ne point m'accorder ma demande sont 1<sup>o</sup> que les vacances étant déjà avancées et les classes prêtes à recommencer, il est inutile de me jeter [sic] dans un nouveau genre d'occupation qui pourrait nuire à des études plus importantes, 2<sup>o</sup> que les séances des Jacobins ayant lieu le soir jusqu'à dix ou onze heure, tu serais fâché de me voir habituellement rentrer le soir si tard à la maison, 3<sup>o</sup> que Desmoulins étant exposé par son excès de patriotisme à des périls presque journaliers, ma liaison trop intime avec lui pourrait avoir des suites funestes pour moi, 4<sup>o</sup> enfin que les six francs nécessaires pour ma réception occasionneraient une dépense inutile dans un moment où l'argent est précieux<sup>81</sup>.

Par son refus initial, non seulement Marc-Antoine père semble-t-il faire une nette distinction entre ce qui relève de l'éducation de son fils à travers le cadre scolaire traditionnel et ce qui concerne la politique révolutionnaire, mais de plus il subordonne clairement la seconde à la première. Durant ses vacances d'été, le jeune Jullien peut bien

---

<sup>80</sup> Jullien à son père, Paris, été 1790. IML 317-19.

<sup>81</sup> *Idem*.

remplir les fonctions de secrétaire des Jacobins de Romans mais lorsqu'il fréquente le collège à Paris, ses études doivent immédiatement devenir sa seule occupation. En outre, il est particulièrement intéressant de constater que Marc-Antoine père, en plus d'être un frein à la politisation précoce de son fils, considère nocif que celui-ci fréquente des révolutionnaires patriotes comme Desmoulins, qui par leurs excès et les dangers qui en résultent pourraient s'avérer problématiques pour le jeune Jullien. On doit conclure, à la lumière de ces inquiétudes paternelles, que non seulement celui-ci n'est pas responsable de l'engagement précoce de son fils et de son radicalisme, mais qu'en plus il était à un certain moment opposé à la politisation de celui-ci, dans la mesure où cela pouvait nuire à ses études et représenter une menace à sa sécurité.

Face à ce refus, Jullien invoque des arguments qui à terme auront raison de la réticence paternelle. Il affirme d'abord que l'entrée aux Jacobins est un projet qu'il nourrit depuis longtemps et que les démarches « faites à ce sujet auprès de M. Barnave et M. Desmoulins »<sup>82</sup> étaient au départ une idée de son père. De plus, il ajoute que les vacances du collège ne sont pas encore terminées et que c'est justement au moment où ont lieu les séances du club que le jeune homme ne travaille pas sur ses obligations scolaires. Mais de façon beaucoup plus fondamentale, le club des Jacobins, comme l'écrit le jeune homme, « serait une école de patriotisme »<sup>83</sup>. C'est ici que l'on discerne le plus clairement ce qui sépare les conceptions du père de celles du fils : à la distinction nette entre l'éducation et la politique que veut imposer le père, Jullien répond à l'inverse par un amalgame des deux. Comme nous l'avons vu précédemment, l'institution collégiale n'inspire plus à Jullien autre

---

<sup>82</sup> Jullien à son père, Paris, été 1791. IML 317-19.

<sup>83</sup> *Idem*.

chose que le rappel de cet Ancien Régime corrompu qu'il n'a d'ailleurs que très peu connu, mais avec lequel il souhaite opérer une rupture définitive. L'école de patriotisme que constitue le club des Jacobins, voilà un substitut qui convient aux aspirations du jeune homme, pour qui la politique et l'éducation sont maintenant irrémédiablement liées : l'éducation, celle qui importe, doit être patriotique. Au final, cela démontre la volonté assumée et autonome de Jullien de s'engager dans la politique révolutionnaire de même que l'importance du club des Jacobins comme stratégie pédagogique.

Aussi, lorsque Jullien quitte Paris l'été suivant pour aller rejoindre son père à Romans pour y passer ses vacances, il s'identifie déjà fortement aux Jacobins de Paris dont il est maintenant un membre officiel<sup>84</sup>. Lors du trajet en voiture qu'il effectue de Paris à Romans avec des inconnus qu'il qualifie d'aristocrates, Jullien trouve à la Société des amis de la Constitution de Sens un véritable havre de paix où, comme il l'écrit lui-même, il peut aller « chercher un peu de contrepoison »<sup>85</sup> pour se dédommager de la mauvaise compagnie avec laquelle il se voit obligé de voyager. Son compte-rendu de la séance du 22 juillet à Sens nous signale que déjà, Jullien ne fait plus partie des spectateurs de la Révolution. Alors

---

<sup>84</sup> Nous n'avons pas de détail sur ce qui provoqua le changement d'opinion de la part du père de Jullien sur son adhésion aux Jacobins. Le certificat d'appartenance au club, délivré en avril 1791 par Beauharnais, Bonne-Carrère et Collot d'Herbois est reproduit dans Sarrut et Saint-Edme, « Jullien de Paris... », p.328. Il indique « Nous, président et secrétaires, certifions que monsieur Marc-Antoine Jullien a été admis au nombre des membres de cette société, et qu'il y a constamment fait preuve de patriotisme et de dévouement à la cause de la liberté ». En outre, la demande d'admission de Jullien est en partie reproduite dans Goetz. *Marc-Antoine...*, p.24.

<sup>85</sup> Jullien à sa mère, Autun, 24 juillet 1791. IML 317-53.

qu'on discute âprement au sujet de la scission entre les Jacobins et les Feuillants<sup>86</sup>, le jeune révolutionnaire se fait le porte-parole de la société-mère :

J'y fus très applaudi, et j'y exposai en peu de mots à quelques membres l'état présent de la capitale et la cause de la division survenue entre les Jacobins. Tous ces messieurs, quoi qu'excellents patriotes, penchent fort pour les Feuillants. Au reste, je leur ai fait espérer une prochaine réconciliation, et ils m'ont témoigné le plus ardent désir de la voir s'opérer sous peu.<sup>87</sup>

Auréolé de son appartenance aux Jacobins de Paris, le jeune homme de 16 ans s'identifie désormais à l'élite révolutionnaire parisienne au point de s'impliquer directement dans les luttes entre factions politiques locales dont il souhaite la réconciliation. Peut-être n'avait-il pas encore compris à quel point la rupture dont il venait d'être témoin dans la capitale était fondamentale mais chose certaine, Jullien n'est plus, à l'été 1791, ce collégien cherchant à mobiliser ses camarades ou ce jeune écrivain cherchant désespérément et sans succès à imprimer son nom sur une feuille publique : déjà, il est *devenu révolutionnaire*.

## Conclusion

Une étude sur Marc-Antoine Jullien de Paris doit d'abord tenter de résoudre l'énigme qu'il représentait aux yeux de ses contemporains et des générations subséquentes, soit expliquer l'avènement de la figure atypique du révolutionnaire-enfant à une époque où les structures de politisation de la jeunesse sont encore inexistantes. Ce chapitre a voulu démontrer que la

---

<sup>86</sup> Le 17 juillet 1791, suite au massacre du Champ-de-Mars et à la pétition rédigée par Choderlos de Laclos demandant la mise en accusation de Louis XVI, les éléments modérés de la Société des amis de la Constitution quittèrent pour aller fonder leur propre club au couvent des Feuillants. Cette scission consacra la radicalisation du club des Jacobins et la défaite à venir de l'option modérée de Barnave, Lameth et Duport, bien que durant les mois qui suivirent les filiales locales de la Société se rangèrent initialement du côté des Feuillants. Sur cette question voir Ran Halévi. « Feuillants », dans *Dictionnaire critique de la Révolution française, Acteurs*. Paris, Flammarion, 1992. p.341-352,

<sup>87</sup> Jullien à sa mère, Autun, 24 juillet 1791. IML 317-53.

construction de l'identité révolutionnaire de Jullien ne fut pas le résultat d'un transfert de passions politiques familiales, interprétation de loin la plus fréquente en ce qui concerne le cas Jullien mais qui ne correspond pas complètement à la réalité. Nous avons plutôt suggéré que Jullien déniche lui-même des points d'entrée dans la culture révolutionnaire qui s'élabore sous ses yeux, au moyen de trois stratégies qu'il emploie à différents moments de son évolution. Loin d'être indépendantes, ces trois stratégies se recourent et empiètent les unes sur les autres : lorsque Jullien s'adresse pour la première fois à la rédaction d'un journal parisien, c'est pour que le patriotisme du corps étudiant dont il s'évertue à être le représentant ne passe pas inaperçu. Quand il cogne à la porte des Jacobins de Paris, c'est celui qu'il avait sollicité pour obtenir une place dans son journal, Camille Desmoulins, qui fait l'objet de ses démarches. Et lorsque finalement le jeune homme prend part au débat public dans les journaux de Paris un an plus tard, c'est aux côtés des Jacobins, sa nouvelle famille politique, qu'il s'engage.

Stratégies qui s'entremêlent, mais qui participent à la formation révolutionnaire de Jullien de trois façons différentes. La politique étudiante au collège, c'est d'abord et avant tout l'expérimentation des impératifs de la mécanique représentative, où l'obtention de la légitimité par le discours doit prendre le pas sur la simple logique du nombre, où l'adversaire doit être inévitablement réduit à un statut minoritaire par d'habiles contorsions rhétoriques. En voulant publier dans les journaux parisiens lors de l'Affaire Gillier, Jullien confronte et manipule l'altérité révolutionnaire dans un exercice argumentatif qui n'a rien de banal : dans le texte qu'il soumet à Desmoulins figure la représentation d'un monde politiquement divisé en deux camps irréconciliables, celui de la Révolution et celui de la

contre-Révolution, et la volonté de rendre la scène politique transparente par la dénonciation devant le lectorat de la capitale. Et c'est cette « école du patriotisme » qu'est le club de Jacobins qui propulse le jeune homme dans le monde politique adulte, où ses discours, ses articles et ses interventions trouvent véritablement un public, et où son identité révolutionnaire se cristallise autour des éléments les plus radicaux de l'élite politique parisienne. Si nous affirmons que Jullien est à ce moment *devenu* révolutionnaire, c'est que comme le constate avec un mélange de fierté et de mélancolie son jeune ami Saint-Cyr Nugues, il est bel et bien « lancé avant le temps sans doute, mais lancé sans retour, dans la carrière publique »<sup>88</sup>.

---

<sup>88</sup> Saint-Cyr Nugues à Rosalie Jullien, Toulouse, 19 septembre 1793. ACR S-61S-30.

## Chapitre 2 - Sous les ordres du Comité de salut public

Les moments les plus intenses de la carrière révolutionnaire de Jullien correspondent à la période la plus radicale de la Révolution française. Dès le mois de janvier 1793, les révolutionnaires votent, par une faible majorité, la mort de Louis XVI, déchu et captif depuis le mois d'août 1792. L'exécution du roi, qu'elle soit comprise comme l'élimination du père de la nation nécessaire à la création un nouvel ordre politique basé sur la fraternité<sup>1</sup> ou comme un accélérateur à la spirale de vengeances entre Révolution et Contre-révolution<sup>2</sup>, comporte en elle-même un message clair : les révolutionnaires sont déterminés, malgré les obstacles qu'ils rencontrent, à poursuivre par tous les moyens leur entreprise de régénération de la nation française. À peine un mois plus tard, le 24 février 1793, la Convention nationale décrète une levée en masse de 300 000 hommes, dont l'application rencontrera d'âpres résistances, afin de regarnir les armées de la République dont les effectifs commencent cruellement à manquer. À la fin du printemps, sous la pression des sections de Paris, les Girondins sont expulsés de la Convention nationale puis décrétés hors-la-loi : à la fois cause et conséquence de la radicalisation de la Révolution, cette purge de la Convention issue d'une révolte populaire consacrer la main mise sur les rouages de l'État par les députés plus radicaux de la *montagne*. Loin de stabiliser la situation, ce déplacement vers la gauche de l'élite révolutionnaire entraînera son lot de contestations, notamment à travers les révoltes dites fédéralistes de l'été 1793, qui à leur tour entraîneront des mesures répressives de la part d'un pouvoir central déterminé à mater toute forme de

---

<sup>1</sup> C'est l'angle sous lequel Lynn Hunt analyse l'exécution du Roi dans *The Family Romance of the French Revolution*. Berkeley, University of California Press, 1992. 213 pages.

<sup>2</sup> Voir Arnaud Mayer. *Les Furies : violence, vengeances, terreur aux temps de la Révolution française et de la Révolution russe*. Paris, Fayard, 2002. p.164.

dissension. Ainsi, à l'automne 1793, s'institutionnalise graduellement le recours à la violence comme instrument servant à plier un monde imparfait aux exigences du moment : le 5 septembre, la Terreur est officiellement mise à l'ordre du jour par la Convention nationale, mesure qui s'accompagne par la loi du 17 septembre sur les suspects et par la proclamation du gouvernement révolutionnaire le 10 octobre de la même année.

Ainsi, à l'élan enthousiaste et fraternel vers la liberté, succédait une période sombre marquée par l'application de mesures coercitives et violentes par un État central bien décidé à régénérer tous les aspects de la vie publique et privée par la force. Si la tendance de certains historiens à y déceler les origines des totalitarismes du vingtième siècle est largement contestable<sup>3</sup>, il est indéniable que les années 1793-1794 de la Révolution française se caractérisent par un durcissement des cadres normatifs et par un rétrécissement des libertés individuelles, et ce malgré toutes les nuances qui doivent nécessairement être apportées à un tel jugement<sup>4</sup>. Au plan idéologique, cette constatation rejoint la thèse d'Augustin Cochin remise de l'avant par François Furet, tout deux interprétant la Révolution française comme étant l'extension par la force de l'unanimité idéologique issue du jacobinisme à la société entière<sup>5</sup>. Sur le plan politique et administratif, ce durcissement de l'autorité révolutionnaire se manifeste entre autre par la création d'une véritable institution de centralisation en la personne du représentant en mission, titre donné aux députés de la

---

<sup>3</sup> Voir notamment Furet. *Penser la Révolution ...*, p.281-282 ; Furet. « La passion révolutionnaire », dans *Le passé d'une illusion*. Paris, Robert Laffont, 1995. p.15-59.

<sup>4</sup> Le droit familial durant les années 1793-1794 est probablement le meilleur exemple d'un domaine où les libertés individuelles sont restées primordiales, en grande partie à cause de la méfiance intrinsèque du pouvoir révolutionnaire envers la famille, institution qui rappelait l'organisation sociale et politique de l'Ancien Régime. Ainsi, les lois régissant les héritages, les mariages et les divorces vont nettement favoriser les libertés individuelles, notamment pour les femmes et les enfants aux dépens de l'autorité paternelle. Sur ces questions, voir Suzanne Desan. *The Family on Trial in Revolutionary France*. Berkeley, University of California Press, 2004. 456 pages.

<sup>5</sup> Furet. *Penser la Révolution ...*, p.279-280.

Convention nationale qui furent envoyés aux quatre coins du territoire français dans le but d'assurer, parfois par la négociation, parfois par la contrainte, l'application des mesures révolutionnaires et la fluidité des relations entre les pouvoirs locaux et le pouvoir central<sup>6</sup>.

C'est dans ce contexte que le jeune Marc-Antoine Jullien entame véritablement sa carrière au tournant de l'année 1793. Mais loin de subir passivement les effets de ce durcissement des cadres normatifs, on remarque qu'il fait parfois preuve, au cours de ses différentes missions, d'une étonnante capacité à les transgresser. L'objectif de ce chapitre est de mettre en lumière ces moments où, afin d'accomplir les tâches qui lui sont dévolues par le pouvoir révolutionnaire, Jullien s'écarte des limites que lui prescrit son statut de jeune subordonné. D'abord, nous nous attarderons aux innovations idéologiques dont Jullien se rend capable lors de sa tournée dans les départements de l'ouest en 1794. Ensuite, nous examinerons plus attentivement son activité sur le terrain et en particulier ses relations avec les représentants du peuple en mission qu'il rencontre de sa mission pour le Comité de salut public.

## **Idéologie**

Âgé de dix-sept à dix-neuf ans durant la période qui fait l'objet de ce chapitre, Marc-Antoine Jullien est loin d'être un idéologue inventif et audacieux : acteur de second ordre, ses prises de position sont le plus souvent de simples répétitions du discours jacobin élaboré à Paris par les membres de l'élite révolutionnaire. Plus précisément, c'est le discours de Robespierre que Jullien écoute, mémorise et récite à la manière d'un écolier lorsqu'il

---

<sup>6</sup> Biard. *Les missionnaires ...* ; voir en particulier le chapitre 1, « L'horreur du vide. Origines et développements d'une institution », p.21-74 ; et chapitre 5, « Agents du pouvoir central ou médiateurs politique ? », p.231-280.

prend la parole, et ce dès ses premières interventions publiques. En janvier 1792, alors que le débat sur la guerre éventuelle bat son plein, Jullien effectue son premier discours aux Jacobins de Paris, développant une argumentation anti-guerre largement empruntée à celle que Robespierre martèle envers et contre tous depuis l'automne. À l'opposé de Brissot, pour qui l'appel à la guerre se révèle être une tactique destinée à démontrer la duplicité du Roi, Robespierre exhorte ses concitoyens à redouter une guerre dont l'issue serait inévitablement désastreuse pour la France. Le 2 janvier 1792, il posait la question en ces termes :

Férons nous la guerre, ou ferons-nous la paix ? Attaquerons-nous nos ennemis, ou les attendrons-nous dans nos foyers ? Je crois que cet énoncé ne présente pas la question sous tous ses rapports et dans toute son étendue. Quel parti la nation et ses représentants doivent-ils prendre dans les circonstances où nous sommes, à l'égard de nos ennemis intérieurs et extérieurs ? Voilà le véritable point de vue sous lequel on doit l'envisager [...] <sup>7</sup>

Jullien, qui se présente aux Jacobins trois semaines plus tard alors que la question est encore chaudement débattue<sup>8</sup>, s'engage dans le débat de façon analogue :

Férons-nous, ne ferons-nous pas la guerre ? Commencerons-nous, attendrons-nous l'attaque ? Tels sont les deux points de vue, sous lesquels l'ont envisagée la plupart des publicistes. Mais, et sous l'un et sous l'autre rapport, la question me paraît mal posée. Il ne s'agit pas en effet de faire ou de ne pas faire la guerre, de commencer ou d'attendre l'attaque ; il s'agit de nous soustraire, s'il est possible encore, au plus terrible des fléaux qui menace le peuple et la liberté [...] <sup>9</sup>

---

<sup>7</sup> *Discours de Maximilien Robespierre sur la guerre, prononcé à la Société des Amis de la Constitution, le 2 janvier 1792, l'an quatrième de la Révolution.* dans Bouloiseau (dir). *Oeuvres de Maximilien Robespierre*, VIII. Paris, PUF. 1912-1967. p.74.

<sup>8</sup> Deux jours auparavant, soit dans la séance du 20 janvier, Dusaulx tenta de désamorcer la discorde entre Robespierre et Brissot en invitant les deux hommes à s'embrasser cordialement et à oublier leurs différends. Les deux s'exécutèrent spontanément, mais Robespierre ajouta : « Ceci ne doit rien changer à l'opinion que tout homme doit au bien public ; [...] je demanderai à répondre dans une autre séance au discours de M. Brissot. » Cité dans Bouloiseau (dir). *Oeuvres*, VIII ..., p.129.

<sup>9</sup> *Discours d'un jeune citoyen patriote, sur les mesures à prendre dans les circonstances actuelles. Prononcé à la Société fraternelle des Jacobins de la rue Saint-Honoré, le Dimanche 22 janvier 1792, l'an quatrième de la liberté.* p.1.

Au final, et malgré quelques différences dans le contenu de l'argumentation, l'essentiel du discours est bien le même que celui de Robespierre : méfiance envers un pouvoir exécutif inapte à lutter contre les nobles émigrés<sup>10</sup>, et ferme conviction que la guerre qui est voulue par le Roi ne peut être qu'une manœuvre destinée à perdre les patriotes :

La cour n'est et ne saurait être favorable à vos intérêts, et c'est cette même cour qui vous propose la guerre ; donc la guerre est utile à ses projets, donc elle vous est contraire, donc vous devez la rejeter.<sup>11</sup>

Tout pousse à croire que deux ans plus tard, alors qu'il revient à Paris après une tournée dans les départements de l'ouest comme agent du Comité de salut public, le jeune révolutionnaire ne s'est pas éloigné des idées de l'Incorruptible, bien au contraire. Le 7 mai 1794, Robespierre prononce à la Convention nationale son fameux discours sur les rapports entre les principes moraux et politiques, dont l'aboutissement est le décret instaurant le culte de l'Être suprême<sup>12</sup>. À l'origine de ce discours, se trouve la ferme conviction que les sentiments religieux et l'idée d'un au-delà sont nécessaires à la jonction entre morale et politique, entre vertu publique et privée, ce qui constitue le but ultime de la politique telle que Robespierre la définit :

Le fondement unique de la société civile, c'est la morale. [...] À quoi se réduit donc cette science mystérieuse de la politique et de la législation ? À mettre dans les lois et dans l'administration les vérités morales reléguées dans les livres des philosophes [...]. L'idée de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme est un rappel continu à la justice ; elle est donc sociale et républicaine.<sup>13</sup>

---

<sup>10</sup> Le 11 novembre 1791, le Roi apposa son veto au décret du 9 qui déclarait les émigrés « suspect de conjuration contre la Patrie » et les sommait de rentrer en France avant le 1<sup>er</sup> janvier.

<sup>11</sup> *Discours d'un jeune citoyen ...*, p.7.

<sup>12</sup> Maximilien Robespierre. *Sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains, et sur les fêtes nationales*, dans Bouloiseau (dir.). *Oeuvres*, X ..., p.442-465.

<sup>13</sup> Robespierre. *Sur les Rapport ...*, p.446 et 452.

Une semaine plus tard, Jullien propose lors de son passage au club des Jacobins de Paris de présenter une adresse à la Convention visant à appuyer le décret sur la reconnaissance de l'Être suprême au nom des tous les Jacobins<sup>14</sup>. Lorsqu'il prend la parole pour introduire son projet d'adresse dans cette séance du 15 mai 1794, Jullien se laisse emporter par un enthousiasme débordant, si bien que Robespierre doit lui-même intervenir pour calmer ses ardeurs. Après un récit héroïque de ses missions où il a pu constater les méfaits de l'athéisme, Jullien s'exclame :

Un homme qui ne croit pas dans l'immortalité serait coupable de vouloir propager sa doctrine. On doit proclamer traîtres à la patrie ceux qui voudraient ôter à l'homme le germe le plus puissant des vertus, de l'héroïsme et du patriotisme.<sup>15</sup>

Robespierre, sentant que son jeune protégé pousse la note un cran trop haut, intervient alors rapidement pour rassurer les auditeurs inquiets que le culte de l'Être suprême ne soit qu'un prétexte au déclenchement d'une nouvelle purge du personnel politique :

Je demande cependant qu'il soit fait un changement dans cette adresse. Il est des vérités qu'il faut présenter avec ménagement, telle est cette vérité professée par Rousseau, qu'il faut bannir de la République tous ceux qui ne croient pas à la divinité. Ce principe cité dans l'adresse ne doit pas être adopté, ce serait inspirer trop de frayeur à une grande multitude d'imbéciles ou d'hommes corrompus.[...] Au reste, je crois que l'adresse doit être adoptée.<sup>16</sup>

L'adresse de Jullien est adoptée, avec la modification proposée par Robespierre, et le jeune homme conduit dès le lendemain une délégation auprès de la Convention nationale pour en faire la présentation. Par ce discours qu'il prononce devant les représentants de la nation dans la séance du 16 mai, Jullien montre non seulement à quel point il s'identifie au cadre

---

<sup>14</sup> Cet épisode est brièvement relaté par Patrice Gueniffey dans *La politique ...*, p.340.

<sup>15</sup> *Moniteur universel*. n.240, 19 mai 1794. p.499.

<sup>16</sup> Robespierre cité dans Bouloiseau (dir.). *Oeuvres*, X ..., p.467.

idéologique établi par Robespierre, mais aussi son incapacité à accepter toute forme de dissidence :

Les vrais Jacobins sont ceux en qui les vertus privées offrent une garantie sûre des vertus publiques. Les vrais Jacobins sont ceux qui professent hautement ces articles, qu'on ne doit pas regarder comme dogmes de religion, mais comme sentiments de sociabilité, *sans lesquels*, dit Jean-Jacques, *il est impossible d'être bon citoyen : l'existence de la Divinité, la vie à venir, la Sainteté du contrat social et des lois*. [...] Rallions-nous autour de ces principes sacrés. On ne peut obliger personne à les croire : mais que celui qui ose dire qu'il ne les croit pas, se lève contre le peuple français, le genre humain et la nature !<sup>17</sup>

Deux années se sont écoulées entre l'intervention publique de Jullien contre la guerre et celle pour la reconnaissance de l'Être suprême. Si cette dernière est indubitablement marquée par une confiance en soi presque menaçante pour certains députés de la Convention, il est indéniable que le jeune Jullien ne s'est pas éloigné d'un iota du discours de Robespierre : il en est au contraire l'un des porte-parole les plus zélés dont l'Incorruptible doit lui-même tempérer les élans<sup>18</sup>. Vu sous cet angle, Jullien semble évoluer dans un cadre idéologique rigide, qui correspond à la thèse d'Augustin Cochin sur l'uniformisation de la pensée résultant de la sociabilité révolutionnaire : si le club des Jacobins de Paris est une « machine [...] qui préfabrique le consensus et en monopolise l'exploitation »<sup>19</sup>, Jullien fait sans aucun doute partie de cette majorité qui s'efface derrière la rhétorique uniforme du jacobinisme parisien et qui transmet la langue du consensus révolutionnaire.

---

<sup>17</sup> Adresse lue au nom des Jacobins de Paris, par Marc-Antoine Jullien, membre de la commission exécutive de l'instruction publique, à la barre de la Convention nationale, dans la séance du 27 Floréal. Réponse du président. Paris, Imprimerie nationale. p.3.

<sup>18</sup> Robert Palmer indique que cet épisode est crucial dans l'identification qu'opère l'élite révolutionnaire entre Jullien et Robespierre. Voir Palmer. *From Jacobin ...*, p.53-54.

<sup>19</sup> Furet. *Penser la Révolution ...*, p.278.

Pourtant, durant sa tournée dans les départements de l'ouest au début de l'année 1794, il est beaucoup moins évident que Jullien n'ait été qu'une simple courroie de transmission du discours élaboré à Paris. Afin d'accomplir sa mission visant à attiser l'ardeur révolutionnaire dans des départements récalcitrants, Jullien formule en effet un discours autonome sur le « modérantisme », terme à caractère péjoratif désignant toute position en faveur d'un assouplissement des mesures révolutionnaires. Nous soutiendrons que ce discours le place en marge des idées de Robespierre, ce qui témoigne de sa capacité, lorsqu'il s'éloigne de l'épicentre de la Révolution, à innover et transgresser le cadre idéologique dans lequel il évolue. Mais avant de jeter un regard critique sur l'élaboration de ce discours sur le modérantisme, il est nécessaire de comprendre l'évolution de la modération comme doctrine politique durant la Révolution.

### **Révolution et modération**

Révolution et modération sont-ils des termes fondamentalement antithétiques ? À la fois le jugement sévère des contemporains et le relatif désintéressement des historiens pour l'option modérée durant les cinq premières années de la Révolution française indiquent à tout le moins une difficulté réelle à penser ensemble ces deux termes<sup>20</sup>. Toutefois, cela ne doit pas nous conduire à sous-estimer l'importance de la figure du modéré dans le discours révolutionnaire en général et dans celui de Jullien en particulier. Par exemple, dans son

---

<sup>20</sup> C'est Robert Griffiths qui en souligne l'impopularité dans son ouvrage important, l'un des seuls traitant des révolutionnaires modérés, *Le centre perdu, Malouet et les « monarchiens » dans la Révolution française*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1988. p.9. Plus récemment Pierre Serna a repris l'analyse du centrisme à travers l'étude des changements d'opinion depuis la décennie révolutionnaire dans *La République des girouettes. 1789-1815 et au-delà, une anomalie politique : la France de l'extrême centre*. Paris, Champ Vallon, 2005. 570 pages. Par ailleurs, Ran Halévi fait aussi remarquer que ce dédain pour l'idée de modération chez les révolutionnaires tout comme chez les historiens a aussi obscurci l'histoire du modérantisme durant l'Ancien régime ; voir « La modération à l'épreuve de l'absolutisme. De l'Ancien régime à la Révolution française », *Le Débat*, n.109, mars-avril 2000. p.73-98.

attaque publique contre Dupont de Nemours en avril 1792, Jullien s'appuyait sur la représentation désormais péjorative de la modération politique pour discréditer son adversaire :

Celui qui ne sait point embrasser de parti, qui n'a jamais d'opinion prononcée, dont l'âme vacillante, n'ayant aucuns principes, ne suivant point de direction fixe, garde toujours un milieu perfide entre les deux contraires, et décore sa conduite des noms séduisants de *modérée*, *d'impartiale*, celui-là ne tarde pas à décliner vers le mal par une pente insensible.<sup>21</sup>

Cette forme de critique du centrisme politique était répandue à gauche comme à droite dès les premières années de la Révolution : dans la crise ouverte par les événements de l'été 1789, le caractère mitigé d'une position politique et la tendance au compromis furent graduellement associés au mieux à une faiblesse impardonnable ou au pire à une coupable hypocrisie<sup>22</sup>. Dans les rangs du Tiers-état, si la majorité des députés semble relativement ouverte au compromis lors de l'ouverture des États généraux, c'est la position plus radicale du Club breton qui gagnera progressivement les esprits, notamment en raison de l'attitude foncièrement intransigeante d'une partie de la noblesse<sup>23</sup>.

Ici il est important de souligner que cette représentation péjorative de la modération était formulée à l'égard d'une option politique bien réelle et qui s'affichait comme telle, soit celle des « monarchiens », regroupée autour de la figure de Jean-Joseph Mounier et de Pierre-Victor Malouet. Ce groupe attaché à la monarchie constitutionnelle défendait une position mitoyenne qui rejetait d'emblée toute tentative de retour à l'Ancien Régime sans pour autant

---

<sup>21</sup> Réponse d'un jeune citoyen patriote au Libelle calomnieux de M. Dupont contre M. Pétion. 30 avril 1792. p.20.

<sup>22</sup> Pour un aperçu des critiques formulées à l'égard des modérés par Brissot, Desmoulin et Mercier, voir Griffiths. *Le centre perdu ...*, p.91-93 ; et Serna. *La république des Girouettes ...*, p.344.

<sup>23</sup> Voir Tackett. *Becoming a Revolutionary ...*, chapitre 4, « The Creation of the National Assembly », p. 117-146 ; et Tackett. « La Révolution et la violence », dans *La Révolution à l'oeuvre*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005. p.210.

partager l'enthousiasme des patriotes pour la poursuite du processus révolutionnaire. Cette *troisième voie* modérée entre Révolution et Contre-révolution n'était donc pas qu'une simple tendance au compromis par faiblesse ou calcul politique, mais bien un « corps de doctrine qui ne se limitait pas à un simple amalgame d'éléments des deux autres »<sup>24</sup>. La politique des monarchiens sera vouée à l'échec, mais le flambeau de l'option modérée sera brièvement repris par les Feuillants à l'automne 1791, eux qui seront comme l'écrit Ran Halévi « les derniers modérés de la Révolution »<sup>25</sup>.

Mais en même temps que disparaît cette troisième voie dans le paysage politique de la Révolution au tournant de l'année 1792, la figure du révolutionnaire modéré gagne en importance et en puissance dans le discours de la gauche radicale. Si à ce moment la modération ne constitue plus la doctrine d'une formation politique réelle, elle n'en demeure pas moins au centre des accusations contre les plus perfides ennemis de la Révolution. Le moment clé de cette transition est sans doute, comme le souligne Georges Benrekassa, le discours que prononce Robespierre le 28 octobre 1792, dans lequel il accuse le général La Fayette<sup>26</sup> de desseins aristocratiques au nom d'une hypocrite modération<sup>27</sup> :

Ce petit émule de Monk ou de Cromwell, [...] voulait créer un parti mitoyen entre l'aristocratie hideuse de l'Ancien Régime et le peuple [...]. Les riches,

---

<sup>24</sup> Griffiths. *Le centre perdu ...*, p.86. Griffiths approche ainsi le centrisme politique des monarchiens comme une idéologie ayant un contenu *inhérent* bien plus que *positionnel*, selon la conceptualisation formulée par Samuel Huntingdon dans « Conservatism as an Ideology », *American Political Science Review*. vol. 51, n.2 (juin 1957), p.454-473.

<sup>25</sup> Ran Halévi. « Feuillants », dans *Dictionnaire critique de la Révolution française, Acteurs*. Paris, Flammarion, 1992. p.352.

<sup>26</sup> Héros de la Révolution américaine, le général La Fayette (1757-1843) fut commandant de la Garde nationale à Paris dès l'été 1789, puis tenta de jouer un rôle d'intermédiaire entre le Roi et la Révolution. Partisan d'une monarchie libérale, il perdit sa popularité après avoir ordonné la fusillade du Champs-de-Mars le 17 juillet 1791, et fonda avec Barnave le Club des Feuillants suite à la scission entre Jacobins modérés et radicaux.

<sup>27</sup> Georges Benrekassa. « Modéré, modération, modérantisme : le concept de modération de l'âge classique à l'âge bourgeois », dans *Le langage des Lumières, concepts et savoir de la langue*. Paris, PUF, 1995. p.144.

les fonctionnaires publics, les égoïstes, les intrigants ambitieux, les hommes constitués en autorité, se rangèrent en foule sous la bannière de cette faction hypocrite, connue sous le nom de *modérés*, qui seule a mis la révolution en péril.<sup>28</sup>

Ce qui se profile derrière cette attaque est l'injection du critère d'authenticité dans la représentation de la modération politique : cette dernière devient un masque qui dissimule tous ceux qui, par lâcheté ou méchanceté, veulent combattre la Révolution de l'intérieur et se faire complices de ses ennemis déclarés<sup>29</sup>. Le mouvement révolutionnaire a beau avoir fait disparaître l'option modérée des monarchiens de l'échiquier politique, celle-ci revient hanter l'avant-garde de la Révolution en s'imposant comme une ruse destinée à tromper les vrais patriotes. Ce que l'on nomme maintenant le modérantisme nourrira les angoisses d'une diminution de l'énergie révolutionnaire, constamment menacée d'extinction, et sera au coeur des accusations portées contre les Girondins au printemps 1793<sup>30</sup>. Dans le discours de Robespierre, la modération politique prendra la forme non seulement d'une tare idéologique, mais surtout d'une stratégie employée par tous les hypocrites qui se réclament de la Révolution pour mieux la combattre.

Lorsque Marc-Antoine Jullien parcourt les départements de l'ouest en tant qu'agent du Comité de salut public au début de l'année 1794, son ordre de mission de « ranimer et éclairer le peuple »<sup>31</sup> fera de la lutte contre le modérantisme l'une de ses principales préoccupations, et ce contrairement à l'image qu'il tentera de construire longtemps après la

---

<sup>28</sup> Maximilien Robespierre. *Sur l'influence de la calomnie sur la Révolution, prononcé à la Société dans la séance du 28 octobre 1792, l'an I de la République.* dans Bouloiseau (dir.). *Oeuvres*, IX ..., p.46-47.

<sup>29</sup> Benrekassa. « Modéré, modération... ». p.144.

<sup>30</sup> Benrekassa. « Modéré, modération... ». p.146-148.

<sup>31</sup> RACSP, T.VI, p.397.

Révolution<sup>32</sup>. Aussi, lorsqu'il se voit obligé de définir la nature et les causes de ce vice afin de mieux le faire haïr par le peuple qu'il harangue, Jullien s'écarte de la représentation du modérantisme telle qu'elle se développe au sein du pouvoir montagnard et du discours de Robespierre en particulier. Fidèle porte-parole de la rhétorique jacobine lorsqu'il se trouve à Paris, le jeune homme de dix-huit ans peut laisser libre cours à son imagination politique lorsqu'il s'éloigne de la capitale.

### **L'invention d'un discours**

À la fin du mois de février 1794, Jullien se rend à La Rochelle, à quelques kilomètres au sud de la Vendée en révolte, pour y poursuivre sa tournée des départements de l'ouest, région de la République où la contre-révolution est la plus tenace. Nous reviendrons sur les détails de cette mission, mais précisons simplement que le jeune homme de dix-huit ans parcourait les zones les plus turbulentes de la République au nom du Comité de salut public afin d'y stimuler l'ardeur révolutionnaire de la population <sup>33</sup>. À ce jeu, Jullien excellait malgré son jeune âge, et c'est probablement pourquoi le Comité de salut public lui avait décerné cette tâche délicate qui consistait à faire pénétrer la Révolution dans des zones réticentes, voire en révolte ouverte contre Paris.

---

<sup>33</sup> Pour un aperçu du découpage géographique des orientations politiques durant la Révolution, voir Hunt. « Political Geography of Revolution », dans *Politics, Culture ...*, p.123-148. La mission de Jullien sera discutée plus en détail dans la seconde partie de ce chapitre. Pour une vision d'ensemble de sa mission, voir l'annexe 1 qui décrit les principales étapes de son périple.

Le lieu par excellence où Jullien pouvait exercer ses talents d'orateur était sans aucun doute les sociétés populaires. Durant les années 1793 et 1794, ces organisations militantes prirent une place considérable dans l'application des mesures révolutionnaires et de la Terreur. Parce qu'elles étaient à la fois profondément enracinées dans la culture locale et composées de militants politiquement sûrs, les sociétés populaires remplissaient plusieurs fonctions vitales pour le pouvoir révolutionnaire : organes de surveillance, elles fournissaient des informations essentielles sur la rectitude politique des habitants d'une région et délivraient des certificats de civisme, ce qui permettait aux différents envoyés du pouvoir central d'épurer et réorganiser les autorités constituées en toute connaissance de cause ; lieu de sociabilité important, les sociétés populaires remplissaient en outre un rôle éducatif en favorisant la formation civique des citoyens et en transmettant les nouvelles venant de Paris ; enfin, fortement orientées sur les intérêts de leurs communautés, les sociétés populaires veillaient au maintien du bien-être public en s'occupant des questions relatives à l'approvisionnement en nourriture et à tout ce qui touche la vie quotidienne<sup>34</sup>. Bien que l'efficacité et l'ardeur des différentes sociétés populaires soient extrêmement variables d'un endroit à l'autre, il n'en demeure pas moins qu'elles étaient « le lien fondamental entre le gouvernement révolutionnaire et les citoyens »<sup>35</sup>. Il n'est donc pas surprenant que l'ordre de mission donné à Jullien par le Comité de salut public mentionne explicitement la nécessité de « se présenter aux sociétés populaires des lieux de son passage [en plus du représentant en mission] pour l'exercice de la mission qui lui est confiée »<sup>36</sup>. Lorsqu'il arrive à La Rochelle en février 1794, c'est à la société populaire que Jullien prononce pour la première

---

<sup>34</sup> Colin Lucas. *La Structure de la Terreur*. Saint-Étienne, CIEREC, 1990 [1973]. p.68-89.

<sup>35</sup> Lucas. *La Structure ...*, p.88.

<sup>36</sup> RACSP, T.VI, p.397.

fois son *Discours sur les dangers de la contagion du modérantisme et les moyens de former l'esprit public* <sup>37</sup>.

Il est difficile de déterminer exactement comment ce discours est reçu par les militants rochelais et par les autorités locales, mais chose certaine il ne passe pas inaperçu. D'un côté, Jullien semble avoir conquis son auditoire, si l'on en juge par la réaction de la société populaire qui a « applaudi aux excellents principes qui l'ont dicté, [...] [et] en conséquence, [...] en a arrêté à l'unanimité la mention civique sur son registre, l'impression et l'envoi aux sociétés affiliées.<sup>38</sup> » D'un autre côté, Jullien semble s'être fait des ennemis du côté de l'administration du district, puisqu'il écrira à Barrère pour se plaindre du mauvais traitement dont il fut l'objet suite à son passage à la société populaire<sup>39</sup>. Mais dans un cas comme dans l'autre, on peut affirmer que le jeune homme attache une importance particulière à son discours sur le modérantisme : lors de son passage au Club national de Bordeaux en avril, Jullien en donnera à nouveau une lecture<sup>40</sup>, et en transmettra lui-même quelques exemplaires à la société populaire de Romans en juillet, alors qu'il lui écrit pour souligner la capture des Girondins proscrits<sup>41</sup>. Ainsi, en vertu des vives réactions qu'il suscite, et parce que Jullien tentera de le diffuser dans plusieurs départements, ce discours sur le modérantisme doit être compris comme un moment important de sa carrière politique, dont l'analyse est nécessaire à l'appréciation de son inventivité idéologique. Aussi, afin de faire

---

<sup>37</sup> Pierre de Vargas souligne que ce long et énergique discours prononcé à La Rochelle laissa Jullien, dont la santé était fragile, complètement épuisé. Voir De Vargas. « La carrière haletante ... », p.38.

<sup>38</sup> *Discours sur les dangers de la contagion du modérantisme et les moyens de former l'esprit public*. 2 mars 1794. p.20.

<sup>39</sup> Palmer. *From Jacobin ...*, p.46. Si pour Jullien il est clair que c'est en réaction à son discours sur le modérantisme que les autorités du district lui font subir un mauvais traitement, Henri Lacape soutient que c'est en négligeant de rendre visite à ces dernières lors de son arrivée en ville que Jullien a attisé leur méfiance. Voir Henri Lacape. *Notice sur Marc-Antoine Jullien (de Paris)*. Bordeaux, Taffard, 1958. p.32.

<sup>40</sup> Palmer. *From Jacobin ...*, p.48. Le Club national de Bordeaux en fera une seconde impression.

<sup>41</sup> Jullien à la Société populaire de Romans, Bordeaux, 17 juillet 1794. ACR S-61S-21.

ressortir les particularités de ce discours, il faut tenter de comprendre quelle représentation Jullien offre du révolutionnaire modéré et du modérantisme.

### **Le révolutionnaire modéré : une figure ambiguë**

Lorsque Jullien se lève devant la société populaire de La Rochelle pour y dénoncer le modérantisme et galvaniser l'opinion des militants locaux, le jeune homme est étonnamment incapable de formuler une représentation nette et sans équivoque du révolutionnaire modéré : tantôt bien intentionné, tantôt hypocrite, la figure de ce dernier y est d'une surprenante plasticité. En effet, une contradiction évidente traverse le discours en entier : à travers les métaphores que Jullien emploie, le modéré est présenté à la fois comme un corps étranger et comme un membre en règle de la communauté des citoyens au nom de laquelle s'accomplit la Révolution.

Au tout début de son discours, l'appel à l'exemple de la Rome antique semble tout d'abord faire du modéré un envahisseur étranger à combattre durement. Telles de véritables chiens de garde, les sociétés populaires doivent rester vigilantes face aux ennemis de la Révolution,

parce que l'oie du capitole crie pour éveiller Manlius et les Romains, parce que nous aussi, nous sommes dans le capitole, et qu'à la faveur d'ombres noires et de ténèbres épaisses, les Gaulois veulent pénétrer dans le fort. Les Gaulois, ce sont les aristocrates, les modérés, les feuillants.<sup>42</sup>

---

<sup>42</sup> *Discours sur les dangers ...*, p.2. Cette leçon d'histoire antique servie par Jullien est puisée chez Tite-Live, *Histoire Romaine, Livre V, 47*. Tite-Live relate que durant l'invasion gauloise de -390, les Romains réfugiés dans la citadelle du Capitole furent réveillés par les cris des oies consacrées à Junon, reine des dieux. Marcus Manlius fut le premier à alerter ses camarades et à repousser les Gaulois qui tentaient de pénétrer discrètement dans la citadelle. Manlius fut considéré comme un héros de la cause républicaine, mais il sera mis à mort peu de temps après pour avoir tenté de devenir Roi. Cette figure du héros républicain perdu par son ambition tient une place centrale dans le discours de Jullien, notamment dans ses rapports avec les représentants du peuple en mission.

L'identification aux personnages et aux événements de l'Antiquité pour justifier une position politique est un trait commun des discours révolutionnaires depuis l'avènement de la République à l'automne 1792 : loin d'être réservés à une élite fortement lettrée, les nombreux exemples tirés de l'histoire antique constituent un fond commun de références permettant d'illustrer à l'aide de puissantes images les clivages amis-ennemis à l'oeuvre dans la rhétorique patriotique<sup>43</sup>. Dans le discours de Jullien, l'exemple antique permet dans un premier temps d'assimiler la figure du modéré à celle du barbare assiégeant la république romaine, envahisseur belliqueux que le courage et la vertu républicaine doivent combattre. Il est donc en dehors de la communauté des citoyens, et n'entretient aucun rapport d'identité avec la cause républicaine. Mais en comparant le modéré au Gaulois, Jullien souligne du même coup la rupture voulue par la Révolution avec le passé national français, en l'associant avec cet Ancien régime baigné « d'ombres noires et de ténèbres épaisses ». L'altérité du modéré est donc radicale et double : il est politiquement étranger et hostile à la République, de même qu'il se trouve à l'extérieur du processus de régénération de la nation française libérée de son passé féodal.

Mais au sein du même discours, une seconde représentation de la figure du modéré vient contredire cette image du barbare étranger au corps de la nation. Ici encore, Jullien a recours à l'histoire antique pour illustrer les dangers du modérantisme, mais cette fois d'une façon complètement différente : les modérés forment maintenant un segment de la nation dont l'inertie est nuisible au bien commun, mais dont l'exclusion se veut temporaire :

---

<sup>43</sup> Claude Mossé. *L'Antiquité dans la Révolution française*. Paris, Albin Michel, 1989. p.85.

mieux valent les trois cents Spartiates des Thermophiles, conduits par Léonidas, que l'armée immense des Perses. Nous sommes dans un étroit défilé ; quand nous aurons gagné la plaine, nous recevrons ceux qui pourront s'étendre avec nous dans nos rangs. [...] Pendant un temps nous vous fuyons, nous faisons bande à part, nous vous excluons et de nos sociétés particulières et de nos sociétés publiques. Il le faut pour votre salut et le nôtre. Un jour sortira de l'avenir où, si vous avez paru dignes de la patrie, vous viendrez parmi nous. Alors les orages révolutionnaires seront passés ; il faudra moins l'énergie d'une valeur éprouvée et bouillante, que le calme tranquille d'une incorruptible vertu.<sup>44</sup>

La différence entre ces deux représentations du révolutionnaire modéré est fondamentale : ici, il n'est pas l'objet de la lutte révolutionnaire, mais seulement un poids qui ralentit le mouvement républicain et qui doit momentanément être écarté dans l'intérêt de tous. Réduit au rôle de spectateur pour l'instant d'un combat, le modéré pourra néanmoins réintégrer l'espace public au moment opportun et mettre à profit ce « calme tranquille d'une incorruptible vertu ». Ainsi, non seulement le modéré n'est-il pas intrinsèquement étranger à la nation, mais il possède en lui certaines qualités qui, bien que nuisibles dans les circonstances actuelles, se révéleront utiles au bien commun lorsque le calme reviendra sur la France.

Que signifie cette contradiction inhérente au discours de Jullien et comment l'expliquer ? Pourquoi ce jeune agent du Comité de salut public n'arrive-t-il pas à formuler une seule représentation cohérente du révolutionnaire modéré, alors que son discours porte précisément sur les dangers du modérantisme et sur les moyens à mettre en oeuvre pour le combattre ? À première vue, cette ambivalence témoigne de la dysharmonie intrinsèque au discours révolutionnaire que souligne Patrice Higonnet, lorsqu'il affirme que les jacobins

---

<sup>44</sup> *Discours sur les dangers ...*, p.9.

entretiennent une relation amour-haine avec leurs ennemis<sup>45</sup>. Mais au-delà de cette caractéristique commune de l'idéologie jacobine, c'est dans l'ambiguïté même de l'option modérée durant les années 1793-1794 qu'il faut chercher une partie de la réponse. Si la figure du modéré est difficile à tracer pour le jeune Jullien, c'est d'abord parce que celle-ci ne correspond plus, depuis presque deux ans, à aucune formation ou option politique réelle dans la France révolutionnaire. Jullien n'est pas le seul à jongler maladroitement avec l'appellation de modéré suite à cette évolution et à en expérimenter les contradictions : au terme d'un échange violent entre Robespierre et Vergniaud<sup>46</sup> à la Convention un an auparavant, ce dernier endossera l'étiquette honnie de modéré, désormais véritable coquille vide, pour montrer l'absurdité des accusations portées contre-lui :

Des modérés ! Non, je ne le suis pas dans ce sens que je veuille éteindre l'énergie nationale ; je sais que la liberté est toujours active comme la flamme, qu'elle est inconciliable avec ce calme parfait qui ne convient qu'à des esclaves...Mais, c'est au législateur à prévenir autant qu'il se peut les désastres de la tempête par de sages conseils ; et si sous prétexte de révolution, il faut pour être patriote, se déclarer le protecteur du meurtre et du brigandage, je suis modéré !<sup>47</sup>

Mais la disparition d'une véritable troisième voie ayant son corps de doctrine propre et ses protagonistes déclarés n'explique pas à elle seule le flou entourant la figure du modéré dans le discours de Jullien. Chez Robespierre, cette absence est palliée par l'injection du critère d'authenticité, puisque le modéré est celui qui, comme Vergniaud, feint d'appartenir au camp de la Révolution pour mieux en affaiblir le mouvement. Prenant la parole devant la société populaire de La Rochelle, Jullien montre qu'il n'adhère pas à cette représentation du

---

<sup>45</sup> Patrice Higonnet. « The Harmonization of Spheres : Goodness and Dysfunction in the Provincial Clubs », dans *The French Revolution and the Creation of Modern Political Culture, vol.4 The Terror*. Oxford, Pergamon, 1994. p.133.

<sup>46</sup> Vergniaud (1753-1793) fut l'un des Girondins les plus importants à la Convention nationale et fut exécuté le 31 octobre 1793.

<sup>47</sup> Vergniaud le 10 avril 1793, cité dans Berenkassa. « Modéré ... », p.150.

modéré-hypocrite qui traverse le discours de Robespierre. Au coeur de l'élaboration d'une pensée originale, se trouve chez le jeune révolutionnaire la représentation du modérantisme en tant que pathologie politique : à terme, c'est cette transformation qui rend possible la double identité du révolutionnaire modéré et qui s'inscrit dans un espace d'autonomie des conceptions et de l'imaginaire révolutionnaire.

### **La maladie du modérantisme**

À l'intérieur de ce discours que Jullien prononce à La Rochelle, il est clair que le modérantisme n'y est pas entendu comme un projet politique tel que défini durant les premières années de la Révolution par les Monarchiens et les Impartiaux, pas plus que comme un simple artifice destiné à tromper les patriotes tel que le suggère Robespierre dès octobre 1792. Son titre, par sa mise en garde contre *les dangers de contagion*, suggère en effet la refonte de la conception du modérantisme en une maladie transmissible politiquement et qui affaiblit le corps révolutionnaire en entier. Au-delà du titre, c'est tout le discours qui fait du modérantisme une véritable infection qui s'attaque à l'énergie républicaine, représentation qui se fait explicite lorsque Jullien s'écrie :

Et vous, hommes atteints de la maladie du modérantisme, cette léthargique faiblesse qui donnerait la mort à la patrie, ne voyez point en nous vos ennemis.<sup>48</sup>

En outre, Jullien développe son argumentation à l'aide d'un champ lexical directement emprunté à la médecine : le discours en entier est truffé d'expressions qui, tout comme la *contagion*, suggèrent la nature pathologique du modérantisme. Ainsi, Jullien emploie comme synonymes de *contagion* le terme *transmission*, dont la connotation médicale et

---

<sup>48</sup> *Discours sur les dangers ...*, p.10.

biologique est aussi forte<sup>49</sup>. Pour décrire la faiblesse des modérés, le jeune homme qualifie leur tempérament politique de *goutteux* et *asthmatique*, deux maladies qui s'attaquent aux articulations et aux poumons, ce qui « ne leur laisse la possibilité ni de marcher au pas de charge, ni de respirer l'air montagnard, trop vif et trop fort pour eux »<sup>50</sup>. Aussi, la comparaison qu'il dresse pour illustrer la nature contagieuse du modérantisme est on ne peut plus explicite :

Faites boire un enfant dans le verre d'un autre enfant qu'on vient d'inoculer : vous l'inoculez aussi, sans en avoir le dessein. Qu'un républicain mange à la table d'un modéré ; sans intention de la part de l'un ni de l'autre, le mal gagne et le républicanisme s'affaiblit.<sup>51</sup>

On comprend que le modérantisme n'est pas, pour Jullien, une idéologie, un code de conduite à bannir ou même une stratégie contre-révolutionnaire, mais bien une maladie politique qui se loge au sein du corps révolutionnaire à son insu. En outre, si le jeune homme fait ici preuve d'inventivité idéologique, cela ne signifie pas qu'il élabore sa conception du modérantisme en vase clos et dépourvu de toute influence. De la même façon que les références à l'histoire antique fonctionnent comme un lieu commun de l'imagination révolutionnaire, les métaphores corporelles constituent elles-aussi un trait marquant du langage politique de l'époque. Dès le milieu du dix-huitième siècle, les philosophes et les hommes de lettres qui proposaient la régénération de la société en avaient

---

<sup>49</sup> « La transmission des habitudes est insensible et rapide », p.5. L'entrée « Transmettre » dans le *Dictionnaire historique de la langue française* (Alain Rey dir.) atteste le sens biologique du mot *transmission* à partir de 1793. De plus, le terme *contagion* revient à trois autres reprises dans le texte : « il faut craindre une douce contagion », p.5 ; « j'ai beaucoup insisté sur l'effrayante contagion du modérantisme », p.6 ; « il est utile de retracer au peuple les effets de cette contagion », p.7.

<sup>50</sup> *Discours sur les dangers* ..., p.9.

<sup>51</sup> *Discours sur les dangers* ..., p.5.

fait « l'un des registres favoris de l'innovation idiomatique »<sup>52</sup>. Ainsi, lorsque qu'est survenue la fracture de 1789, le langage révolutionnaire s'est vu chargé d'un ensemble d'images et de métaphores corporelles constituant un fond commun pour décrire et penser non seulement la régénération de la nation mais aussi toutes les vicissitudes de la vie politique, de la réorganisation du territoire français en départements à la déchéance du roi. À cet effet, l'abbé Sieyès jouera un rôle déterminant dès l'ouverture des États généraux, en présentant les privilèges de l'aristocratie comme étant une maladie antisociale dont le corps de la nation se doit d'être purgé. Comme le fait remarquer Antoine de Baecque, ce langage connaîtra une diffusion profonde attestée par le contenu des nombreux pamphlets publiés en 1789, dont celui-ci évoque presque parfaitement les fondements du discours de Jullien sur le modérantisme :

Le corps politique éprouve des maladies comme le corps physique ; et les premiers moments qui l'agitent jettent le plus grand désordre dans toute la machine. [...] le corps en revient purgé, allégé des poids et des vices qui entravaient sa marche.<sup>53</sup>

Ainsi, dans la rhétorique patriote les métaphores corporelles permettent-elles de donner un sens aux événements politiques et de formuler des attaques contre ses adversaires. Dans l'analyse d'Antoine de Baecque, l'exemple qui s'approche le plus de l'emploi qu'en fait Jullien est sans doute le cas de Camille Desmoulins, qui participe à l'élaboration d'un discours faisant de l'aristocratie une « véritable pathologie [...], une simple maladie politique », et « dont la rhétorique antiaristocratique [celle de Desmoulins] ne laisse à son

---

<sup>52</sup> Antoine de Baecque. *Le corps de l'histoire, métaphores et politique (1770-1800)*. Paris, Calmann-Lévy, 1993. p.170. Tout ce paragraphe se réfère à cet ouvrage, et plus particulièrement aux trois chapitres suivants : « Sieyès docteur du corps politique : la métaphore du grand corps des citoyens », p.99-161 ; « La régénération, corps merveilleux ou corps dressé du nouvel homme révolutionnaire », p.165-194 ; « Le grand spectacle de la transparence : le classement des apparences et la dénonciation publique », p.257-302.

<sup>53</sup> M. Legier. *La liberté ou les avantages de la nouvelle constitution française*. Paris, 1789 ; cité dans De Baecque. *Le corps ...*, p.130.

ennemi aucun répit et l'affuble de tous les vices, détournant l'ensemble des discours de la description physiologique, de la médecine à la physiognomonie »<sup>54</sup>.

Bien que les maladies politiques de l'aristocratie et du modérantisme puisent toutes deux dans ce fond commun de métaphores corporelles, le discours de Jullien comporte cependant deux particularités par rapport à la critique antiaristocratique de Sieyès et Desmoulins. À l'inverse de la pathologie aristocratique, celle du modérantisme ne concerne pas un groupe social ou politique préalablement défini comme ennemi et étranger au corps de la nation, mais bien le révolutionnaire lui-même dans son individualité propre. Par conséquent, et pour continuer à utiliser le langage médical, le modérantisme n'est pas une maladie congénitale comme l'aristocratie mais bien une affection contagieuse, contre laquelle Jullien veut mettre en garde son auditoire de militants. Cette différence est fondamentale et va bien au-delà d'une simple métaphore : en représentant ainsi la modération politique, Jullien exclut d'emblée la pré-existence d'un choix conscient de la part du révolutionnaire modéré. Conséquemment, Jullien prévient son auditoire que nul n'est immunisé face à cette pathologie politique, pas même le plus fervent républicain, puisque sa *contagion* ne dépend pas, en définitive, de la faiblesse des convictions ou d'une tare à la naissance, mais bien de la proximité des corps. C'est ce qui explique que l'identité du révolutionnaire modéré reste imprécise dans le discours de Jullien : tantôt l'ennemi extérieur à combattre, tantôt le semblable à écarter, le modéré n'est autre que ce révolutionnaire politiquement malade, au tempérament affaibli, qui sans le vouloir permet le triomphe des ennemis de la Révolution. Double identité donc, à la fois complices et victimes, les révolutionnaires modérés

---

<sup>54</sup> De Baecque. *Le corps ...*, p.296-297.

demeurent ces êtres hybrides, « qui n'ont rien fait contre la révolution, qui ont monté leurs gardes, multiplié leurs offrandes, combattu même dans les armées de la République »<sup>55</sup>, mais qui par l'affaiblissement de leur énergie révolutionnaire, sont devenus incapables d'être « cruels par calcul d'humanité »<sup>56</sup>. En faisant ainsi du modérantisme un mal qui peut attaquer n'importe qui, la mise en garde de Jullien atteint simultanément deux objectifs : elle attise la méfiance envers tous et chacun, et elle pénètre la conscience de ceux-là même qui se croient d'une pureté irréprochable.

En voulant motiver les militants de la société populaire de La Rochelle dans une région où la contre-révolution est tout sauf une invention rhétorique, Jullien ne pouvait simplement s'en remettre aux critiques formulées par Robespierre à l'endroit de ses opposants qu'il qualifiait de modérés-hypocrites. Laissé à lui-même, ce jeune homme de dix-huit ans agent du Comité de salut public fut en mesure d'élaborer un discours autonome qui, en faisant appel aux exemples de l'histoire antique et aux métaphores corporelles, puisait dans l'imaginaire collectif de la Révolution afin de convaincre son auditoire. Au service du pouvoir central, Jullien n'était donc pas qu'un simple conduit idéologique reliant Paris et les départements de l'ouest : capable d'innovation, ce jeune subordonné était en mesure de sortir temporairement du cadre idéologique élaboré à Paris lorsque ses missions l'en éloignaient.

---

<sup>55</sup> *Discours sur les dangers...*, p.9.

<sup>56</sup> *Discours sur les dangers...*, p.7. Jullien cite ici les mots de Marat.

## Pratique

Ceci étant dit, la carrière révolutionnaire de Marc-Antoine Jullien durant les années 1793-1794 ne se résume pas à la lecture de discours pour galvaniser l'opinion et rallier les esprits. Durant ses multiples voyages à travers la France, Jullien occupe en effet diverses fonctions de nature politique et administrative, passant d'aide-commissaire aux guerres à l'armée des Pyrénées en novembre 1792 à commissaire à l'instruction publique en avril 1794. Entre les deux, se trouvent une myriades de tâches et d'occupations, dont l'abondance laissent souvent le jeune homme complètement épuisé. En mai 1793, alors qu'il se trouve à Tarbes, aux portes des Pyrénées, et qu'il occupe simultanément les fonctions de commissaire aux guerres et d'agent supérieur chargé du recrutement, le jeune homme est affaibli par ses nombreuses occupations au point de ne pouvoir rédiger sa propre correspondance<sup>57</sup>. Un an plus tard, alors qu'il est envoyé à Bordeaux en tant qu'agent du Comité de salut public et commissaire à l'instruction publique, son état de santé est toujours aussi précaire. À bout de souffle, forcé de se retirer momentanément en dehors de la ville pour prendre du repos, Jullien écrira une lettre aux accents testamentaires à son ami d'enfance Saint-Cyr Nugues, montrant à quel point la carrière révolutionnaire fut éprouvante pour le jeune homme :

trois années de travaux non interrompus ont détruit en moi le germe de l'existence. Des passions brûlantes me rongeaient, mon corps était miné par les veilles ; à dix-neuf ans je sentais le poids d'une longue suite de peines qui m'accablait. Je me suis retiré dans un rustique asile pour mourir au sein de la nature, comme j'ai toujours désiré vivre. Mes yeux sont éteints, mes

---

<sup>57</sup> Jullien à sa famille, Tarbes, 16 mai 1793. IML 317-202. Jullien ayant la vue trop affaiblie pour écrire, la rédaction de la lettre est confiée à son collègue Dintrans.

membres chancelants, ma poitrine attaquée d'un mal mortel, j'ai passé les quatre âges de la vie et le dernier finit pour moi.<sup>58</sup>

Bien que cette lettre soit peut-être plus révélatrice sur la personnalité romantico-mélancolique de Jullien que sur son réel état de santé, puisqu'après tout il redoublera d'ardeur à son retour à Bordeaux, elle témoigne tout de même d'une lourde fatigue résultant d'un engagement inconditionnel du jeune homme envers la Révolution. De 1793 à 1794, cette carrière éprouvante fut principalement consacrée à la mission dont il fut chargé, le 10 septembre 1793, par le Comité de salut public. Parmi toutes les fonctions qu'il occupera, c'est sans doute celle-ci qui soulève le plus de questions : tout en revêtant le jeune homme du prestige et de l'autorité du Comité de salut public, elle le subordonne explicitement aux pouvoirs des représentants du peuple en mission, une tension qui en certaines occasions sera particulièrement problématique. Ainsi, c'est avant tout en scrutant le rapport entre Jullien et les représentants en mission qu'il rencontre qu'il est possible de mettre en lumière sa capacité à transgresser les normes qui encadrent sa pratique révolutionnaire.

### **La mission de Jullien**

Le 10 septembre 1793, le Comité de salut public de la Convention nationale arrête que

le commissaire des guerres Marc-Antoine Jullien, appelé à Paris par le Comité de salut public, se rendra, comme agent du Comité, successivement au Havre, à Cherbourg, à Saint-Malo, Brest, Nantes, Rochefort, La Rochelle et Bordeaux et reviendra par Bayonne, Avignon, Toulon, Marseille, et Lyon, pour prendre des renseignements sur l'esprit public dans ces différentes villes et le ranimer, éclairer le Peuple, soutenir les sociétés populaires, surveiller les ennemis de l'intérieur, déjouer leurs conspirations et correspondre exactement avec le Comité de salut public <sup>59</sup>.

<sup>58</sup> Jullien à Saint-Cyr Nugues, Bouscat, 15 juin 1794. IML 317-427.

<sup>59</sup> RACSP, T.VI, p.397. Voir la carte mise en annexe pour une illustration de son parcours. Pour sa mission, Jullien se voit accorder la somme de 12 000 livres par le Comité de salut public. En outre Jullien possède une copie de l'arrêté du Comité, qu'il conserve et présente aux représentants en mission qu'il rencontre. Voir Extrait du registre des arrêtés du Comité de salut public, 17 septembre 1793. IML 317-224.

Cette mission que le Comité confie à Jullien prend place dans le contexte particulier de l'automne 1793, brièvement évoqué en introduction à ce chapitre. À partir du mois de septembre, le Comité de salut public prend une série de mesures destinées à renforcer l'autorité du gouvernement central, largement éprouvée par les soulèvements et révoltes intérieures de l'année 1793, mesures qui marquèrent le début officiel du recours à la Terreur comme mode de gouvernement<sup>60</sup>. L'annexe 1, qui illustre les principales destinations de Jullien, montre clairement que le périple du jeune homme est étroitement lié à ce combat mené depuis Paris pour affirmer l'autorité du pouvoir central dans les départements récalcitrants. En outre, l'envoi dans les départements de l'ouest d'un agent en la personne de Jullien sera suivi d'une série de décisions visant à accroître l'autorité du « Grand Comité » par l'augmentation de son personnel auxiliaire et de ses ressources, comme en témoigne l'ajout en octobre de trente courriers spéciaux ayant en tout temps six voitures prêtes à prendre la route<sup>61</sup>.

Les occupations de Jullien lors de ses pérégrinations au nom du Comité sont multiples et fortement liées à la conjoncture politique et militaire des départements et des villes qu'il visite. Le 17 novembre, le jeune homme qui se trouve à Saint-Malo au moment où l'Armée catholique et royale menace la ville voisine de Granville<sup>62</sup>, fait parvenir à sa famille un récit

---

<sup>60</sup> Voir Robert Palmer. « L'organisation de la Terreur » dans *Le gouvernement de la Terreur : l'année du Comité de salut public*. Paris, Armand Colin, 1989 [1969]. p.51-77.

<sup>61</sup> Palmer. *Le gouvernement ...*, p.105.

<sup>62</sup> L'Armée catholique et royale fut la force militaire qui s'opposa à la République dans le cadre de la guerre de Vendée. Cette guerre civile trouve ses origines dans le soulèvement contre la réquisition d'hommes pour l'armée de la République en février 1793. Les insurgés formèrent l'Armée catholique et royale dont les forces s'opposèrent d'abord avec succès aux gardes nationales. En octobre, les combats atteignirent leur paroxysme et se soldèrent par la défaite des vendéens insurgés devant Cholet. L'Armée catholique et royale erra vers les côtes normandes où elle tenta en vain de prendre Granville, et fut définitivement écrasée en décembre 1793.

de ses occupations qu'il destine à la publication dans le journal l'*Antifédéraliste*<sup>63</sup> :

Les citoyennes [...] ont prié, dans une assemblée nombreuse que j'ai convoqué [sic], [...] d'élever leurs enfants dans l'amour de la patrie, de leur apprendre que tout républicain doit préférer la mort à l'esclavage [...]. Les enfants de huit et dix ans [...] se sont engagés à imiter leurs pères et défendre la République. J'ai fait organiser un bataillon dit de l'espoir de la patrie auquel je n'ai donné que le bonnet rouge [...]. Le lendemain j'apprend que nos frères d'armes à Dinan manquent de souliers. Je prends un arrêté par lequel tout citoyen ayant deux paires de souliers est tenu d'en céder une à la République, qui la fait estimer et la rembourse. Je proclame au Club mon arrêté [...] et je confie au zèle des citoyens l'exécution de mon arrêté. J'ai eu sur le champ plus de 400 paires de souliers et aucun citoyen n'a voulu de l'indemnité qui lui était offerte. [...] Aujourd'hui, j'ai réorganisé un club qui avait été dissout et partout le patriotisme le plus électrique se communique à tous les coeurs et réunit tous les voeux.<sup>64</sup>

S'occupant autant des subsistances et des fournitures de l'armée que de la propagande républicaine et de l'organisation de la vie politique locale, Jullien faisait ainsi office d'homme à tout faire au service d'un pouvoir central en lutte pour rétablir son autorité. Cependant, les pouvoirs de ce jeune agent révolutionnaire étaient clairement encadrés. D'une part, l'ordre de mission qu'il reçoit le 10 septembre indique sans ambiguïté que le jeune agent du Comité de salut public est avant toute chose subordonné aux représentants du peuple en mission :

il se présentera aux représentants du peuple en mission qui se trouveront dans les lieux de sa mission, leur en exposera l'objet, et suivra leurs instructions. Il pourra requérir au besoin l'assistance des autorités constituées et l'emploi de la force publique ; mais ce ne sera qu'après y avoir été formellement autorisé par les représentants du peuple, à moins d'une certitude acquise sur l'arrestation des conspirateurs, dans les lieux où il n'y aurait pas de représentants du peuple et dans les cas où il serait urgent d'agir pour le salut de la République<sup>65</sup>.

---

<sup>63</sup> Il s'agit d'un journal de propagande militaire auquel Jullien participa avec Claude Payan ( 1766-1794) et Pascal Fourcade (?). Ce journal paraîtra du 26 janvier 1793 au 19 janvier 1794 et sera subventionné par le Comité de salut public selon un arrêté pris le 10 septembre 1793. Voir RACSP, T.VI, p396. Malheureusement il nous a été impossible de consulter des exemplaires de ce journal.

<sup>64</sup> Jullien à sa famille, Saint-Malo, 17 novembre 1793. IML 317-241.

<sup>65</sup> RACSP, T.VI, p.397.

D'autre part, le décret sur l'organisation du gouvernement révolutionnaire, adopté par la Convention nationale le 4 décembre 1793 afin d'affermir le gouvernement central et de clarifier la répartition des pouvoirs au niveau local, précise et renforce le cadre administratif et politique dans lequel Jullien évolue en tant qu'agent du Comité. L'article 12 de la section 3, s'il consacre le prestige des fonctions de Jullien en décrétant que « la faculté d'envoyer des agents appartient exclusivement au Comité de salut public, aux représentants du peuple, au conseil exécutif et à la commission des subsistances »<sup>66</sup>, en limite clairement l'étendue :

Ces missions se borneront strictement à faire exécuter les mesures révolutionnaires et de sûreté générale, les réquisitions et les arrêtés pris par ceux qui les auront nommés. Aucun de ces commissaires ne pourra s'écarter des limites de son mandat ; et, dans aucun cas, la délégation des pouvoir ne peut avoir lieu<sup>67</sup>.

En pratique, Jullien semble la plupart du temps en parfaite harmonie avec ces contraintes administratives et politiques qui encadrent son action. Lorsqu'il se trouve à Vannes avec le représentant du peuple Prieur de la Marne, le compte-rendu que les deux hommes fournissent au Comité de salut public respire la bonne entente et le respect de la hiérarchie des pouvoirs. Ayant refusé d'assister à une fête patriotique dans la commune voisine, Prieur écrit : « je devais installer la municipalité nouvelle et ne puis m'éloigner. Mon ami Jullien se charge de me suppléer »<sup>68</sup>. Quelque mois plus tard, alors que le départ du représentant du peuple en mission à Bordeaux fait de Jullien la plus haute autorité révolutionnaire de cette ville, le jeune homme maintient une correspondance assidue avec le Comité de salut public, l'informant des mesures révolutionnaires qu'il met en oeuvre et demandant l'accroissement de ses pouvoirs, preuve qu'il n'entend pas outrepasser les limites de sa mission sans y avoir

---

<sup>66</sup> Archives parlementaires, T. 80, p.633.

<sup>67</sup> *Idem*.

<sup>68</sup> *Rapport des opérations faites à Vannes par Prieur de la Marne, représentant du peuple, avec Marc-Antoine Jullien, commissaire du Comité de salut public de la Convention nationale*. Vannes, 31 octobre 1793. p.16.

été formellement autorisé par le Comité. À Robespierre, il écrit : « j'attends le successeur d'Ysabeau, où je ne peux rien faire sans une extension à ma mission »<sup>69</sup>. Quelques semaines plus tard, toujours à Robespierre, Jullien évoque encore plus explicitement son obsession pour le respect des conditions initiales de sa mission :

L'arrêté qui porte que je serai chargé d'épurer les autorités constituées de la commune et du district de Bordeaux, comprend-il aussi l'administration du département et la commission révolutionnaire ? Je te prie [...] de vouloir me procurer une réponse [...]. Je ne néglige rien pour remplir ma mission, [...] mais je suis entravé souvent par la crainte de m'écarter de la ligne des pouvoirs qui me sont confiés, et j'ai besoin de consulter souvent<sup>70</sup>.

Jeune homme énergique et discipliné, soucieux du respect de la hiérarchie et complètement subordonné au pouvoir du Comité de salut public, Jullien apparaît comme un agent de centralisation idéal. Pourtant, ses relations avec les représentants du peuple en mission, les plus hautes autorités révolutionnaires à parcourir les départements, furent à deux reprises largement problématiques : à Nantes et à Bordeaux, Jullien s'opposa ouvertement aux représentants Jean-Baptiste Carrier (1756-1794) et Alexandre Ysabeau (1754-1831), ce qui se solda par le rappel de ceux-ci à Paris. Comme le fait remarquer Michel Biard, la confrontation entre Jullien et le représentant Carrier en mission à Nantes constitue un « cas d'école »<sup>71</sup>, et permet en outre de mettre en lumière la malléabilité du cadre dans lequel le jeune homme évolue.

---

<sup>69</sup> Jullien à Robespierre, Bordeaux, 3 juin 1794, dans E.B Courtois. *Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre et ses complices*. 16 Nivôse an III [ 5 janvier 1795 ], pièce n° CVII(g), p.20.

<sup>70</sup> Jullien à Robespierre, Bordeaux, 30 juin 1794, dans Courtois. *Rapport fait au nom ...*, pièce n° CVII(a) p. 336-337.

<sup>71</sup> Biard. *Missionnaires ...*, p.65.

### **Jullien et Carrier à Nantes**

La confrontation entre Jullien et le représentant en mission Carrier, qui se déroula à Nantes au début du mois de février 1794, est l'un des épisodes les plus célèbres concernant le cas Jullien, non seulement parce qu'il s'agit d'un moment important dans la carrière du jeune homme, mais aussi parce que conflit se solda par le rappel à Paris de l'une des figures les plus honnies de la Terreur. Aussi, une brève description de la mission de Carrier est essentielle à la compréhension de cet épisode.

Carrier arrive à Nantes le 8 octobre 1793, en tant que représentant en mission auprès des armées de l'ouest, puis par un nouvel ordre de mission du Comité de salut public le 29 décembre 1793, il se voit chargé d'organiser le gouvernement révolutionnaire dans le département de la Loire-inférieure. Fait essentiel à souligner, la distinction entre le poste d'agent du Comité de salut public qu'occupe Jullien et celui de représentant en mission qu'occupe Carrier n'est pas uniquement d'ordre hiérarchique. En tant que représentant du peuple élu à la Convention nationale, Carrier est bien plus qu'un simple porte-parole du pouvoir central comme l'était Jullien : il incarne ce pouvoir, habillant chacun de ses gestes, chacune de ses décisions, de la souveraineté nationale dont il est théoriquement revêtu. Conséquemment, ces personnages furent longtemps décrits comme des proconsuls omnipotents abusant des pouvoirs illimités dont en principe ils disposaient, jugement qui fut nuancé et corrigé par la belle étude prosopographique récemment publiée par Michel Biard<sup>72</sup>. En réalité, cette fonction qu'occupe Carrier est, depuis son apparition en juin

---

<sup>72</sup> Sur cette réévaluation critique du rôle et des pouvoirs des représentants en mission, voir Biard. « Mythes et réalités des "proconsuls omnipotents" », dans *Missionnaires ...*, p.183-230.

1791<sup>73</sup>, sujette à de nombreuses modifications quant à son rôle et l'étendue de ses pouvoirs. À l'automne 1793, la Convention nationale, soucieuse d'exercer un meilleur contrôle non seulement sur l'ensemble du territoire mais aussi sur ses propres envoyés, prendra une série de mesures afin de réduire le nombre des représentants en mission et de fixer des bornes plus strictes à l'étendue de leurs pouvoirs<sup>74</sup>. Mais en dépit de ce contrôle plus serré effectué depuis Paris, les représentants en mission demeurent de puissants personnages au niveau local. Loin d'être de simples envoyés du pouvoir central comme l'était Jullien, ils sont par leur statut de membres de la Convention nationale investis de la souveraineté populaire ; « incarnation sur le terrain d'une politique de Terreur qui ne laisse en apparence aucun moyen d'expression aux opposants, [ils] sont plus que jamais aux yeux des populations locales des personnages que nul ne peut contester [...] »<sup>75</sup>.

Le département de la Loire-inférieure, dans lequel Carrier doit mener sa mission, se situe aux portes de la Vendée, région animée par une guerre civile particulièrement violente. La ville de Nantes, où Carrier et Jullien se rencontreront, était alors soumise à une dure répression que justifiait un contexte militaire et politique on ne peut plus précaire pour le pouvoir révolutionnaire. Mais alors que la situation militaire se stabilise par la victoire des forces républicaines en décembre, les répressions exercées par Carrier se poursuivent de plus belles à Nantes au début de l'année 1794 : exécutions sommaires, prisonniers fusillés, guillotins, noyés en masse dans la Loire qui, raconteront plus tard les témoins, était souillée de sang et encombrée de cadavres. Tristement célèbre, la mission de Carrier à

---

<sup>73</sup> C'est lorsque le Roi est arrêté à Varennes, dans sa fuite de l'été 1791, que l'Assemblée dépêche pour la première fois des membres du corps législatif afin de remplir une mission dans les départements, en l'occurrence ramener le Roi à Paris. Voir Biard. *Missionnaires* ..., p.33.

<sup>74</sup> Biard. *Missionnaires* ..., p.208-215.

<sup>75</sup> Biard. *Missionnaires* ..., p.215.

Nantes entrera dans la légende à l'automne 1794 dans ce qui fut le premier grand procès de la période thermidorienne. Occasion de défoulement collectif, la comparution de Carrier suscitera la formation de tout un imaginaire de la Terreur, dans lequel le représentant en mission fut dépeint comme un monstre s'adonnant aux plaisirs les plus sadiques et aux excès les plus immondes. Portant sur ses épaules tout le poids de la violence révolutionnaire, accusé au maximum par une Convention thermidorienne cherchant à s'en désolidariser, l'image sanguinaire de Carrier s'imprimera durablement dans les représentations de la Terreur révolutionnaire<sup>76</sup>.

Notre objet d'étude, soit le passage de Jullien à Nantes en février 1794 et son rapport avec Carrier, a souvent été présenté à la lumière de cette place centrale qu'occupe le ténébreux représentant dans l'imaginaire de la Terreur. Il ne demeure en effet que peu de traces de ce qui s'est réellement déroulé entre les deux hommes, hormis quatre lettres écrites par Jullien au Comité de salut public et à son père, et quelques témoignages postérieurs pro-Jullien. S'appuyant sur la représentation d'un Carrier-monstre héritée des procès thermidoriens, ces témoignages sont de vibrants hommages au jeune homme courageux qui, au péril de sa vie, osa se dresser contre le violent Carrier et exiger son rappel pour libérer Nantes de son tyran sanguinaire. Telle est la lecture des événements que propose en novembre 1794 Gewiss, secrétaire provisoire de Jullien lors de son passage à Bordeaux, selon lequel Jullien, « toujours guidé par l'amour de la justice, de l'humanité, et de toutes les vertus qui caractérisent le vrai patriote, [...] voulut entraver quelques mauvais desseins du monstre

---

<sup>76</sup> Ce passage se réfère au chapitre « L'horreur à l'ordre du jour » dans Bronislaw Baczko. *Comment sortir de la Terreur : Thermidor et la Révolution*. Paris, Gallimard, 1989. p.191-254.

qui atterrait cette ville malheureuse »<sup>77</sup>. L'historiographie entourant Jullien ne put échapper à la puissance d'une telle mise en récit, dont le grand artisan était Jullien lui-même : pour les biographes sympathiques au jeune jacobin, sa confrontation avec Carrier était bel et bien motivée par un humanisme sincère et un désir de voir la Terreur s'adoucir à Nantes, repoussant ainsi le problème de son radicalisme lors de sa seconde mission bordelaise à l'été 1794<sup>78</sup>. À l'autre extrême, se trouvent une série de travaux qui réfutent complètement ou partiellement la confrontation idéalisée entre le jeune héros courageux et le monstre terroriste, ce qui va chez Charles Vatel jusqu'à suggérer que Jullien avait accusé Carrier d'être trop modéré<sup>79</sup>.

Bien que cette affirmation de Vatel soit contestable, les documents auxquels nous avons accès montrent que l'affrontement entre Carrier et Jullien ne fut pas, comme le jeune homme le racontera plus tard, motivé par une volonté d'adoucir la Terreur dans la ville de Nantes. Comme le fait remarquer Pierre de Vargas, c'est grâce à une subtile transformation des termes employés par Jullien que fut mise de l'avant la thèse de l'intervention humanitaire et salvatrice du jeune homme : alors que dans les lettres qu'il expédie au Comité de salut public, Jullien accuse Carrier d'être un *contre-révolutionnaire*, le récit de

---

<sup>77</sup> *Mémoire justificatif et qui constate la conduite qu'a tenu Marc-Antoine Jullien fils dans les différentes missions qu'il a remplies..., pour être lu au Club national*. 6 novembre 1794. IML 317-512.

<sup>78</sup> Le meilleur exemple est probablement l'article de la *Biographie des hommes du jour* de Sarrut et Saint-Edme, dont les auteurs ne font que reproduire le récit qu'offre Jullien de sa propre carrière. En outre, cette version des faits se retrouve aussi chez Louis-Gabriel Michaud. « Marc-Antoine Jullien de la Drôme [sic] », dans *Biographie des hommes vivants*, Paris, 1816. p.493-495. ; Georges Bourgin. « Discours de M. Georges Bourgin, Président de la Société de l'Histoire de France, pendant l'exercice 1950-1954 », *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*. vol.84, 1951. p.32-41. et plus récemment dans Palmer, *From jacobin ...*

<sup>79</sup> Vatel. *Charlotte de Corday ...*, p.427. Plusieurs autres auteurs remettent en question l'humanisme de Jullien dans sa dénonciation de Carrier sans toutefois aller jusqu'à affirmer qu'il le trouvait trop modéré. Voir Gaston Martin. *Carrier et sa mission à Nantes*. Paris, PUF, 1924. p.366-375 ; Goetz. *Marc-Antoine Jullien ...*, p.40 ; Henri Lacape. *Notice sur Marc-Antoine Jullien (de Paris)*. Bordeaux, Taffard, 1958. p.29-33 ; Pierre de Vargas. « La carrière haletante d'un politique et d'un pédagogue », dans *L'éducation comparée : mondialisation et spécificités francophones*. Paris, Centre national de documentation pédagogique, 1999. p. 38.

l'événement qu'il propose quelques décennies plus tard substitue cette accusation en somme assez commune pour l'expression *ultra-révolutionnaire*<sup>80</sup>. Or, non seulement Jullien n'a-t-il jamais dénoncé Carrier comme étant *ultra-révolutionnaire*, mais de plus il se prononce nettement, quelques semaines plus tard soit le 2 mars lors de son discours sur le modérantisme, en faveur de ces *ultras* qui par leur sévérité exemplaire sont utiles à la Révolution :

Avec le mot d'*ultra révolutionnaire*, on a décrié le plus vertueux montagnard ; et parce qu'un homme était plus mûr que les autres pour la liberté, parce qu'il voulait hâter son règne, il a été frappé du poignard ou jeté dans l'horreur d'un cachot. J'ai connu des citoyens d'un caractère âpre, impérieux, insociable ; ils parlaient souvent de sang ; ils peignaient la révolution sous de noires couleurs, même en prenant sa défense, [...]. Mais ces hommes sont utiles dans une crise révolutionnaire ; mais ils méritent l'estime du peuple, parce que les ennemis du peuple les redoutent.<sup>81</sup>

De plus, cette approbation des mesures *ultra-révolutionnaires* est présente dans les lettres que Jullien envoie à Robespierre : « une justice doit être rendue à Carrier », écrit Jullien, « c'est qu'il a, dans un temps, écrasé le négociantisme, tonné avec force contre l'esprit mercantile, aristocratique et fédéraliste »<sup>82</sup>. Mais encore, Jullien ne recommande pas au Comité de salut public un adoucissement des mesures terroristes, mais au contraire une accélération de la répression pour en finir au plus vite avec les rebelles Vendéens : « il faut, sans délais, rappeler Carrier et envoyer à Nantes quelqu'un qui réveille l'énergie du peuple et le rende à lui-même. Il faut, sans délais, charger un général, sous sa responsabilité, d'exterminer, à terme fixe, le reste des rebelles »<sup>83</sup>.

<sup>80</sup> De Vargas. « La carrière haletante... », p.38.

<sup>81</sup> *Discours sur les dangers ...*, p.17.

<sup>82</sup> Jullien à Robespierre, Tours, 16 pluviôse an II [4 février 1794], dans Courtois. *Rapport fait au nom ...*, pièce n.CVII (k). p.360. Gaston Martin fait remarquer que lorsque Jullien rend justice aux actions posées par Carrier « dans un temps », il réfère en réalité aux décrets économiques pris par Carrier quelques jours avant son arrivée. Voir Martin. *Carrier et sa mission ...*, p.370.

<sup>83</sup> Jullien à Robespierre, Tours, 16 pluviôse an II [4 février 1794], dans Courtois. *Rapport fait u nom ...*, pièce n.CVII (k). p.360.

Mais si Jullien n'était pas opposé au radicalisme de Carrier, un fait demeure : suite à son bref passage à Nantes, le jeune homme écrivit à trois reprises au Comité de salut public pour demander le rappel immédiat du représentant en mission. Que le rappel de Carrier à Paris en date du 8 février 1794 ait été effectivement provoqué par les demandes de Jullien, cela reste à démontrer<sup>84</sup>. Mais chose certaine, le jeune agent du Comité de salut public, théoriquement subordonné à l'autorité d'un Carrier dont il ne désapprouvait en principe les mesures terroristes, s'est senti dans l'obligation de sortir du cadre de sa mission et de dénoncer celui à qui il devait obéissance. Ce sont en partie les tensions politiques locales précédant l'arrivée de Jullien à Nantes qui permettent d'expliquer cette situation. Lorsque Jullien débarque à Nantes, il se retrouve au beau milieu d'une situation conflictuelle entre, d'une part, le représentant du peuple Carrier et, d'autre part, la société populaire Vincent-la-Montagne. Selon Gaston Martin, les véritables ennemis de Carrier à Nantes étaient les membres du comité révolutionnaire de la société populaire, qui « arment Jullien, le documentent, le lancent à l'attaque du représentant »<sup>85</sup> qui à leurs yeux méprisait le mouvement populaire nantais.

Le jeune Jullien aurait-il été simplement manipulé, utilisé par les membres de la société populaire voyant dans cet envoyé du Comité de salut public une arme efficace pour lutter contre un représentant en mission récalcitrant ? Possible, sauf que cela n'explique pas pourquoi Jullien fut d'emblée gagné à la cause de la société populaire, ni pourquoi il se sentit en position de demander immédiatement le rappel de Carrier. En réalité, le conflit qui

---

<sup>84</sup> Selon Robert Palmer, il est improbable que ce soit le rapport de Jullien qui ait motivé le rappel, puisque selon lui les détails de sa mission étaient connus depuis longtemps à Paris. Voir Palmer. *Le gouvernement ...*, p.200.

<sup>85</sup> Martin. *Carrier et sa mission ...*, p.375.

oppose Jullien et Carrier montre que l'application des décrets sensés limiter les frictions entre les différents agents sur le terrain est restée largement problématique, si bien que plusieurs représentants en mission se sont plaints à un moment ou un autre d'être espionnés par les *agents secrets* du Comité de salut public, dont Jullien reste à ce jour l'exemple le plus célèbre<sup>86</sup>. Une étude d'envergure sur ce groupe méconnu dont eurent à se plaindre de nombreux conventionnels en mission reste encore à faire. Mais on peut certes présumer que le jeune homme, parce qu'il dépendait directement du puissant Comité de salut public, se sentait parfaitement capable de se dresser devant le représentant du peuple à qui il devait techniquement obéir, et exiger son remplacement. C'est dans cet interstice entre la hiérarchisation des différents envoyés du pouvoir central et leurs liens de dépendance effectifs que se situe l'espace d'autonomie qui donne à Jullien la capacité d'agir, au nom de la société populaire de Nantes, contre celui que la Convention a revêtu de pouvoir théoriquement illimités.

Toutefois, on aurait pu s'attendre à ce que Jullien, une fois débarqué à Nantes, se range du côté du représentant du peuple plutôt que de la société populaire. Quelques mois auparavant, alors qu'il se trouvait à Tarbes en tant que commissaire des guerres, Jullien s'était retrouvé dans une situation analogue, où l'autorité du représentant en mission était contestée par le personnel administratif local et par les membres de la société populaire. À ce moment, Jullien s'était clairement rangé du côté du représentant du peuple, et avait affirmé avec conviction la légitimité du pouvoir émanant de la Convention nationale :

---

<sup>86</sup> Biard. *Missionnaires ...*, p.64.

Depuis quel temps une administration de département est-elle supérieure aux membres de la représentation nationale, aux députés envoyés par la Convention dans les départements ? [...] On doit avoir assez de confiance dans les hommes envoyés par la Convention nationale pour présumer qu'ils ne font point arrêter et déporter des citoyens qu'ils n'en aient de justes raisons.<sup>87</sup>

De plus, cette confiance que Jullien affectait alors pour la représentation nationale se traduisait à l'inverse par une méfiance vis-à-vis des membres des sociétés populaires :

Depuis longtemps la société populaire est ouverte à tous les hommes suspects. On les a d'abord laissé voter sans être membre, on s'est bientôt empressé à les admettre. La voix des patriotes est étouffée.<sup>88</sup>

Pleine confiance dans l'autorité du représentant du peuple, méfiance à l'égard de la société populaire locale, voilà l'exact opposé du comportement de Jullien lors de son arrivée à Nantes. Outre ses nouvelles fonctions d'agent du Comité de salut public, qui lui donnent la confiance nécessaire pour s'opposer à Carrier, ce volte-face témoigne d'une méfiance nouvelle chez Jullien envers l'élite révolutionnaire, qui se cristallise entre février et mars 1794 lors de l'élaboration de son discours sur le modérantisme à La Rochelle. Nous avons vu précédemment comment derrière ce discours se trouve l'idée que tous les révolutionnaires, du plus pur au plus douteux, sont un jour ou l'autre sujets à la corruption de leurs vertus républicaines. Ce sera à partir de ce moment un thème récurrent des discours de Jullien, qui déploiera tout un arsenal rhétorique afin de stimuler la vigilance envers les hommes de la Révolution :

L'homme, tant qu'il existe, peut changer ; la corruption et l'erreur peuvent l'écartier de la droite route qu'il a suivie jusqu'alors, et rendre sa vie trop longue d'un jour. Manlius, couronné dans le Capitole, fut précipité de la roche Tarpéienne ; et combien de Manlius, seulement depuis cinq années,

---

<sup>87</sup> Extrait du journal du citoyen Marc-Antoine Jullien, commissaire des guerres à Tarbes, département des Hautes-Pyrénées, contenant le détail exact de ce qui s'est passé dans cette ville depuis le 17 jusqu'au 20 juillet 1793, an 2<sup>e</sup> de la République française. IML 317-193.

<sup>88</sup> *Idem.*

ont usurpé les applaudissements trop précoces du Peuple, et trahit leur gloire ! Ils s'intitulaient défenseurs du Peuple, [...] et par [cette] dénomination orgueilleuse [...], ils s'élevaient au-dessus de leurs égaux.<sup>89</sup>

C'est précisément cette représentation du mouvement révolutionnaire qui pousse Jullien à s'engager dans un combat politique contre le représentant Carrier. Lorsqu'il dénonce celui-ci au Comité de salut public, ce que lui reproche Jullien est avant tout d'afficher un mépris pour les patriotes de la société populaire et de mener une vie confortable entouré de généraux hautains, alors que la situation militaire, économique et sanitaire se dégrade de jours en jours :

Carrier qui se fait dire malade et à la campagne, lorsqu'il est bien portant et dans Nantes, vit loin des affaires, au sein des plaisirs, entouré de femmes et d'épauletiers flagorneurs, qui lui forment un sérail et une cour ; et Carrier est inaccessible aux députations de la société populaire, qui viennent pour conférer avec lui sur les objets les plus importants [...]. Rappelez Carrier, envoyez à Nantes un représentant montagnard, ferme, laborieux et populaire.<sup>90</sup>

Aux yeux de Jullien, Carrier ne doit pas être rappelé parce qu'il soumet la ville de Nantes à une répression trop dure, mais bien parce que selon le récit qu'il entend du côté de la société populaire Vincent-la-Montagne, l'austérité républicaine et le sens du devoir du représentant en mission se sont affaiblis, au point de devenir une menace pour la campagne militaire vendéenne. Ainsi, cette confrontation entre les deux envoyés du pouvoir central, malgré les décrets pris à Paris pour clarifier et organiser la vie politique locale, aura été rendue possible par la conjonction de deux facteurs. D'abord, une situation conflictuelle antérieure à l'arrivée de Jullien entre le représentant du peuple en mission et les organisations

---

<sup>89</sup> *Adresse au Club national de Bordeaux, aux sociétés populaires affiliées des différentes communes de la République*. Bordeaux, 10 avril 1794. p.6.

<sup>90</sup> Jullien à Robespierre, Angers, 15 pluviôse an II [3 février 1794], dans Courtois. *Rapport fait au nom ...*, pièce n.CVII (i). p.363. Jullien reprendra les mêmes accusations dans sa lettre datée du lendemain alors qu'il se trouve à Tours. Voir Jullien à Robespierre, Tours, 16 pluviôse an II [4 février 1794], dans Courtois. *Rapport fait au nom ...*, pièce n.CVII (k). p.360. Gaston Martin tire des conclusions similaires sans toutefois faire le lien avec l'évolution de la pensée de Jullien à partir de ce moment dans *Carrier et sa mission ...*, p.369.

politiques nantaises, ingrédient de base de la confrontation. Ensuite, la suspicion grandissante de Jullien envers l'élite révolutionnaire, qui selon son système de représentation penche inévitablement vers la corruption, et qui le positionne *de facto* du côté des militants locaux.

## Conclusion

En théorie, Marc-Antoine Jullien, jeune agent du Comité de salut public en 1793-1794, était largement subordonné au pouvoir central, tant au niveau idéologique que dans sa pratique révolutionnaire quotidienne. Lorsqu'il se trouve à Paris, ses prises de positions calquées sur les discours de Robespierre sont une illustration parfaite du fonctionnement de la « machine » jacobine qui produit et diffuse le consensus. Dans sa tournée des départements de l'Ouest, son obsession pour le respect du cadre légal qui détermine ses fonctions et son désir brûlant de se mettre au service de la Patrie en firent un homme à tout faire respectant à la fois l'autorité des représentants en mission et celle de Paris.

Toutefois, lorsqu'il est confronté à la réalité quotidienne de la Révolution, la carrière révolutionnaire de Jullien prend une toute autre tournure. À La Rochelle, il s'écarte considérablement des discours pré-mâchés qu'il entend dans la Capitale pour construire une représentation autonome, inventive et efficace de la modération politique qu'il doit combattre. À Nantes, il s'interpose dans un conflit opposant l'agent du pouvoir central par excellence, soit le représentant du peuple en mission, et la société populaire composée de militants locaux, qui à terme aura le dernier mot. Loin d'être indépendants, ces deux sursauts d'autonomie qui caractérisent la mission de Jullien sont intimement liés : à travers

sa confrontation avec le représentant Carrier, Jullien trouve la confirmation de l'univers conceptuel qu'il élabore et s'appête à livrer au grand jour, et qui demeurera le fil conducteur des jugements qu'il porte et des actes qu'il pose. Bien que ces deux parcelles du parcours de Jullien soit d'une certaine façon opposées l'une à l'autre, si l'on considère que le discours sur le modérantisme vise à accélérer la Terreur et que le rappel de Carrier eut pour effet d'en ralentir le cours, elles illustrent toutes deux la marge de manoeuvre dont disposait même le plus subordonné des agents du pouvoir central durant la période la plus rigide du moment révolutionnaire.

## Conclusion

Au cours de ce mémoire, nous avons exploré deux aspects de la vie d'un jeune révolutionnaire français. Premièrement, en cherchant à expliquer comment un jeune homme de quatorze ans a pu aussi rapidement investir le monde politique adulte, notre étude sur le mode d'apprentissage de la culture révolutionnaire nous a permis de mettre en relief trois stratégies pédagogiques mobilisées dans son processus de formation. L'expérience de la politique étudiante, reproduisant les traits de la politique nationale, fut un moment pédagogique unique donnant à Jullien l'occasion d'expérimenter les formes de la démocratie naissante. Son incursion dans le monde journalistique, ponctuée de quelques échecs, fut néanmoins un exercice au discours de la dénonciation publique, aspect essentiel de la culture politique révolutionnaire. Enfin, son adhésion précoce au club des Jacobins de Paris l'initia à la sociabilité révolutionnaire et lui donna une porte d'entrée dans le monde politique adulte. Par ailleurs, si nous avons souligné que l'absence de structures de politisation de la jeunesse entre 1789 et 1792 participait à l'étrangeté du cas Jullien, il serait beaucoup plus juste de penser que c'est précisément cette absence qui rendit possible sa curieuse trajectoire. Dépourvu de sources officielles de formation patriotique et révolutionnaire, le jeune homme dut se mêler au monde adulte au point de s'y confondre totalement. Si une telle chose est possible entre 1789 et 1792, c'est bien parce que le pouvoir révolutionnaire n'est pas encore parvenu, ou n'a pas encore le souci, d'encadrer politiquement la jeunesse française, d'en canaliser les élans patriotiques.

Ces trois aspects de son apprentissage - pratique démocratique, discours de la dénonciation et sociabilité révolutionnaire - trouvèrent ensuite écho dans une carrière

sous les ordres du Comité de salut public qui occupa Jullien de 1793 à 1794. En explorant son activité sur le terrain, nous avons pu constater la malléabilité de l'encadrement idéologique et politique des agents du Comité de salut public. Éloigné du pouvoir central, Jullien était en mesure d'élaborer ses propres conceptions de la politique révolutionnaire et d'outrepasser les limites théoriques de ses fonctions de subordonné.

Cette démarche à caractère micro-historique nous a permis en outre de mettre à jour deux aspects de l'histoire de la Révolution française qui ont jusqu'à présent été négligés par les chercheurs et qui mériteraient une attention plus soutenue. D'une part, il apparaît clairement à la lumière du cas Jullien que la politisation des étudiants durant les premières années de la Révolution doit faire l'objet de recherches plus approfondies : si l'éducation est un thème prisé à la fois chez les révolutionnaires et les historiens, nous savons encore très peu de choses sur les étudiants en tant que groupe, sur leur réaction face aux événements, leurs prises de position et leur rôle durant la décennie révolutionnaire. On peut présumer, à voir comment la vie politique était active et organisée au collège que fréquentait Jullien, qu'il y a là tout un univers qui attend d'être mis à jour afin d'affiner notre compréhension du processus de création de la culture politique révolutionnaire. D'autre part, la fonction d'agent du Comité de salut public que Jullien occupa entre 1793 et 1794 demeure méconnue malgré les résultats de ce travail de recherche. Ainsi, une étude prosopographique sur les homologues de Jullien nous permettrait dans un premier temps de mieux apprécier le cheminement du jeune homme en question, mais aussi de mettre à jour un rouage supplémentaire dans le complexe échafaudage politico-administratif progressivement mis en place pour diffuser la Révolution depuis Paris. Si l'on se base sur le cas Jullien, on peut présumer que ces

agents du Comité de salut public avaient l'occasion de jouer un rôle de première importance au niveau local, puisqu'ils pouvaient parfois faire contrepoids à l'autorité des représentants en mission délégués depuis Paris sans toutefois appartenir à la base de militants locaux.

Personnage de second ordre, trop jeune pour figurer parmi les représentants de la nation et l'élite politique de la France révolutionnaire, Marc-Antoine Jullien a néanmoins réussi à jouer un rôle considérable dans ce grand événement qui se déroulait sous ses yeux. Après la chute de Robespierre à l'été 1794, il est accusé de complicité avec le tyran déchu puis séjourne en prison jusqu'en octobre 1795. Durant cette période, le jeune homme qui approche maintenant la vingtaine cherchera par tous les moyens à se disculper des accusations pesant contre lui en minimisant le poids de sa propre volonté dans le déroulement de sa carrière. Après tout, n'avait-il pas été qu'un enfant patriote et obéissant, dépassé par les événements de la Révolution ? « Dans un moment ordinaire », écrit-il pour sa défense, « j'eusse refusé un poste sans doute au-dessus de mes forces ; dans un instant de révolution, je pensai que le refus ne pouvait m'être permis [...] »<sup>1</sup>. Son père, en désespoir de cause, tiendra à peu près le même discours à la Convention nationale : « je vous demande d'écouter avec bonté un malheureux père : mon fils n'a pas vingt ans, à la vérité, mais cela seul n'est pas un crime. Je déclare que ni moi, ni mon fils, n'avons jamais demandé cette place »<sup>2</sup>. Le père et le fils, en quête d'innocence, souligne ainsi à gros trait l'ambiguïté de l'expérience révolutionnaire moderne, à la fois célébrée comme le triomphe de la volonté humaine et vécue comme un mouvement irrésistible broyant les individualités une par une.

---

<sup>1</sup> *Force, union, liberté. Adresse de Marc-Antoine Jullien fils, en réponse aux inculpations dirigées contre lui dans la séance du 11 thermidor an deuxième de la république française, une et indivisible*. Paris, 3 août 1794.

<sup>2</sup> Marc-Antoine Jullien père, cité dans Louis-Gabriel Michaud. *Biographie des hommes vivants, tome III*. Paris, Michaud, 1816. p.493.

Pourtant, si le concept de révolution change de sens autour de 1789 et qu'apparaît l'idée, « autrefois impensable [...], que des êtres humains peuvent faire des révolutions »<sup>3</sup>, c'est bien parce que l'événement suscita l'engagement actif et enthousiaste d'une myriade d'individus comme le jeune Jullien qui se retrouvèrent soudainement avec le sort de la nation entre leurs mains. Ce dernier n'est ni forcé ni même invité à la carrière qui s'ouvre à lui en 1792 : au contraire, nous avons vu que son étonnant parcours est en réalité le résultat des efforts qu'il entreprend dès 1789 pour infiltrer le corps révolutionnaire, cherchant des points d'entrée et profitant de toutes les occasions qui s'offrent à lui de participer à la Révolution. Une fois lancé dans la carrière publique, c'est avec enthousiasme et zèle qu'il se met à la tâche, soucieux de respecter les directives de Paris mais toujours enclin à prendre des initiatives pour assurer le salut de la République.

L'étude d'un cas particulier nous a ainsi permis non seulement de postuler l'importance de considérer la liberté des agents historiques et « d'élargir vers le bas le concept historique d'« individu »<sup>4</sup> comme le souhaitait Carlo Ginzburg, mais aussi de montrer concrètement ce à quoi pouvait ressembler cet espace de liberté durant la Révolution française et quelles en étaient les limites. Marc-Antoine Jullien de Paris, cas exceptionnel de révolutionnaire juvénile, se range ainsi aux côtés de tous les oubliés de l'histoire et de tous les exclus du monde politique, qui par de savantes stratégies parvinrent à agir sur leur monde au-delà des limites que pouvaient leur prescrire leur genre, leur couleur de peau ou, en l'occurrence, leur âge.

---

<sup>3</sup> Koselleck. *Le futur passé* ..., p.75.

<sup>4</sup> Ginzburg. *Le fromage* ..., p.17.

# Bibliographie

## 1 - Sources

### A) De Marc-Antoine Jullien de Paris

#### Sources imprimées (en ordre alphabétique)

*Adresse au Club national de Bordeaux, aux sociétés populaires affiliées des différentes communes de la République.* Bordeaux, Imprimerie de Moreau, 10 avril 1794. 10 pages. BNF.

*Adresse lue au nom des Jacobins de Paris, par Marc-Antoine Jullien, membre de la commission exécutive de l'instruction publique, à la barre de la Convention nationale, dans la séance du 27 Floréal. Réponse du président.* Paris, Imprimerie nationale. 8 pages. BNF

*Discours d'un jeune citoyen patriote sur les mesures à prendre dans les circonstances actuelles, 22 janvier 1792,* Paris, Société Typographique. 8 pages. BNF.

*Discours sur le décret de l'Assemblée nationale qui abolit les congrégations et le costume religieux, prononcé à la Société fraternelle, séante aux Jacobins de la rue Saint-Honoré, le 8 avril de l'an quatrième de la liberté.* Paris, Imprimerie de la Veuve Trasseux. 8 pages. BNF

*Discours sur les dangers de la contagion du Modérantisme et les moyens de former l'esprit public.* La Rochelle, Imprimerie républicaine de Vincent Cappon, [s.d]. 20 pages. BMR.

*Force, union, liberté. Adresse de Marc-Antoine Jullien fils, en réponse aux inculpations dirigées contre lui dans la séance du 11 thermidor an deuxième de la république française, une et indivisible.* 3 août 1794, 16 pages. BNF.

*Réponses d'un jeune citoyen patriote au libelle calomnieux de M. Dupont contre M. Pétion. Examen de la lettre écrite par M. Dupont à M. Pétion.* Imprimerie de la Société typographique, Paris, [s.d]. 24 pages. BNF

*Réponse à la seconde lettre de M. Dupont à M. Pétion.* Imprimerie de la Société typographique, Paris, [s.d]. 15 pages. BNF

### Sources manuscrites

Archives communales de Romans-sur-Isère, *Fond Jullien*, S-61S.

Archives d'État russes d'histoire sociopolitique [ anciennement Institut Marx-Lénine], *Fond Jullien*, F-317.

### B) Autres sources imprimées

Aulard, Alphonse. *Recueil des actes du Comité de salut public*, tome VII. Paris, PUF, 1893. 664 pages.

Bouloiseau, Marc (dir). *Oeuvres de Maximilien Robespierre*, tome VIII à X. Paris, PUF. 1912-1967.

Courtois, Edme Bonaventure. *Rapport fait au nom de la commission chargée de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre et ses complices*. Paris, Maret. 16 Nivôse an III [ 5 janvier 1795 ].

De Maistre, Joseph. *Considérations sur la France*. Paris, Potey, 1821 [1796]. 367 pages.

Madival, M. et Laurent, E. *Archives parlementaires de 1787 à 1860, Recueil complet des débats législatifs et politiques des chambres françaises*, Tomes XI et LXXX. Paris, Librairie administrative Paul Dupont. 1912.

Prieur, Pierre Louis (de la Marne). *Rapport des opérations faites à Vannes par Prieur de la Marne, représentant du peuple, avec Marc-Antoine Jullien, commissaire du Comité de salut public de la Convention nationale*. Vannes, 31 octobre 1793. 30 pages. BNF

Walter, Gérard. *Actes du Tribunal révolutionnaire*. Paris, Mercure de France, 1986 [1968]. 466 pages.

*Le Moniteur universel. Réimpression de l'ancien Moniteur*. Paris, Plon, 1843-1845.

## 2 - Études

### A) Sur Marc-Antoine Jullien

#### Monographies

Delieuvin, Marie-Claude. *Marc-Antoine Jullien, de Paris, 1775-1848 : théoriser et organiser l'éducation*. Paris, L'Harmattan, 2003. 380 pages.

Di Rienzo, Eugenio. *Marc-Antoine Jullien de Paris (1789-1848) : una biografia politica*. Naples, Guida Editori, 1999. 346 pages.

Gascar, Pierre. *L'ombre de Robespierre*. Paris, Gallimard, 1979. 325 pages.

Goetz, Helmut. *Marc-Antoine Jullien de Paris (1775-1848)*. Paris, Institut Pédagogique National, 1962. 267 pages.

Lacape, Henri. *Notice sur Marc-Antoine Jullien (de Paris)*. Bordeaux, Taffard, 1958. 124 pages.

Leclerc, Jean-Michel (dir.). *L'éducation comparée : mondialisation et spécificités francophones. Actes du congrès international sur l'histoire et l'avenir de l'éducation comparée en langue française, organisée par l'Association francophone d'éducation comparée, à Paris, mai 1998*. Paris, CNDP, 1999. 287 pages.

Palmer, Robert R. *From Jacobin to Liberal : Marc-Antoine Jullien de Paris, 1775-1848*. Princeton, Princeton University Press, 1993. 243 pages.

Rossello, Pedro. *Marc-Antoine Jullien de Paris, père de l'éducation comparée et précurseur du Bureau International d'Éducation*. Genève, 1943. 40 pages.

#### Articles et chapitre de monographies

Bécamps, Pierre. « Marc-Antoine Jullien, agent du Comité de salut public à Bordeaux a-t-il servi ou trahi Robespierre ? », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*. n.3, vol.1 (1952). p.202-212.

Bourgin, Georges. « Discours de M. Georges Bourgin, Président de la Société de l'Histoire de France, pendant l'exercice 1950-1954 ». *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*. vol.84, 1951. p.32-41.

Daline, Victor. « Marc-Antoine Jullien après le 9 Thermidor » dans *Hommes et Idées*. Paris, Éditions du Progrès, 1983 [1970]. p.22-83.

De Vargas, Pierre. « L'éducation du « Petit Jullien », agent du Comité de salut public » dans *L'enfant, la famille et la Révolution française* (Levy dir.). Paris, Olivier Orban, 1990. p. 219-239.

De Vargas, Pierre. « L'héritage de Marc-Antoine Jullien de Paris à Moscou », *AHRF*. n.301 (juillet-septembre 1995). p.409-431.

De Vargas, Pierre. « La carrière haletante d'un politique et d'un pédagogue » dans *L'éducation comparée : mondialisation et spécificités francophones*. Paris, CNDP, 1999. p. 33-45.

Caradec, Ambroise. « La Révolution en Bretagne. Prieur de la Marne et Jullien de la Drôme [sic] (fils) à Vannes, novembre 1793 ». *Revue de Bretagne-Vendée (Nantes)*. n.6, vol.5, 1884, p.5-17.

Durand, Jean. « L'énigmatique Jullien (de Paris et de Romans), mouchard de Robespierre » dans *Histoires et destins extraordinaires*, Tome I. Sauzet, Savasse, 1985. p.113-127.

Godechot, Jacques. « Compte-rendu de Henri Lacape ». *AHRF*. 1961, p.553.

Krakovitch, Odile. « Un cas de censure familiale : la correspondance revue et corrigée de Rosalie Jullien ( 1789-1793) ». *Histoire et archives*. vol.9 (2001). p.81-123.

Lallié, Alfred. « La Terreur par les jeunes gens ». *Revue de Bretagne-Vendée (Nantes)*. n.6, vol.5, 1884. p.346-352.

Michaud, Louis-Gabriel. « Marc-Antoine Jullien de la Drôme [sic] » dans *Biographie des hommes vivants*. Paris, Michaud, 1816. p.493-495.

Sarrut, Germain et Saint-Edme, B.. « Jullien de Paris (Marc-Antoine) » dans *Biographie des Hommes du jour*. Paris, H. Krabbe, 1841. p.326-367.

Vatel, Charles. *Charlotte de Corday et les Girondins*. Tomes II et III. Paris, Henri Plon, 1864-1872.

## B) Sur la Révolution française

### Monographies

Baczko, Bronislaw. *Comment sortir de la Terreur : Thermidor et la Révolution*. Paris, Gallimard, 1989. 353 pages.

Baecque, Antoine de. *Le corps de l'histoire, métaphores et politique (1770-1800)*. Paris, Calmann-Levy, 1993. 435 pages.

Baker, Keith Michael. *Inventing the French Revolution*. Cambridge, Cambridge University Press, 1990. 372 pages.

Bézagu-Deluy, Maryse. *L'abbé de l'Épée*. Paris, Seghers, 1990. 351 pages.

Biard, Michel. *Missionnaires de la République*. Paris, CTHS, 2002. 623 pages.

Dekker, Rudolph. *Childhood, Memory and Autobiography in Holland from the Golden Age to Romanticism*. New-York, St-Martin's Press, 2000. 174 pages.

Desan, Suzanne. *The Family on Trial in Revolutionary France*. Berkeley, University of California Press, 2004. 456 pages.

Chartier, Roger. *Les origines culturelles de la Révolution française*. Paris, Seuil, 2001 [1990]. 304 pages.

Friedland, Paul. *Political Actors. Representative Bodies and Theatricality in the Age of the French Revolution*. Ithica, Cornell University Press, 2002. 351 pages.

Furet, François. *Penser la Révolution française*. Paris, Gallimard, 1978. 315 pages.

Griffiths, Robert. *Le centre perdu, Malouet et les « monarchiens » dans la Révolution française*. Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1988. 277 pages.

Gueniffey, Patrice. *La politique de la Terreur : essai sur la violence révolutionnaire, 1789-1794*. Paris, Gallimard, 2000. 376 pages.

Hanson, Paul R. *The Jacobin Republic Under Fire : The Federalist Revolt in the French Revolution*. University Park, Pennsylvania State University Press, 2003. 262 pages.

Hunt, Lynn. *Politics, Culture and Class in the French Revolution*. Berkeley, University of California Press, 2004 [1984]. 251 pages.

Hunt, Lynn. *The Family Romance of the French Revolution*. Berkeley, University of California Press, 1992. 213 pages.

- Jaume, Lucien. *Le Discours jacobin et la démocratie*. Paris, Fayard, 1989. 508 pages.
- Jones, Colin and Warhman, Dror (dir.). *The Age of Cultural Revolutions*. Berkley, University of California Press, 2002. 293 pages.
- Julia, Dominique. *Les trois couleurs du tableau noir : la Révolution*. Paris, Belin, 1981. 394 pages.
- Lefebvre, Georges. *La grande peur de 1789*. Paris, A. Colin, 1988 [1932]. 271 pages.
- Lucas, Colin. *La Structure de la Terreur*. Saint-Étienne, CIEREC, 1990 [1973]. 375 pages.
- Martin, Gaston. *Carrier et sa mission à Nantes*. Paris, PUF, 1924. 304 pages.
- Mayer, Arnaud. *Les Furies : violence, vengeances, terreur aux temps de la Révolution française et de la Révolution russe*. Paris, Fayard, 2002 [2000]. 680 pages.
- Mossé, Claude. *L'Antiquité dans la Révolution française*. Paris, Albin Michel, 1989. 169 pages.
- Palmer, Robert R. *The Improvement of Humanity*. Princeton, Princeton University Press, 1985, 347 pages.
- Palmer, Robert R.. *Le gouvernement de la Terreur : l'année du Comité de salut public*. Paris, Armand Colin, 1989 [1969]. 359 pages.
- Pierre, Roger (dir.). *240 000 Drômois, tome II : Aux quatre vents de la Révolution*. Valence, Éditions Notre Temps, 1985. 304 pages.
- Serna, Pierre. *La République des Girouettes*. Paris, Champ Vallon, 2005. 570 pages.
- Sol, Eugène. *La révolution en Quercy*, tome I. Paris, Auguste Picard, 1929.
- Tackett, Timothy. *Becoming a Revolutionary*. University Park, Pennsylvania State University Press, 2006 [1996]. 355 pages.

### **Articles et chapitres de monographie**

- Baczko, Bronislaw. « Instruction publique » dans *Dictionnaire critique de la Révolution française, Institutions et créations*. Paris, Flammarion, 1992. p.275-297.
- Baggerman, Arianne et Dekker, Rudolf. «Sensibilité et éducation d'un enfant à l'époque batave : le journal intime d'Otto Van Eck (1791-1796)», *AHRF*. n.4 (2001). p.129-139.

Benrekassa, Georges. « Modéré, modération, modérantisme : le concept de modération de l'âge classique à l'âge bourgeois » dans *Le langage des Lumières, concepts et savoir de la langue*. Paris, PUF, 1995. p.125-164.

Brown, Penny. « Children of the Revolution : the Making of Young Citizens. ». *Modern and Contemporary France*. vol. 14, n. 2, 2006. p.205-220.

Desan, Suzanne. « What after Political Culture ? Recent French Revolutionary Historiography ». *French Historical Studies*. vol.23 ( hiver 2003), n.1. p.163-196.

Doyon, P. « Notice historique sur Charles-Ferdinand baron de Gillier, ancien maire de Romans ». *Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme*. vol.49 (1915). p.145-161.

Furet, François. « Jacobinisme » dans *Dictionnaire critique de la Révolution française, Idées*. Paris, Flammarion, 1992. p.233-251.

Furet, François. « La passion révolutionnaire » dans *Le passé d'une illusion*. Paris, Robert Laffont, 1995. p.15-59.

Halévi, Ran. « Feuillants » dans *Dictionnaire critique de la Révolution française, Acteurs*. Paris, Flammarion, 1992. p.341-352.

Hébrard, Jean. « La Révolution expliquée aux enfants : les catéchismes de l'an II. » dans *L'enfant, la famille et la Révolution française*. Paris, Olivier Orban, 1990. p.171-192.

Higonnet, Patrice. « The Social and Cultural Antecedents of Revolutionary Discontinuity : Montagnards and Girondins », *English Historical Review*, n.396, vol. 100. p.513-544.

Higonnet, Patrice. « The Harmonization of Spheres : Goodness and Dysfunction in the Provincial Clubs » dans *The French Revolution and the Creation of Modern Political Culture, vol.4 The Terror*. Oxford, Pergamon, 1994. p.117-137.

Holowach, Lindsay. « L'éveil d'une conscience féminine au cours de la Révolution française : Rosalie Jullien (1785-1792) » dans *Colloque Archive épistolaire et Histoire* (Bossis et Bergamasco dir.). Paris, Connaissances et Savoirs, 2007. p.243-254.

Koselleck, Reinhart. « Critères historiques du concept de révolution des Temps modernes » dans *Le futur passé, contribution à la sémantique des temps historiques*. Paris, Éditions de l'EHESC, 1990 [1979]. p.63-80.

Monnier, Raymonde. « L'école du citoyen » dans *L'enfant, la famille et la Révolution française*. Paris, Olivier Orban, 1989. p.193-206.

Ozouf, Mona. « La fête au-dessus des partis » dans *La fête révolutionnaire, 1789-1799*. Paris, Gallimard, 1976. p.75-98.

Ozouf, Mona. « Fédération » dans *Dictionnaire critique de la Révolution française*. Paris, Flammarion, 1992. p.177-191.

Ozouf, Mona. « Révolution » dans *Dictionnaire critique de la Révolution française, Idées*. Paris, Flammarion, 1992. p.415-435.

Tackett, Timothy. « Conspiracy Obsession in a Time of Revolution : French Elite and the Origins of the Terror, 1789-1792 », *American Historical Review*, n.3 (juin 2000), vol. 105. p.691-713.

Tackett, Timothy. « La Révolution et la violence » dans *La Révolution à l'oeuvre*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005. p.207-216.

Tackett, Timothy. « Étude sérielle de la psychologie révolutionnaire : la correspondance des députés des Assemblées nationales (1789-1794) » dans *Colloque Archives épistolaires et Histoire* (Bossis et Bergamasco dir.). Paris, Éditions Connaissances et Savoirs, 2007. p. 171-188.

### **C) Autres études consultées**

#### **Monographies**

Ariès, Philippe. *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien régime*. Paris, Seuil, 1973 [1960]. 316 pages.

Chartier, Roger. *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et incertitude*. Paris, Albin Michel, 1998. 292 pages.

Ginzburg, Carlo. *Le fromage et les vers*. Paris, Flammarion, 1980. 220 pages.

Poirrier, Philippe. *Les enjeux de l'histoire culturelle*. Paris, Seuil, 2004. 435 pages.

#### **Articles et chapitres de monographies**

Bourdieu, Pierre. « L'illusion biographique ». *Actes de la recherche en sciences sociales*. n. 62-63, juin 1986. p.69-72.

De France, Corinne. « Le renouveau de la biographie dans les historiographies françaises et allemandes contemporaines. ». *Revue d'Allemagne et des pays de langue allemande*. n.33, vol. 4 (2001). p.373-384.

Halévi, Ran. « La modération à l'épreuve de l'absolutisme. De l'Ancien régime à la Révolution française ». *Le Débat*, n.109, mars-avril 2000. p.73-98.

White, Hayden. « An Old Question raised Again : Is Historiography Art or Science ? », *Rethinking History*, n.4, vol.3, p.391-406.

Gregory, Brad. « Is small Beautiful? Microhistory and the History of Everyday life ». *History and Theory*. n.39, vol.1 (1999), p.100-110.

Huntingdon, Samuel. « Conservatism as an Ideology », *American Political Science Review*. vol. 51, n.2 (juin 1957), p.454-473.

Levi, Giovanni. « Les usages de la biographie », *Annales ESC*, n.6, 1989. p.1325-1336.

---

#### **D) Ouvrages de référence**

Soboul, Albert (dir.). *Dictionnaire historique de la Révolution française*. Paris, PUF, 2005 [1989]. 1132 pages.

Rey, Alain (dir.). *Dictionnaire historique de la langue française*. 3 volumes. Paris, Le Robert. 2006 [1992].

Bonin, Serge et Langlois, Claude (dir.). *Atlas de la Révolution française, volume 1 - Le territoire*. Paris, Édition de l'ÉHÉSC, 1989. 106 pages.

**LÉGENDE**

**Villes**

● Itinéraire prévu par l'arrêté du 10 septembre 1793

Autres lieux de passage

● Portion non-complétée de la mission

**Zones**

● Insurrections vendéennes

● Départements fédéralistes en résistance prolongée

**ITINÉRAIRE**

**Départ de Paris** - 13 septembre 1793

**Le Havre** - 14 septembre 1793

Caen

**Cherbourg** - 25 septembre 1793

Coutances

Granville

Dol

**Saint-Malo** - 1<sup>er</sup> octobre 1793

Rennes

Saint-Brieuc

Morlaix

**Brest** - 8 octobre 1793

Quimper

Lorient

Vannes

Dinan

**Nantes** - 29 janvier 1794

Angers

Tours

**La Rochelle** - 7 février 1794

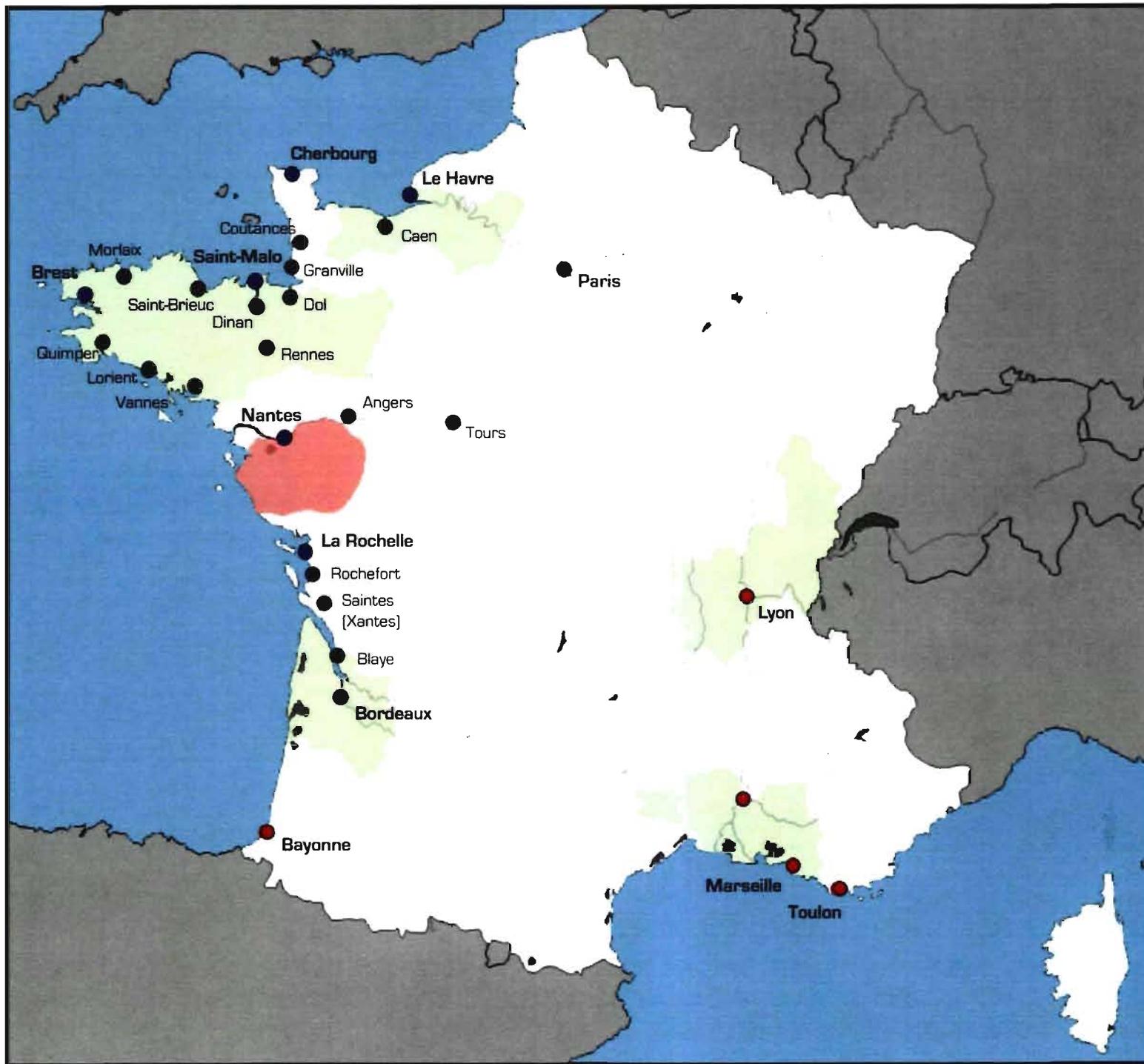
Rochefort

Saintes (Xantes)

Blaye

**Bordeaux** - 3 avril 1794

**Retour à Paris** - fin avril 1794



## Sources utilisées pour la confection de l'annexe 1

### Canevas de base

<http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/carto/france/france3.htm>

### Définition des zones d'insurrections vendéennes et fédéralistes

Paul R., Hanson. *The Jacobin Republic Under Fire : The Federalist Revolt in the French Revolution*. University Park, Pennsylvania State University Press, 2003. p.65.

Serge Bonin et Claude Langlois (dir.). *Atlas de la Révolution française, volume I - Le territoire*. Paris, Édition de l'ÉHÉSC, 1989. p.68.

### Itinéraire de Marc-Antoine Jullien de Paris

Aulard, Alphonse. *Recueil des actes du Comité de salut public*, tome VII. Paris, PUF, 1893. p.397.

Germain Sarrut et B. Saint-Edme. « Jullien de Paris (Marc-Antoine) » dans *Biographie des Hommes du jour*. Paris, H. Krabbe, 1841. p.331.

Henri Lacape. *Notice sur Marc-Antoine Jullien (de Paris)*. Bordeaux, Taffard, 1958.

Edouard Lockeroy. *Une mission en vendée, 1793*. Paris, Paul Ollendorff, 1893. p.1-293.